HAL open science

Les origines de Lutèce : acquis chronologiques. Nouveaux indices d'une présence militaire à Paris, rive gauche

Matthieu Poux, Sylvie Robin

▶ **To cite this version:**

Matthieu Poux, Sylvie Robin. Les origines de Lutèce : acquis chronologiques. Nouveaux indices d'une présence militaire à Paris, rive gauche. Gallia - Archéologie de la France antique, 2000, 57, pp.181-225. 10.3406/galia.2000.3019 . hal-01901981

HAL Id: hal-01901981

https://hal.science/hal-01901981

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES ORIGINES DE LUTÈCE

Acquis chronologiques. Nouveaux indices d'une présence militaire à Paris, rive gauche

Matthieu POUX* et Sylvie ROBIN**

Mots-clés. *Paris, Lutèce, Seine, La Tène finale, Gallo-Romain précoce, urbanisme, fossés, chronologie, romanisation, céramique, militaire, armement, harnachement, parure, monnaies, conquête romaine, auxiliaires, nautes, politique fluviale.*

Key-words. *Paris, Lutetia, river Seine, Late La Tène, Early Gallo-Roman, urbanism, ditches, chronology, romanization, pottery, military, weapons, harness equipment, jewellery, coins, Roman conquest, auxiliary troops, nautes, river policy.*

Résumé. *Partant de l'étude d'un puits exhumé en 1974 sous le Sénat de Paris et de fouilles récentes effectuées dans le secteur de la montagne Sainte-Geneviève, cet article dresse un bilan provisoire des premières occupations gallo-romaines attestées sur la rive gauche de la Seine. L'analyse en cours des diverses catégories de mobilier précoce attachées à cette zone (céramiques fines d'importation, amphores, monnaies, petit mobilier) documente une période jusqu'alors mal connue des origines de Lutèce : antérieurs à la mise en place des premières trames urbaines, ces éléments font remonter les premières traces d'une occupation du site au milieu du Ier s. avant J.-C., sans remettre en cause l'hypothèse d'une fondation ex nihilo postérieure à la Lutèce gauloise, non localisée à ce jour. La rapidité du processus de romanisation, alliée à la nature particulière des vestiges associés, soulève plusieurs questions quant aux motifs et aux protagonistes de cette nouvelle implantation. Un premier élément de réponse réside dans l'abondant corpus d'objets métalliques recueillis rue Pierre-et-Marie-Curie : le nombre d'objets liés au domaine militaire, notamment de pièces d'équipement de cavalerie comparables à celles déjà attestées sous le Sénat, souligne la coexistence de populations civiles et militaires issues des corps auxiliaires de l'armée romaine, perceptible tout au long de la période julio-claudienne. Le chapitre de conclusion consacré au rôle de l'élément militaire dans l'implantation et l'édification de la ville s'assortit d'une mise en perspective plus large, touchant au contexte historique, à la situation du peuple des* Parisii *et au rôle logistique de la voie de la Seine dans la seconde moitié du Ier s. avant J.-C.*

Abstract. *Based on the study of a funerary shaft uncovered in 1974 under the* Sénat *of Paris together with the recent excavations carried out in the area of* montagne Sainte-Geneviève, *this article gives an interim report on the first Gallo-Roman occupation on the left bank of the river Seine. The going analysis of diverse categories of finds from this area (imported fine wares, amphorae, coins, small finds) brings information for our knowledge of the origins of Lutetia, until now not well-known ; predating the first urban installations, these elements show that the first traces of occupation of the site take place in the middle of the 1rst century BC, without dismissing the hypothesis of a later foundation after the Gaulish Lutetia, the location of which still remains unknown. The rapid process of romanization coupled with the specific nature of the associated remains raises questions regarding the purposes and the people involved in the foundation of the town. The first point of interest comes from the wide range of metal objects collected from Pierre-and-Marie-Curie street : most of them are military artifacts, among which cavalry equipment similar to those found under the* Sénat. *They emphasize the coexistence of both civilians and a military population coming from the Roman auxiliary units throughout the Julio-Claudian period. The concluding chapter is devoted to the military role in the town-planning and building programme, in a historical perspective including the situation of the* Parisii, *and the logistic role of the Seine valley in the second half of the 1rst century BC.*

* Membre associé à l'UMR 7041 du CNRS, Archéologies des sciences de l'Antiquité : « La Gaule structures économiques et sociales », Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, 21 allée de l'Université, F-92023 Nanterre cedex ; Université de Lausanne (Suisse).

** Commission du Vieux-Paris, 26 rue Geoffroy-l'Asnier, F-75004 Paris.

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

Persée creative commons BY: =

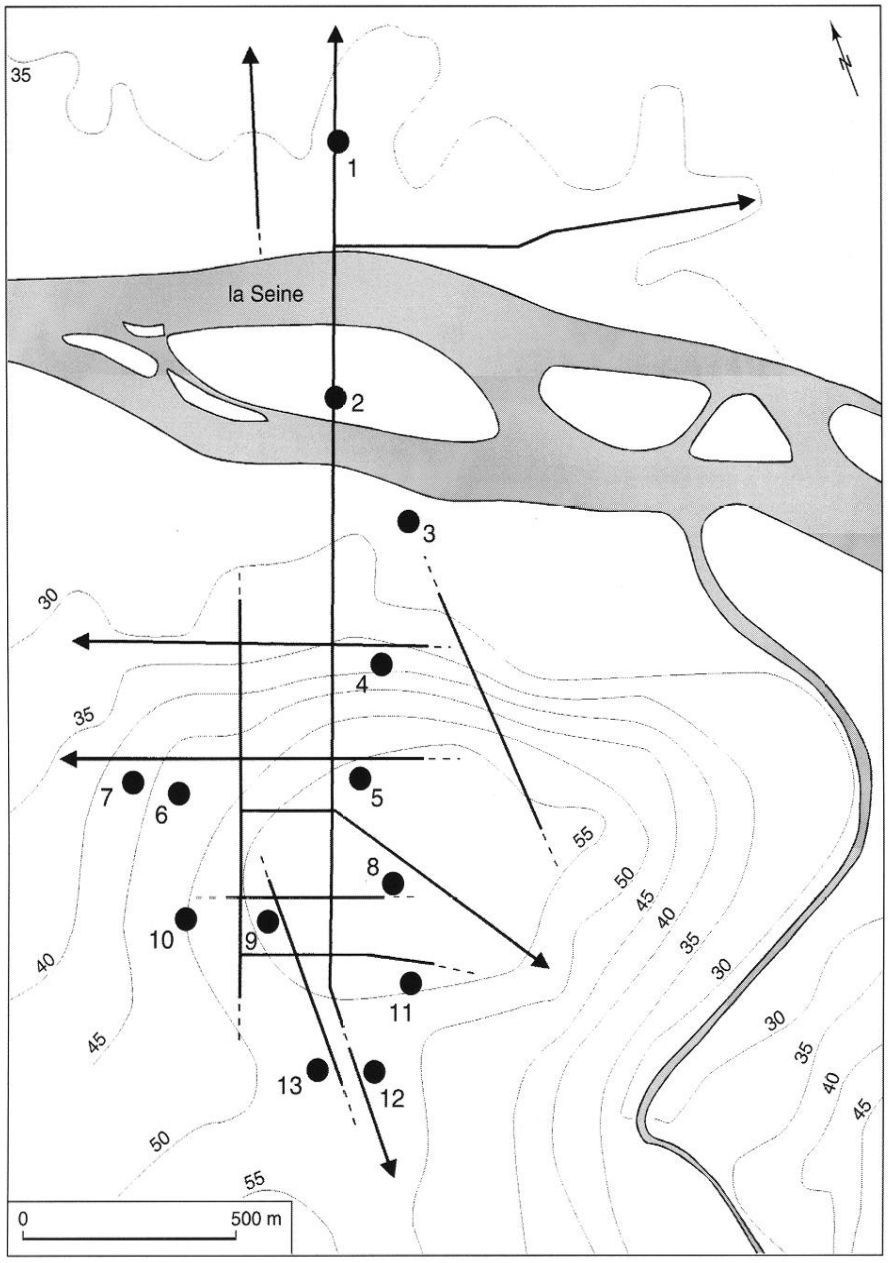

Fig. 1 – *Lutèce (premier état d'occupation), topographie générale et localisation des sites mentionnés dans l'article : 1,* cardo *(rue Saint-Martin) ; 2,* cardo *(île de la Cité) ; 3, rue de la Bûcherie ; 4, Collège de France ; 5, rue Cujas ; 6, jardin du Luxembourg ; 7, Sénat (puits A19) ; 8, rue Pierre-et-Marie-Curie ; 9, rue de l'Abbé-de-l'Épée ; 10, École des mines ; 11, institut Curie ; 12, institut des Jeunes Sourds ; 13, rue des Feuillantines. Flèches : réseau viaire (carte M. Colland, commission du Vieux-Paris).*

L'étude des origines de Lutèce, longtemps focalisée sur les textes et les exemples d'une sculpture monumentale très précoce, sans équivalent dans cette partie de la Gaule, peut se prévaloir de plusieurs acquis récents.

Un inventaire des vestiges exhumés sur le site de Paris, publié par D. Busson en 1998, consacrait un chapitre entier à la question de la fondation de Lutèce, inscrite selon la tradition dans la continuité d'un établissement indigène antérieur situé sur l'île de la Cité. Fondé sur un état des recherches aujourd'hui dépassé, il concluait à l'impossibilité de mettre en évidence l'*oppidum* gaulois des *Parisii* mentionné dans la *Guerre des Gaules* et écartait l'hypothèse d'une occupation du site antérieure à l'aménagement du réseau de voirie, autour du changement d'ère (Busson, 1996 ; 1998, p. 55-61 et 73-74) (fig. 1). Ce travail d'archives était loin de résoudre, de l'aveu même de son auteur, tous les problèmes relatifs aux origines de la capitale. La chronologie tardive proposée pour les débuts de l'occupation du site revenait, en particulier, à éluder près d'un demi-

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

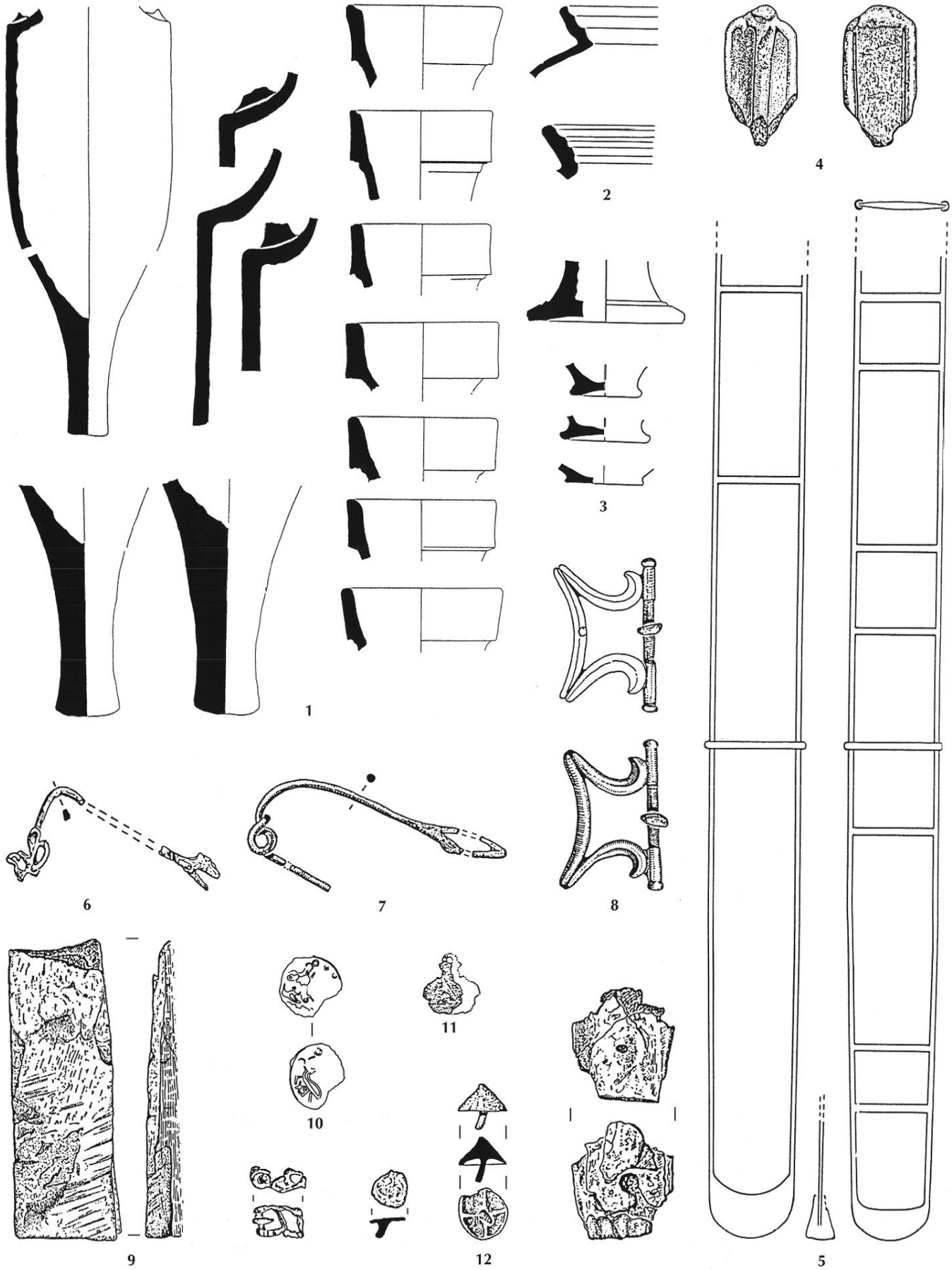

Fig. 2 – *Sénat (36 rue de Vaugirard), puits A19 : mobilier métallique et céramique, sélection d'amphores (d'après Poux* et al., *1999).*

siècle d'histoire séparant la destruction de l'*oppidum* gaulois relatée par César (*B. G.*, VII, 57, 1) et les premiers témoignages épigraphiques de la Lutèce gallo-romaine.

Établissement indigène, fondation *ex nihilo* ou refondation selon des normes romaines demeurent autant d'alternatives plausibles. Mais leur solution passe d'abord par un examen critique de toute la documentation archéologique disponible.

Cette vision se trouve remise en cause par un récent bilan faisant le point sur les matériaux et contextes archéologiques les plus anciens attestés sur le site. S'il fait remonter la chronologie admise jusqu'à présent pour les débuts de l'occupation du site, cet article ne se prononce pas sur ses modalités et ses protagonistes (Poux *et al.*, à paraître). Son contexte historique, évoqué brièvement (Poux, Robin, 1999), appelle de nombreux développements qui font l'objet du présent article.

L'étude d'un puits et de son mobilier découverts en 1974 rue de Vaugirard (6e), reprise vingt-cinq ans après la fouille, est à l'origine de cette recherche [1]. Les dépôts situés à la base du puits, scellés sous un amas de grosses pierres et de remblais stériles, se distinguent par la présence d'un squelette humain, environné d'un important lot d'amphores vinaires Dressel 1B et d'un riche mobilier : fourreau d'épée gaulois « à barreaux d'échelle », boucle de ceinture à ardillon, fibules en fer à arc cambré et à arc coudé, clou de chaussure, monnaie gauloise de bronze frappé, aiguisoir, céramiques indigènes, poucier d'œnochoé à couverte micacée et nombreux ossements animaux (fig. 2). Faute d'une étude spécialisée et en raison de son contexte tardif, cet ensemble restait attribué, jusqu'à une date récente, à l'époque augustéenne. La richesse de cet assemblage et son homogénéité typologique autorisent aujourd'hui une datation précise dans les années de la conquête césarienne, soit à La Tène D2b, entre 60 et 40/30 avant J.-C. Peu éloignée de la période de l'indépendance, cette datation tend d'emblée à faire reculer de près d'un demi-siècle les premières traces d'une fréquentation du site.

Autre élément marquant, la typologie de l'équipement associé au défunt, en particulier de la boucle de ceinture et du clou de *caliga*, dont l'interprétation militaire peut s'appuyer sur une comparaison avec le mobilier de plusieurs camps tardo-républicains. Tous ces éléments soutiennent l'identification d'un probable cavalier auxiliaire républicain, mort à Paris vers le milieu du Ier s. dans des circonstances difficiles à éclaircir.

Un autre élément nouveau réside dans la mise en évidence, sur la montagne Sainte-Geneviève, d'une phase d'occupation antérieure à la mise en place du quadrillage urbain à la fin du règne d'Auguste. Si la prédominance de la rive gauche dans le processus d'implantation de la ville a été démontrée depuis longtemps (Duval, 1961, p. 126), ce n'est que récemment qu'un programme d'étude, mené sous l'égide de la commission du Vieux-Paris, s'est attaché à en préciser les étapes. Cette première occupation se présente sous la forme de vestiges fugaces, associés à un abondant mobilier, majoritairement datable entre le milieu du Ier s. avant J.-C. et le début de notre ère (Bouthier, 1984 ; Robin, 1996 ; Du Bouëtiez, 1993). L'impossibilité de rattacher ces éléments à la Lutèce gauloise de la *Guerre des Gaules*, ainsi que l'absence apparente de toute organisation de l'espace ont conduit certains auteurs à parler d'une simple phase de « pré-urbanisation », précédant de peu le lotissement des premières *insulae* (Busson, 1996 ; Robin, 1996).

Le point d'ancrage très précoce donné par le puits du Sénat, impliquant plusieurs décennies de fréquentation du site antérieure à l'implantation des premières trames urbaines, amène à s'interroger sur la chronologie et la nature de cette occupation. La seconde particularité inhérente à cet ensemble, qui fait écho à une série de découvertes récentes effectuées rue Pierre-et-Marie-Curie (Poux, Robin, 1999), introduit un nouvel aspect : l'élément militaire, dont le rôle parfois évoqué sur la base des textes et de l'épigraphie restait jusqu'à présent écarté de la problématique liée aux origines de Lutèce.

L'APPORT DES FOUILLES RÉCENTES

LA VILLE DE LA RIVE GAUCHE : PREMIERS ÉTATS D'OCCUPATION

Les vestiges d'une phase d'occupation antérieure à l'installation du premier réseau de voirie apparaissent avec les premières traces repérées rue Cujas (Bouthier *et al.*, 1971-1972 ; Bouthier, 1984), puis rue de la Bûcherie (Marquis, 1984), et par la suite à l'École des mines de

1. Poux *et al.*, 1999. Cet ensemble a été intégré *a posteriori* dans l'inventaire de la *Carte archéologique de Paris*, décrit comme une découverte ponctuelle, détachée de toute occupation urbaine (Busson, 1998, p. 60 et 73).

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

Fig. 3 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie, premier état d'occupation : fosses et structures antérieures aux habitations (plan M. Colland, commission du Vieux-Paris).*

Fig. 4 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie, premier état d'occupation : fosses et trous de poteaux (cliché S. Robin, commission du Vieux-Paris).*

Paris (Jobelot, Robin, 1998), à l'institut Curie, à l'institut des Jeunes Sourds (Robin, 1993), ainsi que dernièrement, lors des fouilles de la rue Pierre-et-Marie-Curie (Robin, 1996), du Collège de France (Goudineau, Guyard, 1998), mais aussi rue Saint-Martin (Guyard, 1996) et dans les jardins du Carrousel (Ciezar, Gonzales, 1994), sur la rive droite de la Seine (fig. 1). La corrélation des découvertes n'autorise qu'une restitution approximative de la forme et de la durée de cette occupation, souvent désignée sous le terme de « pré- » ou « proto-urbaine ». La seule certitude concerne sa limite basse, étayée par plusieurs datations situant son *terminus ante quem* entre les années 4 et 10/14 après J.-C., à la fin du règne d'Auguste. Cette datation, fondée sur l'analyse dendrochronologique de pieux de bois retrouvés sous le *cardo* dans l'île de la Cité, s'accorde avec la présence, sur le paléosol sous-jacent aux premiers sols d'habitat, de monnaies et de sigillées italiques datées de la première décennie de notre ère [2].

Cette implantation précoce semble particulièrement importante sur la partie sommitale de la montagne Sainte-Geneviève, dont la primauté dans le développement de la ville avait déjà été soulignée par P.-M. Duval (1961, p. 126). La fouille d'un groupe d'habitats situés au cœur de la Lutèce romaine, rue Pierre-et-Marie-Curie (5e), offre une vision relativement étendue de cette première implantation [3] (fig. 3). Matérialisée par un enchevêtrement de fosses, de trous de poteaux et de sablières basses creusés à même le terrain naturel (paléosol), cette occupation, dont les niveaux ont été arasés lors de la construction des habitats, se distingue d'abord par sa densité (fig. 4). L'organisation et l'étendue des vestiges ne peuvent être précisées compte tenu de leur état. L'interprétation des fosses, comme puits d'extraction, structures de stockage ou dépotoirs, reste problématique en l'absence de structures clairement identifiables [4]. Plusieurs vestiges d'aménagements de surface sont également perceptibles, correspondant à des structures d'habitat, de travail ou de stockage en construction légère [5]. Des vestiges comparables, en apparence comme en densité, ont été observés à quelques mètres de la fouille, rue Cujas, ou sur le site de l'École des mines [6].

Le comblement des structures, qui supporte les premiers sols d'habitat, apparaît lié à une campagne générale de nivellement et d'arasement de la végétation préalable à la construction de la ville [7]. Leur remplissage,

2. Trenard *et al.*, 1993. La date de 4 après J.-C. repose sur l'analyse de 14 pieux de chêne parfaitement alignés sur le tracé du *cardo*. À rapprocher de la découverte, dans les niveaux préurbains de la rue Pierre-et-Marie-Curie, d'un as de Lyon de la seconde série (10-13 après J.-C., *RIC* 2, 58/238a ou 245, identifiée par M. Amandry), et d'un timbre ATEIVS/XANTHVS (sur la datation des marques d'Ateius voir *infra*, p. 9).

3. Robin, 1996 et Eristov, Robin, 1998 pour les états d'occupation du Ier s. après J.-C.

4. Certaines d'entre elles, trop profondes pour des fonds de cabanes, pourraient être liées à la construction des voies et des habitats – le sablon de carrière, selon Vitruve, était utilisé « frais », impliquant plusieurs zones d'extraction proches de l'aire de construction. D'autres, de moindres dimensions et peut-être protégées par un toit, sont compatibles avec une utilisation comme structures de stockage.

5. Les restes de torchis ou d'argile recueillis dans certaines fosses et certaines traces interprétées comme des sablières confortent l'existence d'élévations légères en terre et en bois.

6. Jobelot, Robin, 1998. Le premier site a livré plus de 13 fosses sur une surface d'à peine 180 m² (Bouthier *et al.*, 1971-1972 ; Bouthier, 1984).

7. Plusieurs recollages stratigraphiques effectués entre différents niveaux d'une même fosse, entre fosses éloignées de plusieurs mètres,

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

non stratifié et de nature identique au paléosol, comprend un abondant mobilier céramique et métallique (voir *infra*). Cette richesse rapportée à la densité des vestiges s'accorde avec une implantation relativement nombreuse, inscrite dans la durée. Des divergences d'alignement et le recoupement de certaines structures, de même que la présence de fragments de torchis dans certaines fosses trahissent à l'évidence plusieurs états d'occupation, difficilement dissociables en l'état. L'existence d'au moins deux périodes successives ressort néanmoins clairement de la composition du matériel (voir *infra*, p. 9-18). Cette observation peut être rapprochée d'un constat similaire effectué rue Saint-Martin, où une séquence de niveaux d'habitation et de remises en culture témoigne de plusieurs états d'occupation antérieurs au *cardo* augustéen (Guyard, 1996).

Sur la pente sud de la montagne Sainte-Geneviève, à l'emplacement de l'actuelle rue des Feuillantines (5e), ont été découverts plusieurs aménagements liés au même horizon, dont un imposant fossé, fouillé sur une quinzaine de mètres de longueur [8] (fig. 5). Son profil en « V » converge à 0,80 m de profondeur vers une tranchée étroite de 20 cm, de section rectangulaire, vierge de pollens et de mobilier (A). Bien qu'il n'en subsiste aucune trace, l'existence de pieux en bois au fond du fossé ou d'une palissade ne peut être exclue, le substrat naturel n'étant pas favorable à la conservation des bois. Plus nette, en revanche, est l'amorce d'une levée de terre ou « talus » parallèle au fossé, à l'origine d'un déversement de sédiments le long de sa paroi sud (B). Les analyses palynologiques et l'aspect des parois indiquent un comblement rapide, réalisé de main d'homme [9]. Des fossés similaires et à peu près contemporains ont été observés en deux autres points de la montagne Sainte-Geneviève, l'un, rue de l'Abbé-de-l'Épée, l'autre, à l'institut Curie, associé à une levée de terre [10].

La forme et les dimensions de ces fossés renvoient directement aux techniques utilisées, à la même époque, pour certains ouvrages militaires. La comparaison la plus probante réside dans les fossés du Verbe-Incarné et de la rue Le Chatelier à Lyon, interprétés comme un dispositif militaire léger, « moins défensif que dissuasif », caractérisés par un profil en « V », des dimensions similaires, pourvus d'une rigole et de bois de défense à leur base [11]. Cette dernière caractéristique mise à part, absente du fossé des Feuillantines comme dans nombre d'ouvrages militaires avérés [12], ce rapprochement se heurte ici à une divergence topographique essentielle : à la différence du réseau lyonnais, d'orientation propre et indépendante du tracé urbain à venir, le tracé du fossé de la rue des Feuillantines s'inscrit très précisément dans le réseau viaire, dont il préfigure un premier état de chaussée perpendiculaire à l'axe du *cardo* (C). C'est aussi le cas des fossés de l'institut Curie et de la rue Gay-Lussac, qui dessinent un découpage de l'espace qui sera repris pendant plus de trois siècles. Sans remettre en cause l'origine militaire de cette technique d'ouvrage, cette convergence frappante appelle sans doute une interprétation plus nuancée : l'hypothèse d'un tracé primitif de parcellaire, ou d'un premier état d'urbanisation, faisant appel à des techniques empruntées au génie militaire, ne saurait être totalement exclue.

Un dernier exemple réside dans l'ensemble de vestiges précoces mis en évidence rue de l'Abbé-de-l'Épée. Il est difficile de déterminer si ce premier état de constructions, daté sans plus de précision « de la première moitié du Ier s. avant J.-C. », appartient à une phase antérieure à l'aménagement des trames urbaines. En dehors du fossé cité plus haut, la fouille a livré une

ou avec le paléosol environnant, indiquent un comblement simultané. Des différences de faciès sont néanmoins perceptibles d'une fosse à l'autre : voir à titre d'exemple, sur le site de l'École des mines, Jobelot, Robin, 1998 (fosses 31 et 36). De cette vaste phase de déforestation et de viabilisation témoigne l'absence, dans le comblement des structures, de pollens arborés (Robin, 1996).

8. Fouille de sauvetage programmée effectuée en 1991 au 12 rue des Feuillantines et 253-257 rue Saint-Jacques.

9. De même que la nature des matériaux de comblement, identiques au substrat vierge. Bien que de même origine sédimentologique, la partie sommitale des remblais se différencie des strates inférieures par sa couleur plus brune, ainsi que par la présence de cendres et d'un mobilier très comparable à celui de la rue Pierre-et-Marie-Curie. Entre ces deux phases s'insère une lentille charbonneuse comprenant os et céramiques calcinés mêlés de charbons de bois, vraisemblablement issus d'une vidange de foyers.

10. Institut Curie : fouille P. Marquis, cité par D. Busson, 1998, p. 248-251, fig. 146 ; rue de l'Abbé-de-l'Épée : inédit, renseignement P. Marquis, que nous remercions.

11. Goudineau dir., 1989, p. 76-81 : tableau comparatif n° 2 et bibliographie générale. Sur le caractère controversé de cette interprétation voir notamment Metzler *et al.*, 1991, p. 82-84.

12. Les fossés d'Alésia, de Caceres el Viejo, Rödgen, *Vetera*-Xanten, Aulnay-de-Saintonge, Folleville et Vendeuil-Caply, Newton-on-Trent et Bagington, par exemple, ne comportaient aucune trace d'un armement des fossés (Goudineau dir., 1989, p. 78).

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

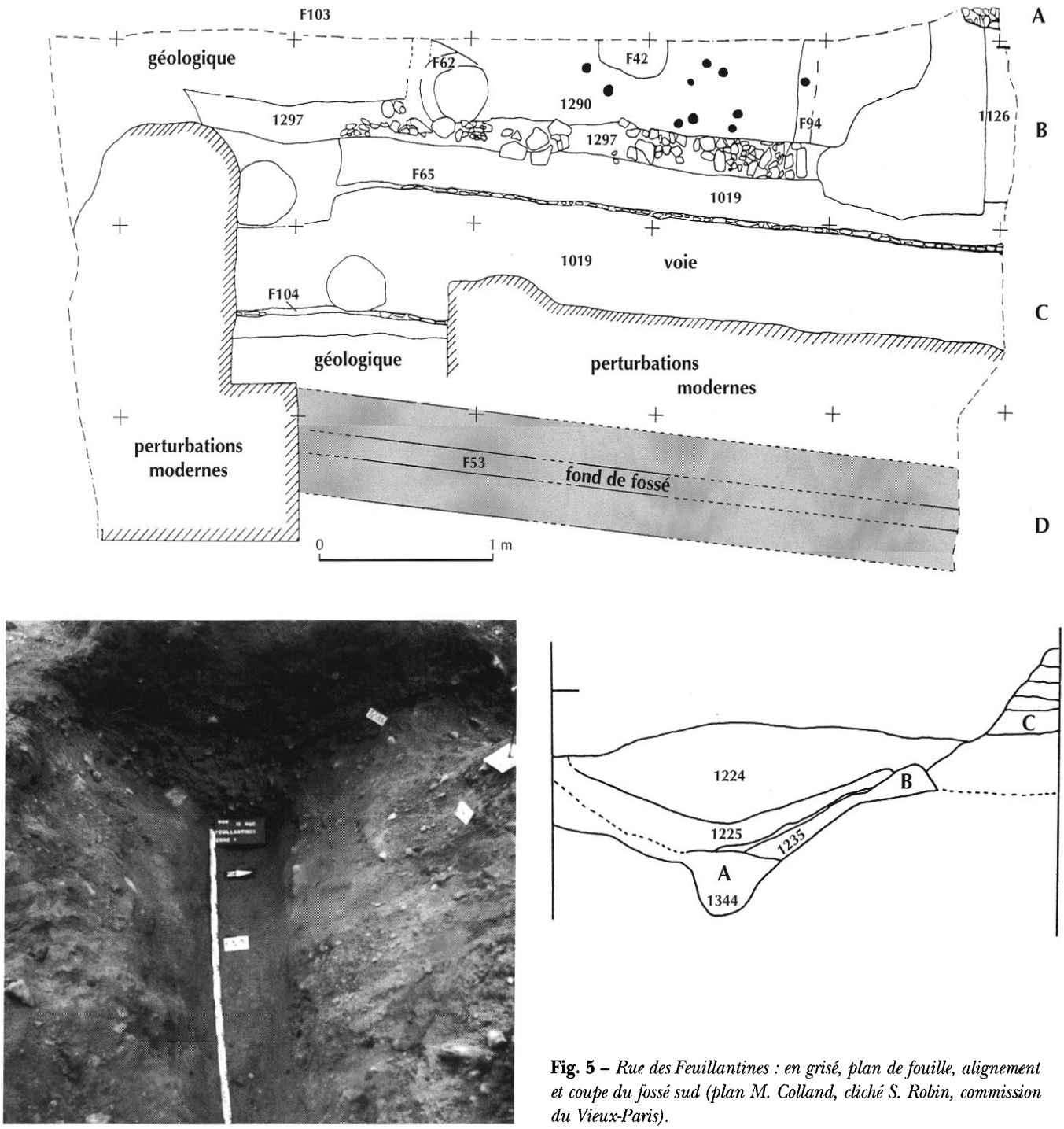

Fig. 5 – *Rue des Feuillantines : en grisé, plan de fouille, alignement et coupe du fossé sud (plan M. Colland, cliché S. Robin, commission du Vieux-Paris).*

vaste construction sur cour constituée, à en juger d'après la restitution proposée par le fouilleur, d'une enfilade de modules d'habitation rectangulaires en structure légère (murs de torchis sur sablières basses), bordée de portiques. Particulièrement remarquables, l'exiguïté et le caractère très stéréotypé des pièces conduisent l'auteur à évoquer, indépendamment de toute étude du mobilier, une « organisation collective des habitats à

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

rapprocher de celle des camps militaires » [13]. Le même type d'organisation se retrouve sur le site de la rue Pierre-et-Marie-Curie, dont les habitations ont effectivement livré plusieurs pièces d'équipement militaire (Eristov, Robin, 1998, p. 12, fig. 6, 15 ; voir *infra*, p. 20).

FACIÈS MATÉRIEL

L'étude du mobilier issu des premières occupations de la rive gauche permet de dégager un profil céramologique type, associant importations italiques ou rhodaniennes et productions régionales parfois dérivées de modèles gaulois.

La sigillée italique recueillie rue Pierre-et-Marie-Curie comme sur d'autres sites de la montagne Sainte-Geneviève se distingue par une nette prédominance des importations arétines sur les productions lyonnaises [14] (fig. 6, n° 1). Les formes actuellement répertoriées se répartissent inégalement, selon les sites concernés, entre service Ia, Ib, Ic et II de Haltern. Il s'agit pour l'essentiel d'assiettes (Halt. 1 et 2) et de tasses (Halt. 7 et 8), datées entre 30/20 avant J.-C. pour les premiers sous-types du service I et le début du règne de Tibère (Halt. 11). L'affluence des importations italiques, sans équivalent sur le plan régional, ressort clairement du nombre de marques répertoriées sur le site : à la cinquantaine de marques recensées en 1963 par M. Durand-Lefebvre se sont ajoutés plusieurs points de découverte. Ces découvertes, dont la répartition demeure étroitement centrée sur la montagne Sainte-Geneviève et ses abords, dessinent les limites de la première phase d'occupation du site [15]. Parmi elles, on peut distinguer un premier groupe précoce de marques radiales, antérieures à 15 avant J.-C. [16]. Suit une majorité de marques plus tardives à un ou deux registres, datées de la dernière décennie du Ier s. avant J.-C. à la fin du règne d'Auguste [17]. Les *Ateii*, qui marquent la fin de cet horizon, constituent près de la moitié des marques italiques conservées au musée Carnavalet à Paris [18].

L'arrivée des productions lyonnaises sur le site se traduit en revanche par la présence de nombreuses parois fines (fig. 6, n° 5) : au sein du répertoire prédominent les formes cylindriques (Mayet 12), les gobelets d'Aco et les gobelets-tonneaux. L'origine de ces gobelets se répartit entre les ateliers de Loyasse (30/15 avant J.-C.) et de la Muette (20/15 avant J.-C.-10/5 avant J.-C.) [19]. La présence, rue Cujas, à l'École des mines et rue Pierre-et-Marie-Curie, de gobelets d'Aco du premier groupe distingue Paris parmi les premiers sites importateurs de Gaule septentrionale [20].

Un bon indice de précocité réside dans la découverte occasionnelle de céramiques italiques à vernis noir (« pseudo-campaniennes » ou imitations de sigillée), précédant ou accompagnant les premières importations

13. Marquis, 1994, p. 62 : l'auteur évoque, à titre de comparaison, l'exemple du *castellum auxiliarium* de Volkenburg aux Pays-Bas. Juxtaposition de type *canabae* qui correspond à un type d'aménagement propre à la plupart des camps militaires du début du Principat.

14. D'après un examen visuel des pâtes effectué par A. Desbat, que nous remercions. L'étude du mobilier, dont un premier aperçu a été présenté par Du Bouëtiez (1993), se poursuit en collaboration avec N. Jobelot.

15. Durand-Lefebvre, 1963. Ces découvertes récentes confortent globalement la carte de répartition publiée par Marquis, 1993.

16. Rue Le Goff (ATTIT. FIGV), rue Saint-Jacques (L.TETT SAMIA), rue Cujas (LTC.), École des mines (FAVOR/NAVI), rue Pierre-et-Marie-Curie (IVSCVIS/NAE I TITI, sur fond de Halt. 3b, cette dernière marque attribuable à l'atelier de Naevius [?] est connue à Neuss : B. Hofmann fait remonter son apparition au troisième quart du Ier s. avant J.-C.). L'estampille FAVOR/NAVI sur fond de tasse Halt. 7 est également antérieure à 15 avant J.-C., puisque le nom de ce potier de Pouzzoles n'est plus associé à celui de Naevius à Haltern.

17. Musée Carnavalet (Durand-Lefebvre, 1963) : L GEL, HERMA (boulevard Saint-Germain), HILARVS/C CISPI, L.R.C. (rue des Carmes), RASI (angle de la rue Saint-Jacques) et RASIN (Rasinus, potier d'Arezzo associé à MAHES et PANTAGATUS), L. TETTIVS (cette marque et les suivantes sont attribuées à L. Tetius, potier d'Arezzo), TITIUS COPO, L.TET, TTI/VLI (sur deux registres, avec palmette, rue Cujas), GERD/SCAV (sur deux registres, rue Gay-Lussac), SCAVR (sur deux registres, rue de Cluny). Rue Gay-Lussac (Marquis, 1993, p. 121-122) : C.MEM. HILARI, L.SEMPR-L. GELLI (également attesté au Collège de France et rue Cujas), MAHETIS (Mahes, affranchi d'Ateius, attesté au Collège de France, rue Pierre-Nicole, rue Pierre-et-Marie-Curie). Rue Cujas (Bouthier *et al.*, 1971-1972, p. 188) : MENOP.H./L.T.ETTI, SA.V F.E.I, SARIV- AL. TETTI ; rue Pierre-et-Marie-Curie (Du Bouëtiez, 1993, p. 138) : MATEIS (voir *supra*), C. WMBRICI/PHILOL (Caius umbricus philologus, potier d'Arezzo).

18. Durand-Lefebvre, 1963 : ATEI/CRESTI, ATEI/VHODI, ATHEI/THERS, ATEI/EVRIALE, ATEI/EVHODI ; provenances : rue Gay-Lussac, jardin du Luxembourg, rue Saint-Jacques, lycée Louis-le-Grand, rue des Écoles et rue Pierre-et-Marie-Curie (ATEI/XANT, sur fond de Halt. 8, potier de l'atelier d'Ateius à la Muette, seconde moitié du règne d'Auguste).

19. Sur la typologie et la chronologie des parois fines lyonnaises, voir en dernier lieu Desbat *et al.*, 1997 et Barral, Luginbühl, 1995.

20. Bouthier *et al.*, 1971-1972, p. 189 ; Du Bouëtiez, 1993, p. 138-140, fig. 1 nos 4-12. Voir la carte de répartition mise à jour dans Desbat *et al.*, 1997, p. 238.

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

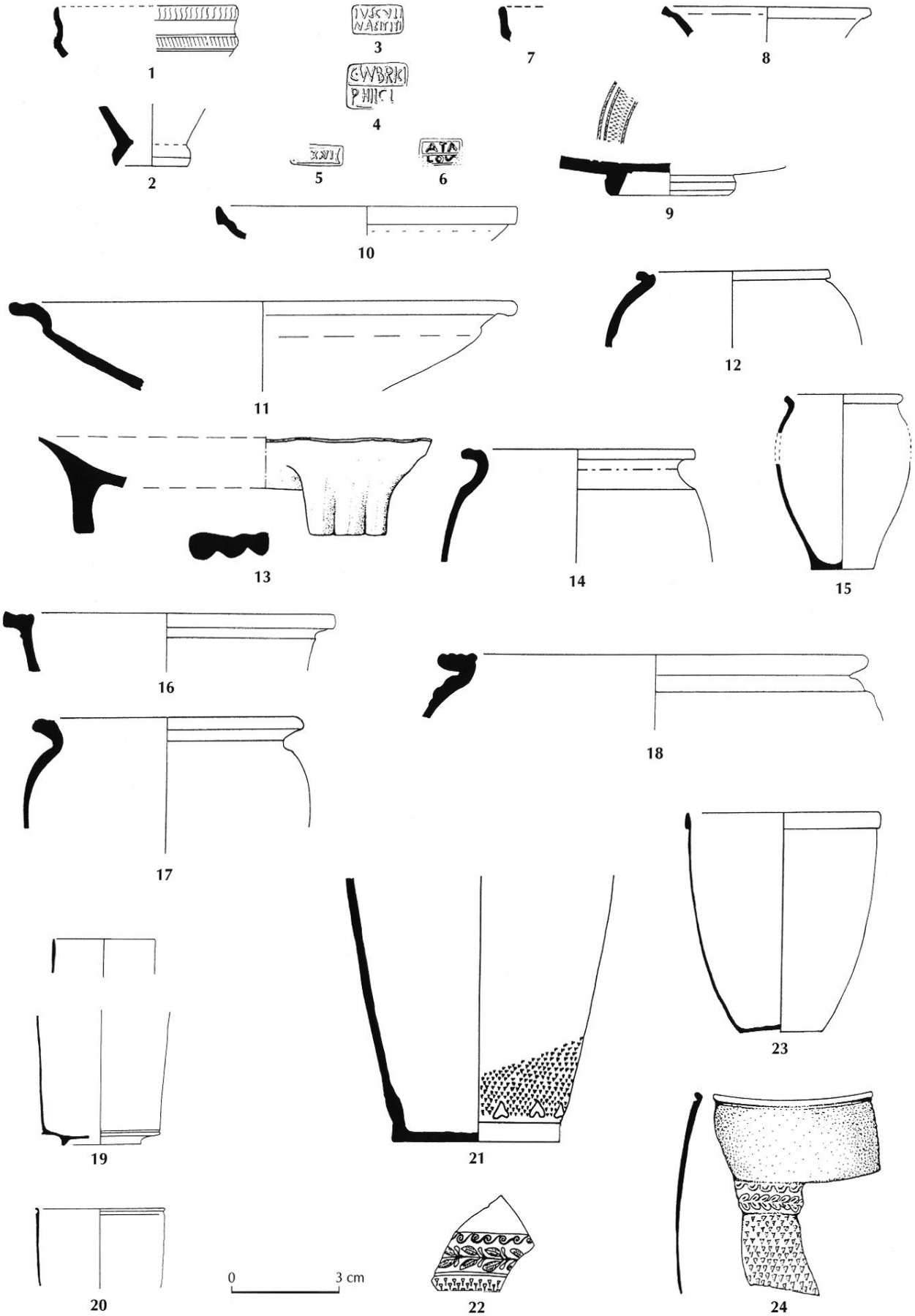

Fig. 6 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie et École des mines, faciès céramique des premiers états d'occupation : vaisselle d'importation (dessins : n°s 1-6, 12-16, 18, 21-24, d'après du Bouëtiez, 1993 ; n°s 7-11, 17, 19-20, S. Robin).*

de sigillée (fig. 6, n° 2). Quelques formes issues du « cercle de la campanienne B » (plats Lamb. 6, tasse et assiettes du service Ib et Ic) sont notamment répertoriées rue Pierre-et-Marie-Curie et à l'École des mines [21]. Particulièrement remarquable est la présence, dans ces mêmes niveaux, d'*unguentaria* précoces de type Halt. 30, dont cinq exemplaires ont déjà été recueillis à Paris, à l'institut des Jeune Sourds, à l'École des mines, rue Pierre-et-Marie-Curie et au Collège de France [22] (fig. 7). Rarement attestée sur les sites d'habitat contemporains, la forme est en revanche très fréquente sur les camps militaires du *limes*, qui ont livré la plupart des séries connues en Gaule du Nord [23].

Les céramiques gallo-belges originaires de la Gaule du Nord-Est (*terra nigra*) sont extrêmement répandues sur tous les sites parisiens (fig. 8, n° 6). Leur période de fabrication s'étend du dernier tiers du Ier s. avant J.-C. à la première moitié du Ier s. après J.-C., pour un répertoire peu varié. Il s'agit essentiellement de plats ou d'assiettes, plus rarement de coupes et de quelques formes hautes. Les formes de type Gose 283 (imitations de Lamb. 7, parfois ornées de décors au peigne), Gose 286 et 287 (imitations de Lamb. 6), les gobelet ovoïdes et les imitations de tasses Halt. 8 se rattachent vraisemblablement à un stade précoce de cette production [24].

Un premier groupe de *terra rubra* précoce comprend les assiettes Gose 283 et des pots-tonnelets de pâte orangée à brun-rouge (fig. 8, n° 7). Un répertoire plus « classique » inclut les assiettes des tasses Gose 301/302, quelques calices et plusieurs gobelets de type « Mont Beuvray », ainsi que des assiettes à enduit rouge « pompéien », en quantités limitées mais systématiques : les trois modèles de plats les plus courants, à lèvre carrée, en amande et arrondie, sont associés dans une même fosse à l'École des mines [25] (fig. 8, nos 10-12).

Fig. 7 – *Institut des Jeunes Sourds, horizon préurbain :* unguentarium. *Hauteur approx. : 28 cm (photo M. Paturange, commission du Vieux-Paris).*

Le répertoire des céramiques dorées au mica (fig. 6, n° 3), vraisemblablement issues d'officines régionales, est limité à quatre formes : urnes, jattes, écuelles tripodes, *dolia* [26]. Quelques assiettes à marli de type Lamb. 6, jattes à bord rentrant et jattes tripodes complètent cet inventaire. La céramique fine dite noire à pâte rouge (NPR), caractéristique de la région, trahit une forte influence du répertoire traditionnel gaulois (fig. 8, n° 18). La

21. L'origine de ces fabrications est difficile à déterminer en l'absence d'analyses physico-chimiques : l'aspect des pâtes, beige clair au vernis noir abîmé, s'accorde néanmoins avec une fabrication dans la vallée du Rhône.

22. Robin, 1993 et renseignement L. Guyard : pâte beige rosé, fine et micacée, avec rehaut d'engobe sur le col. Un autre exemplaire complet (non localisé) est reproduit par T. Vacquer.

23. Sur la présence massive du type à Numance, Caceres el Viejo, Dangstetten, Oberaden, Rödgen, Haltern, *Vetera*/Xanten, Neuss, *Vindonissa, Camulodunum*, Bâle (castel augustéen), Magdalensberg : Ulbert, 1984, p. 173-174 ; Simon, Schönberger, 1976, p. 178 (avec liste de parallèles).

24. Les pâtes sont très variées, gris foncé à chamois, parfois brunes, plus ou moins micacées ; les plus précoces possèdent des surfaces brutes ou lissées, presque toujours micacées, de qualité et d'aspect variés. Sur cette production, dont le démarrage ne semble pas remonter au-delà du dernier tiers avant J.-C., voir en dernier lieu Reinert, 1992 et Metzler, 1995, p. 400-443.

25. Goudineau, 1976 : importés d'Italie dès le début du Ier s. avant J.-C., les plats à enduit rouge font l'objet, dès les années 30 avant J.-C., d'imitations gauloises de plus ou moins bonne qualité, notamment à Lyon/Loyasse ou à Saint-Romain-en-Gal (Desbat *et al.*, 1997).

26. Un recensement systématique des découvertes parisiennes dans Jobelot, 1992. La forme d'urne la plus fréquente, à lèvre oblique simple ou moulurée, cohabite avec la version Besançon jusqu'à la fin de la période d'Auguste. Ce type de production est attesté sporadiquement dès la fin de l'époque gauloise, par exemple à Villeneuve-Saint-Germain ou à Varennes-sur-Seine.

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

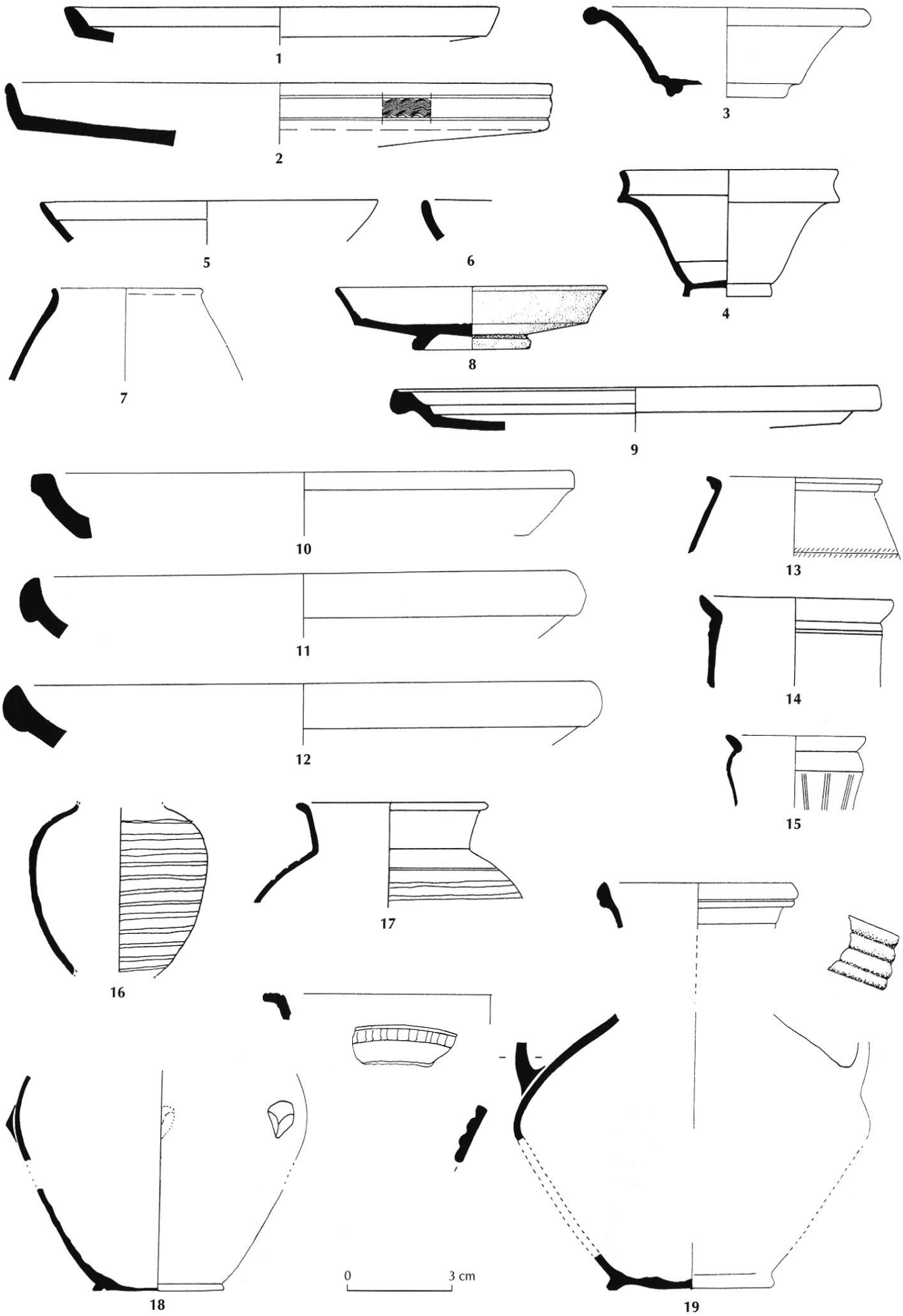

Fig. 8 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie et École des mines, faciès céramique des premiers états d'occupation : vaisselle d'importation et céramiques fines (dessins : n°s 1, 2, 7, 8, 10, 12, 18, 19, S. Robin ; n°s 3-6, 9, 11, 13-17, d'après du Bouëtiez, 1993).*

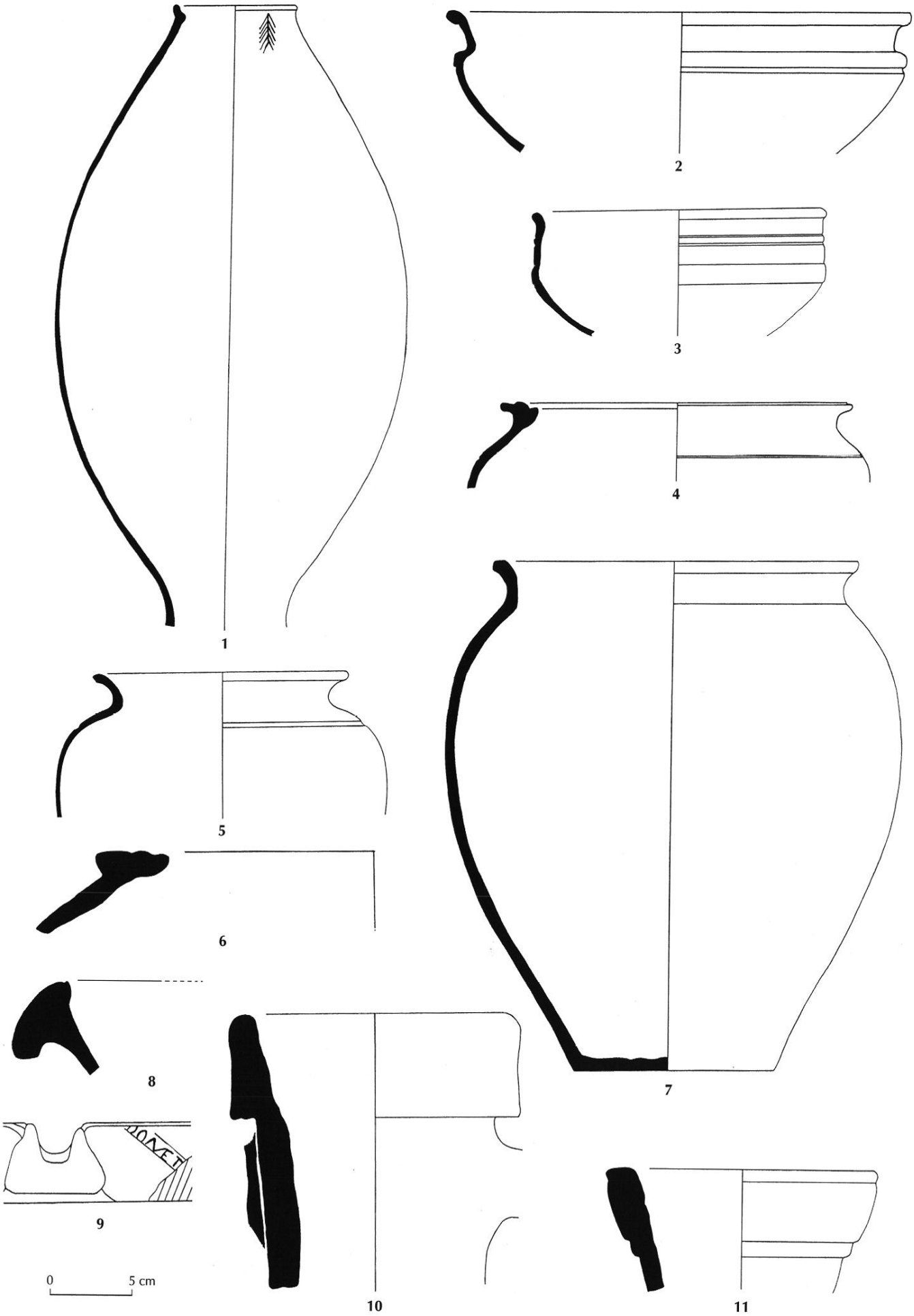

Fig. 9 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie et École des mines, faciès céramique de l'horizon préurbain : communes diverses et amphores (dessins : n°s 1, 4, 5, 7, 9, d'après du Bouëtiez, 1993 ; n°s 2, 3, 6, 8, 10, 11, S. Robin).*

forme 35 et une forme à bord oblique non répertoriée constituent les types les plus fréquents et les plus précoces [27]. Pour la céramique commune claire, on rencontre essentiellement des cruches de pâtes très diverses, à pâte rouge-ocre et engobe blanchâtre (fig. 9, nos 2, 3).

Connus sous divers modules de très grande dimension, les *dolia* possèdent une lèvre horizontale ornée de deux ou trois sillons, parfois poissés à hauteur du col. Certains exemplaires plus précoces à lèvre oblique et cannelée (fig. 9, nos 4, 5), attestés au fond du puits du Sénat et dans l'une des fosses de la rue Pierre-et-Marie-Curie, appartiennent à la fin de la période gauloise : La Tène D2 (Guadagnin, 1983, p. 204-205 ; Poux *et al.*, 1999, p. 45-47). La céramique de type Besançon est présente dans les premiers niveaux, en même temps que les céramiques « fines » dorées au mica. Sa période de production s'étend de La Tène finale au règne de Tibère (Jobelot, 1992). Les *dolia* à bord horizontal mouluré, les jattes à bord rentrant et les urnes à lèvre moulurée constituent les formes les plus fréquentes (fig. 6, n° 4). La céramique non tournée, très peu représentée, ne paraît pas spécifique à cet horizon [28]. La céramique commune sombre se décline en divers types de pâte plus ou moins fine et sableuse, à surface granuleuse ou mate, à plages lissées. Les formes (écuelles carénées, bols à baguettes, vases ovoïdes à lèvre éversée, vases « balustres », couvercles et nombreux petits *dolia*) sont fortement influencées par les modèles gaulois (fig. 8, n° 19).

Un apport chronologique important est fourni par l'étude du mobilier amphorique : partant du puits A19, un premier inventaire a permis de révéler la présence de nombreuses amphores républicaines Dressel 1 sur le site, qui atteint plus d'une centaine d'individus entre le secteur du jardin du Luxembourg (fig. 19, n° 1), la rue Cujas, la rue Pierre-et-Marie-Curie (fig. 9, n° 10), le Collège de France, les thermes de Cluny, la rue de la Bûcherie, l'île de la Cité et la rue Saint-Martin (Poux *et al.*, 1999, p. 40-43). Presque entièrement dominé par la variante la plus tardive de la forme, dite Dressel 1B, à lèvre haute et verticale, épaulement marqué et pied longiligne, ce faciès n'en reflète pas moins une phase d'importation archaïque à rapprocher de la présence discrète de fragments de céramique campanienne sur le site (voir *supra*, p. 9). L'effacement simultané de ce type d'importations italiques dès les années 40/30 avant J.-C. face à l'apparition d'autres productions fournit en effet un *terminus ante quem* relativement fiable (Desbat, 1998 ; Poux *et al.*, 1999, p. 34-44) : l'ampleur et l'homogénéité du faciès, tel qu'il est matérialisé par la cinquantaine d'amphores Dressel 1B regroupées dans le puits du Sénat (fig. 2), pouvant être opposées à la diversification généralisée des types perceptibles sur les épaves et l'ensemble de la Gaule à partir du milieu du Ier s. avant J.-C. Bien que minoritaires, d'autres formes se rencontrent sporadiquement dans ce même horizon : variantes précoces d'amphores à *defrutum* Haltern 70 à l'École des mines (fig. 9, n° 11), d'amphores à saumure Dressel 9-10 rue de la Bûcherie, d'amphores à huile Dressel 20A et de quelques amphores tarraconaises Pascual 1 rue Pierre-et-Marie-Curie, trahissant une modification rapide des habitudes alimentaires [29]. Loin d'être anecdotique, la découverte de coquilles de moule ou d'huître, dans les niveaux les plus précoces de l'École des mines, de la rue Cujas ou de la rue Pierre-et-Marie-Curie, participe du même changement [30].

Dans le même ordre d'idées, la présence inhabituelle de lampes à huile précoces importées d'Italie ou de Méditerranée orientale mérite d'être soulignée : un exemplaire complet du type dit à tête d'oiseau (*Vogelkopflampe*), daté du dernier tiers du Ier s. avant J.-C., figure notamment parmi les niveaux précoces de la rue Pierre-et-Marie-Curie [31] (fig. 10, n° 1) ; une datation encore plus ancienne peut être retenue pour une lampe à picots (*Warzenlampe*), intacte également, découverte au siècle dernier rue de l'Abbé-de-l'Épée (fig. 10, n° 2) ;

27. Jobelot, Vermeersch, 1991. La version commune de cette fabrication est proche de la morphologie et de la composition des communes sombres sableuses. Plusieurs formes (bols à baguettes, jattes carénées, pots ovoïdes) sont attestées dans les deux fabrications.

28. Cette absence relative avait été notée lors de l'étude des deux fosses antérieures aux habitats de l'École des mines, où toutes les céramiques (plus d'une centaine en NMI) étaient tournées, à l'exception d'une urne Besançon.

29. Sur les faciès d'importations précoces en Gaule interne, voir en dernier lieu Martin-Kilcher, 1994, p. 561 *sqq.*

30. Cette impression devra être confirmée sur la base d'un projet d'étude en cours, consacré au mobilier faunique des habitats de la rive gauche (T. Oueslati, sous la dir. de S. Lepetz).

31. Type 4 de Dressel. La pâte fine orangée de surface beige, différente des productions « campaniennes » de la vallée du Rhône, la forme atypique des volutes latérales et la silhouette campaniforme de la base ne semblent trouver aucune comparaison directe (C. Bémont, comm. pers.) : mauvaise interprétation du modèle initial ou origine provinciale plus lointaine, extérieure à la Gaule ou à l'Italie ?

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

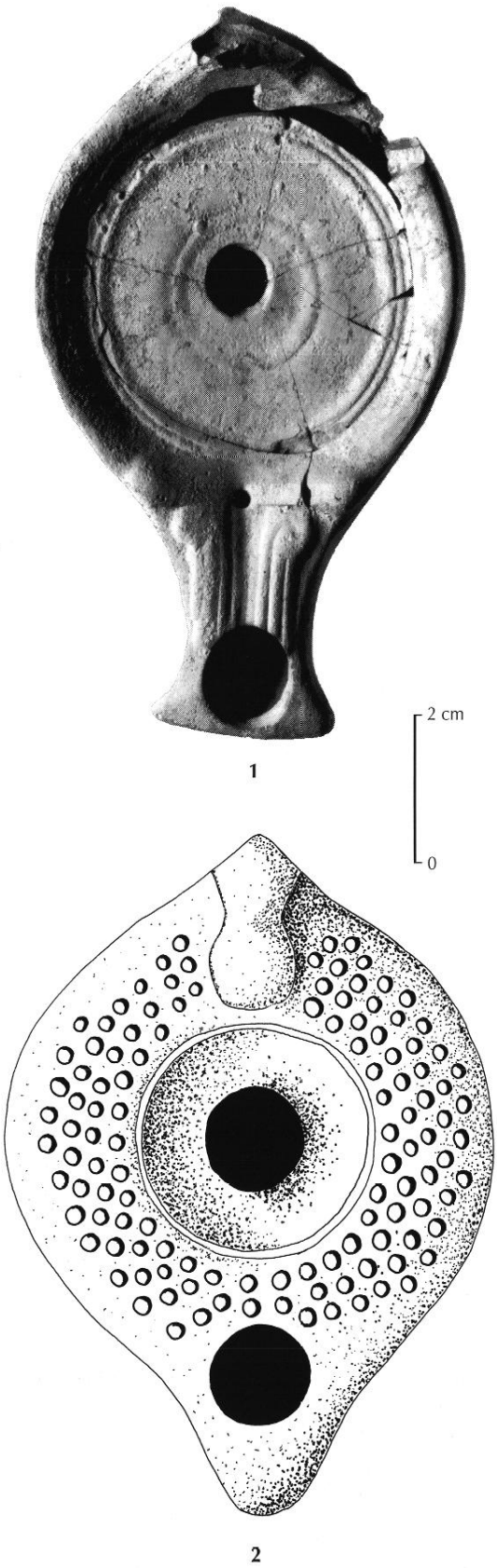

Fig. 10 – *Lampes à huile précoces : 1, lampe à tête d'oiseau, horizon préurbain, rue Pierre-et-Marie-Curie (cliché M. Paturange, commission du Vieux-Paris) ; 2, lampe à picots, rue de l'Abbé-de-l'Épée (inédite, collection du musée Carnavalet, n° inv. 1401) (dessin F. Médard).*

plus exotique encore est la découverte, rue Cujas, d'un modèle oriental vraisemblablement originaire de Palestine, dont l'arrivée précoce sur le site ne s'intègre pas dans les schémas d'importation courants (Bémont, *in* : *Lutèce...*, 1984, p. 203-204 et renseignement de l'auteur).

On ne s'attardera pas en détail sur l'abondant mobilier numismatique précoce recueilli à ce jour sur le site de Paris, qui a fait l'objet d'une étude exhaustive devant être publiée prochainement[32].

Il n'est pas inutile de rappeler que le nombre de monnaies gauloises découvertes sur le périmètre de la capitale s'élève, selon un premier inventaire, à plus de 300 pièces, issues en partie de dragages de la Seine, mais aussi, pour moitié d'entre elles, de contextes bien identifiables. La cartographie des découvertes met en évidence deux faciès bien distincts, correspondant selon toute vraisemblance à deux étapes chronologiques successives (fig. 11) : le premier, centré sur l'île de la Cité et les deux berges de la Seine, documente les débuts de l'occupation du site, à une date légèrement antérieure au milieu du Ier s. avant notre ère. Le second faciès apparaît étroitement lié aux occupations proto-urbaines de la ville haute, sur la montagne Sainte-Geneviève et ses abords. Nous ne considérerons ici que le faciès le plus récent, constitué de numéraires indigènes et tardo-républicains majoritairement postérieurs à la conquête romaine.

Un exemple représentatif réside dans la quarantaine de monnaies recueillies en 1991 rue Pierre-et-Marie-Curie, où le monnayage précoce représente plus de 60 % du lot. La présence de six monnaies républicaines, datées entre 101 et 36 avant J.-C., mérite une mention toute particulière[33] (fig. 12, nos 1, 2). Les fouilles effectuées sur

32. Étude exhaustive du corpus *in* : Poux *et al.*, à paraître.

33. Détermination M. Amandry et M. Dhénin (Cabinet des Médailles) : *RRC* 325/1 (L. Senti C.f., 101 av. J.-C.), *RRC* 333/1 (C. Egnatulei C.f.Q., 97 av. J.-C.), *RRC* 393/1a (Cn. Len. Q., 76/75 av. J.-C.), *RRC* 464/5 (T. Carisius, 46 av. J.-C.), *RPC* 520 (semis de Nîmes, ca. 40 av. J.-C.), *RPC* 515 (Copia, Dupondius, ca. 36 av. J.-C.).

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

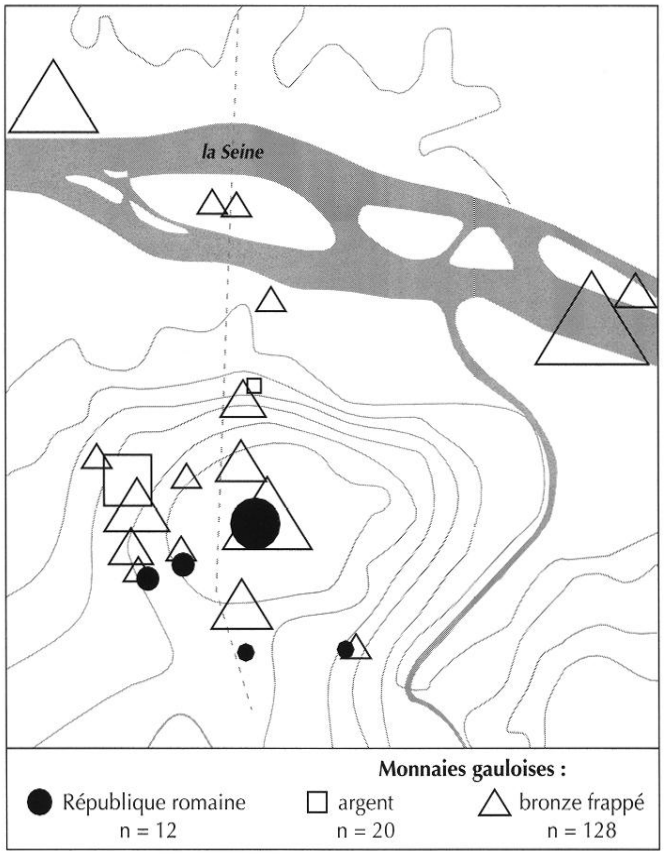

Fig. 11 – *Faciès monétaire de la seconde moitié du Ier s. avant J.-C. (d'après Poux* et al., *à paraître).*

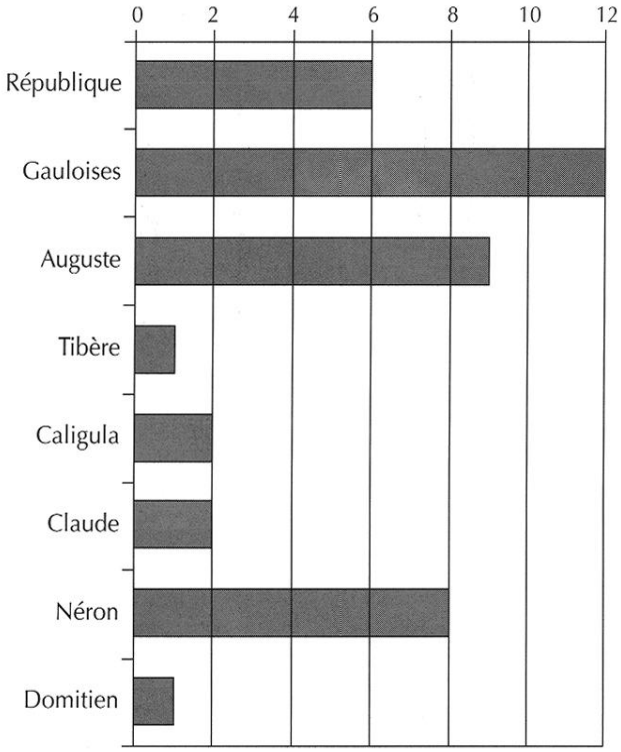

Fig. 12 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie, monnaies précoces : 1, denier républicain, 76-75 avant J.-C. ; 2, denier républicain, 46 avant J.-C. ; 3,* quadrans *à légende GERMANUS INDUTILLI ; 4, bronze frappé gaulois à légende ECCAIOS (clichés M. Paturange, commission du Vieux-Paris).*

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

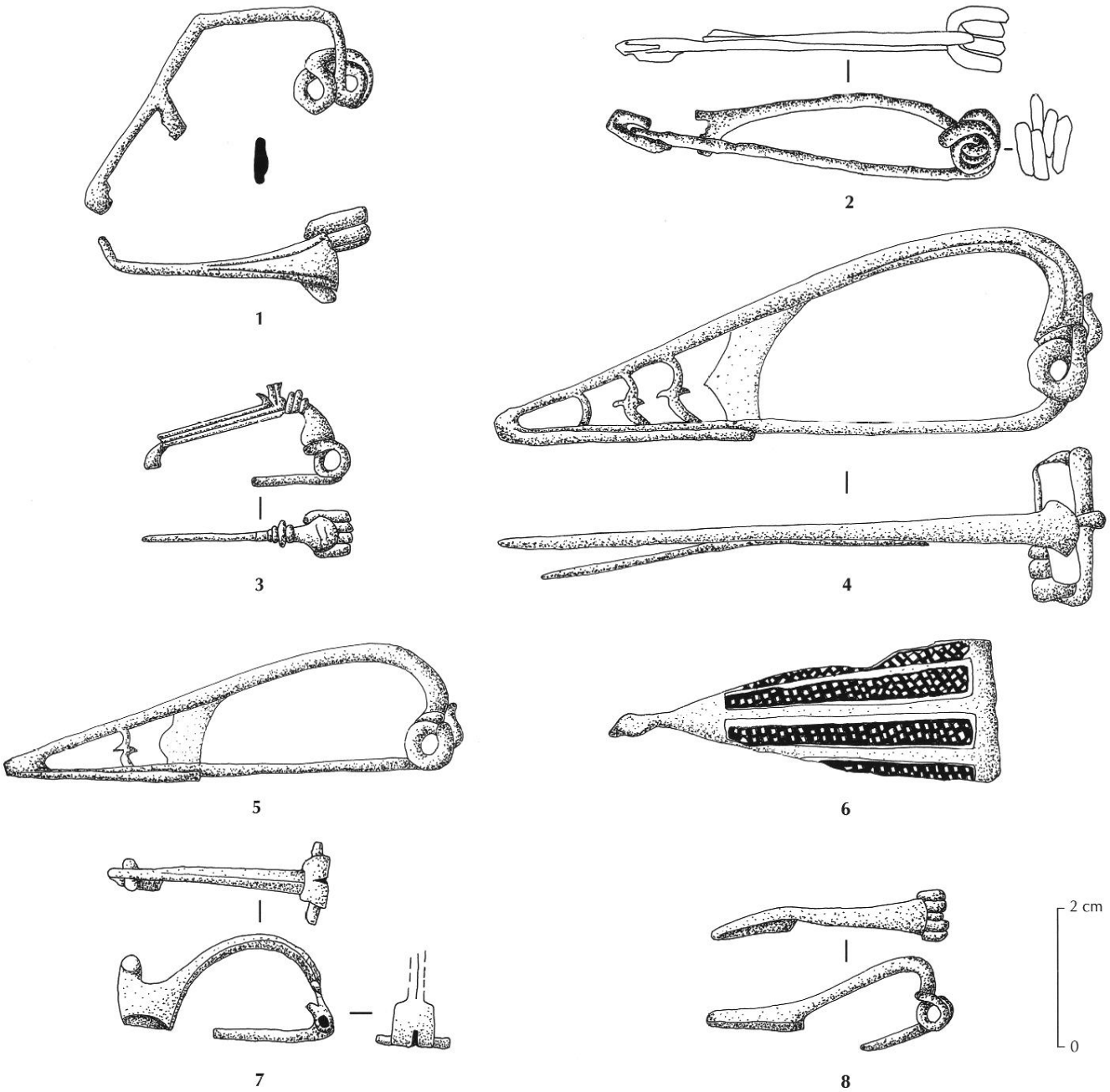

Fig. 13 – *Types de fibules précoces recueillies à Paris (provenances diverses) (dessin F. Médard).*

la montagne Sainte-Geneviève et sa périphérie ont livré plus d'une quinzaine de monnaies contemporaines. Le nombre relativement important des monnaies gauloises (12) est conforme aux découvertes déjà effectuées dans ce secteur, dont la part cumulée s'élève à plus de 80 pièces. Les lots étudiés à ce jour se distinguent par une nette prépondérance des bronzes frappés, assortis de quelques deniers à légende TOGIRIX, correspondant au faciès de circulation indigène le plus tardif mis en évidence pour cette partie de la Gaule, contemporain ou postérieur à la conquête [34]. Le site de

34. Guichard *et al.*, 1993 et Delestrée, 1996, p. 119-121. Voir à titre de comparaison les faciès d'Alésia (B. Fischer *in* : *Vercingétorix et Alésia*, 1994, p. 292-300) ou de Pommiers, dans l'Aisne (Guichard *et al.*, 1993, p. 35-36, fig. 8).

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

la rue Pierre-et-Marie-Curie a livré pas moins de six petits bronzes frappés à légende ECCAIOS, vraisemblablement émis sur place. La récurrence, dans toutes les fouilles parisiennes, de ce monnayage imité d'un denier césarien émis en 49/47 avant J.-C. fournit un *terminus* précieux : leur accumulation pourrait attester d'une activité monétaire sur le site peu éloignée du milieu du siècle [35]. Tout aussi remarquable est la découverte de deux petits bronzes tardifs à légende GERMANUS INDUTILLI L, déjà attestés à Paris à hauteur de six exemplaires [36] (fig. 12, n° 3). La présence de monnaies de Nîmes de la première série constitue un autre indice de précocité : leur association fréquente avec le numéraire gaulois, rue Pierre-et-Marie-Curie, rue Cujas ou à l'École des mines, s'assortit parfois d'autres frappes plus tardives, émises à la fin du règne d'Auguste ou au début du règne de Tibère [37].

L'ancienneté du faciès s'exprime également à travers le modeste corpus de fibules recueillies sur le site (fig. 13). Pour ne considérer que les exemplaires publiés, les collections du musée Carnavalet recèlent plusieurs types dont l'attribution à la fin de l'époque gauloise est assurée : fibule de Nauheim, fibule filiforme à arc cambré ou coudé, apparentée à celles du puits du Sénat, fibule à ailettes naissantes, fibule d'Alésia, fibule Almgren 241 précoce à pied ajouré en « S », provenant de fouilles anciennes effectuées en périphérie de la montagne Sainte-Geneviève, à quelques mètres de la rue Pierre-et-Marie-Curie, autant de fossiles caractéristiques de La Tène D2, datables du milieu ou du troisième quart du Ier s. avant J.-C. (Poux *et al.*, à paraître).

35. Colbert de Beaulieu, 1970, p. 123-126 ; Poux *et al.*, à paraître. Ces émissions, dont l'origine se resserre au fil des découvertes sur le site de Paris (au moins 31 exemplaires signalés), constituent avec les monnaies à légende Venextos (BN 7850) le second témoignage d'une activité monétaire sur le site dans la seconde moitié du Ier s. avant J.-C.

36. Découvertes parisiennes : lit de la Seine (Scheers, 1977, p. 86, n° 54), institut Curie et rue de l'Abbé-de-l'Épée (plus de quatre exemplaires, renseignement P. Marquis). La répartition très spécifique de cette série trahit un lien étroit avec la sphère militaire (voir *infra*, note 85, p. 212).

37. Rue Pierre-et-Marie-Curie : une imitation de Nîmes 1re série (28 av. J.-C./9 av. J.-C.), un *dupondius* de Nîmes 2e série (10/14 apr. J.-C.), deux deniers de Lyon *RIC* I, 55/206 (2 av. J.-C./4 apr. J.-C.), trois as à l'autel de Lyon 2e série (10/13 apr. J.-C.), un semis de Lyon (13/14 apr. J.-C.). Voir la découverte, rue Cujas, de deux demi-as de Nîmes première série, associés à six monnaies gauloises, dont deux bronzes à légende Eccaios (Bouthier, 1984, p. 117-119).

DE CÉSAR À AUGUSTE : PRÉCOCITÉ ET VECTEURS DE LA ROMANISATION

De ce rapide survol on peut d'ores et déjà tirer deux conclusions préliminaires.

La première concerne la mise en évidence d'une première phase de fréquentation du site, clairement antérieure au dernier tiers du Ier s. avant J.-C. Assemblage le plus précoce attaché à ce secteur de la ville, le mobilier du puits A19 impose un nouveau point d'ancrage, situé au plus tard des années 40/30 avant J.-C. Loin de se limiter à ce seul ensemble, la présence massive de monnaies gauloises, d'amphores Dressel 1, ainsi que d'autres catégories de mobilier, comme la céramique campanienne ou certains types de fibules précoces, constitue autant de preuves tangibles d'une fréquentation du site antérieure à 30 avant J.-C. Souvent associée à des formes augustéennes, leur présence sur la montagne Sainte-Geneviève est surtout perceptible sous une forme résiduelle. L'absence provisoire de niveaux en place directement attribuables à cette première phase d'occupation ne permet donc pas d'en préciser l'étendue ni la nature.

Le même problème se pose pour le mobilier augustéen issu des niveaux précédant le changement d'ère. Sa nature très remaniée, alliée à l'impossibilité d'établir un phasage raisonné des vestiges, n'autorise aucune sériation plus précise à l'intérieur de la fourchette 30 avant J.-C./10 après J.-C. La seule certitude concerne l'existence d'éléments incontestablement antérieurs à l'horizon des camps rhénans (15 avant J.-C./9 après J.-C.) : marques italiques précoces, gobelets de Loyasse, plats à enduit rouge pompéien, *terra nigra* archaïque, variantes anciennes d'amphores à huile ou à saumures, associées à des amphores Dressel 1 et à des céramiques campaniennes résiduelles s'inscrivent dans un faciès similaire à l'horizon gallo-romain précoce (GR 1) de la région trévire (Metzler, 1995, p. 542-563). La lecture des vestiges combinée à l'analyse du mobilier d'importation pourraient conduire, à terme, à la définition de deux phases d'occupation distinctes, articulées autour des années 20/15 avant J.-C.

Une datation globale, comprise entre les années 30 avant J.-C. et 10 après J.-C. pour les niveaux en place de la montagne Sainte-Geneviève, couvrant toute la seconde moitié du Ier s. avant J.-C. pour l'ensemble du faciès d'occupation précédant l'urbanisation du site, peut donc être retenue à titre provisoire. Loin d'appuyer une

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

localisation de la Lutèce gauloise au centre de la capitale, ces nouvelles données confirment également l'absence d'éléments attribuables à La Tène D1, voire même à La Tène D2a de la chronologie rhénane [38]. Si l'existence d'une occupation du site largement antérieure à la ville augustéenne semble désormais avérée, cette dernière s'inscrit selon toute évidence dans un contexte postérieur à la conquête, donc à la destruction de l'*oppidum* parisiaque (Poux *et al.*, 1999). Cette évidence incite plus que jamais à rechercher ailleurs cette occupation, dans la ville basse, ou tout autre site des abords de la Seine susceptible de correspondre à la description de César [39]. Difficilement démontrable en l'état, l'hypothèse d'un transfert pur et simple de l'occupation, selon un schéma bien connu pour d'autres sites de Gaule septentrionale, constitue une alternative tout à fait plausible.

La seconde caractéristique de ce faciès touche à son caractère profondément romanisé, perceptible dès les origines de l'occupation. De l'ancienneté du processus témoigne la composition du puits A19, marquée par la prépondérance des amphores italiques, la présence d'une imitation précoce de vaisselle métallique à couverte micacée et, plus encore, d'accessoires métalliques empruntés au répertoire militaire romain. Le même sentiment se dégage du faciès recueilli sur la montagne Sainte-Geneviève, exception faite des productions locales issues du répertoire indigène, la présence de vaisselle de qualité importée d'Italie ou de Lyon désigne Lutèce comme un lieu stratégique, où la romanisation est déjà bien intégrée. L'arrivée précoce et régulière de sigillées italiques, de parois fines lyonnaises, d'amphores à saumure hispaniques et de crustacés marins tranche clairement avec les faciès d'importation attestés, à la même époque, dans ce secteur de la Seine. Il en va de même pour d'autres catégories d'objets, comme les lampes à huile, les balsamaires, les boîtes à sceaux et la vaisselle en bronze importée (fig. 17), dont la fréquence à Paris reste sans équivalent sur le plan régional [40], ou encore, de la présence insolite d'un cadran solaire en calcaire coquillier dans les niveaux précoces de la rue Cujas (Bouthier, 1984, p. 118, fig. 29b). La bonne représentation des numéraires romains précoces évoque la contrepartie d'un commerce florissant, dont les protagonistes sont aujourd'hui bien identifiés. Toutes ces innovations, en rupture totale avec les modes d'existence indigènes, reflètent plus qu'une simple acculturation, aussi rapide fût-elle, des populations locales.

Des faciès absolument comparables, mis en évidence à Amiens, sur le Titelberg et le Petrisberg, près de Trèves, à Bâle-Münsterhügel, sur le Lindenhof à Zurich ou à la Chaussée-Tirancourt, ont été interprétés comme la marque d'une forte présence d'éléments étrangers, que d'autres indices s'accordent à désigner comme des militaires [41]. La découverte sur ces mêmes sites de pièces d'armement légionnaire ne représente que la face visible d'un même phénomène : vin, condiments alimentaires [42], vaisselle de luxe [43], lampes à huile [44], cosmé-

38. L'absence totale, dans tous les ensembles étudiés à ce jour, de fibules de Nauheim, d'amphores Dressel 1A et la rareté des potins comparativement aux bronzes frappés, pour ne citer que quelques exemples, sont à cet égard particulièrement significatives.

39. Une localisation sur l'île de la Cité ou les berges de la Seine ne s'appuie sur aucun indice concret (Busson, 1996, 1998). Le site des Guignons à Nanterre, par exemple, qui a livré un abondant mobilier daté de La Tène moyenne et finale (céramique peinte, amphores, parures, armement, monnaies, coin monétaire), constitue en revanche une alternative plausible (voir une présentation succincte du site dans Pasquier, 1997).

40. L'utilisation très précoce de lampes à huile sur le site est d'autant plus exceptionnelle qu'il s'agit d'une catégorie rarement attestée sur le plan régional, toutes périodes confondues (Barat, 1993, p. 208, fig. 148). On trouve un bon échantillon de la vaisselle en bronze exhumée sur le site dans le catalogue du musée Carnavalet, dont plusieurs situles en bronze martelé d'époque tardo-républicaine (Ier s. avant J.-C.) provenant du lit de la Seine, près du port Saint-Bernard (Bonnet *et al.*, 1989, p. 232-256).

41. Bayard, Massy, 1983, p. 44-46 ; Metzler, 1995 ; Goethert-Polascheck, 1984 ; Helmig, 1990 ; Vogt, 1948 ; Brunaux *et al.*, 1990. L'influence de l'élément militaire dans la composition des faciès préurbains postérieurs à la conquête est abordée en détail par J. Metzler, 1995, p. 570-571 et 608-620.

42. Sur la question du marché civil et militaire des importations de vin, d'huile et de sauces à poisson au Ier s. avant notre ère, voir en dernier lieu Martin-Kilcher, 1994, p. 561-565.

43. La part importante de la consommation militaire dans la diffusion des sigillées arétines précoces dans le nord de la Gaule, accompagnée d'une lente propagation parmi les élites locales, a été récemment soulignée par J. Metzler, 1995, p. 499-501 ; voir en dernier lieu, Desbat *et al.*, 1997, p. 238-240, fig. 94 : la destination militaire des productions lyonnaises (notamment des gobelets d'Aco) comporte peu d'exceptions – parmi les trois sites mentionnés à titre de contre-argument (Liberchies, Titelberg et... Paris), deux ont livré depuis les traces tangibles d'une présence militaire.

44. L'hypothèse solidement défendue par A. Leibundgut (1977, p. 99-129) d'un usage essentiellement militaire des lampes à huile, au moins en ce qui concerne les découvertes augustéennes, ne semble pas démentie par les découvertes récentes : voir, à titre d'exemple, les données stratigraphiques du théâtre d'Augst, où la proportion des lampes fermées évolue parallèlement à celle des *militaria* : Furger, Deschler-Erb,

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

tiques [45] et coquillages marins [46] constituent en effet les principaux marqueurs d'un marché militaire bien attesté, à partir de 15 avant J.-C., sur les camps rhénans. L'existence, avant cette date, d'un faciès parisien très « romanisé », alimenté par les mêmes produits, suscite donc un certain nombre de questions que l'on ne saurait éluder.

UNE FONDATION SOUS CONTRÔLE

L'existence de soldats ou de vétérans parmi la population de la Lutèce romaine, dont témoignaient jusqu'à ce jour quelques inscriptions et monuments figurés, a longtemps été considérée comme un phénomène marginal et tardif (Duval, 1960, n°s 19-22 et 1961, p. 254 ; Hatt, 1984, p. 82). Occultée par l'importante activité artisanale et commerciale hébergée par la ville du Haut-Empire, cette évidence trouve aujourd'hui une illustration concrète dans les données du terrain.

L'indice le plus précoce d'une présence militaire sur le site réside, une fois encore, dans le puits du Sénat : l'équipement mixte porté par le défunt, incluant épée gauloise, *cingulum militare* et éléments de cordonnerie militaire, souligne selon toute probabilité son appartenance aux corps auxiliaires de l'armée romaine. Évoquée à titre d'hypothèse de travail, une présence durable de ces mêmes corps sur le site ne pouvait s'appuyer que sur des conjectures. La mise en évidence récente, dans un périmètre proche, de fossés défensifs et d'objets militaires contemporains des débuts de l'urbanisation contribue aujourd'hui à replacer cette découverte dans un contexte plus large.

L'EXEMPLE DE LA RUE PIERRE-ET-MARIE-CURIE

Un indice significatif réside dans la présence, rue Pierre-et-Marie-Curie, de nombreux objets métalliques liés de près ou de loin au domaine militaire [47]. La description suivante ne concerne que les découvertes imputables à la catégorie « *militaria* » : soit une trentaine d'objets, représentant à eux seuls plus de 60 % du petit mobilier en bronze issu de la fouille, dont la moitié seulement a été recueillie en position primaire [48]. Leur description par catégories d'équipement renvoie aux figures 14 à 17, qui permettent également d'appréhender leur distribution par contextes : à une première série de pièces précoces provenant du paléosol, de fosses antérieures à l'habitat ou des premiers niveaux d'occupation datés de la période Auguste-Tibère (fig. 14, n°s 1-11), ont été associées d'autres découvertes, issues du deuxième état de construction en torchis d'époque claudienne (fig. 14, n°s 12-21 et fig. 15, n°s 1-9) ou de contextes résiduels plus tardifs, correspondant à la phase d'abandon du site (fig. 15, n°s 10-14 et fig. 16, n°s 1-14).

ARMEMENT OFFENSIF

Une grande pointe en fer se range sans équivoque dans cette première catégorie (fig. 15, n° 10). Sa forme pyramidale et la présence d'une douille d'emmanchement l'apparentent aux talons de lances en fer attestés sur quelques sites de la fin de l'époque gauloise et sur nombre de camps militaires romains d'époque républicaine ou impériale [49]. Sa conception massive, l'étroitesse du trou d'emmanchement et la section quadrangulaire

1992, p. 26-27, fig. 13 (remise à jour des découvertes) et p. 28-30. L'explication de ce phénomène réside peut-être dans une hypothèse récente, liant l'usage des lampes à huile à certains cultes domestiques d'origine italique plutôt qu'à un nouveau mode d'éclairage (Raselli-Nydegger, *in* : Deschler-Erb, 1996, p. 109).

45. La concentration des découvertes de balsamaires sur les sites du *limes* (voir *supra*, note 22, p. 191) désigne l'armée comme principal débouché des importations en huiles et baumes parfumés en provenance de Campanie ou d'Égée orientale.

46. Sur l'importation massive de crustacés marins sur les camps en tant qu'extra particulièrement prisé des soldats romains, voir Reddé dir., 1996, p. 202.

47. L'étude de l'équipement militaire, domaine pointu s'il en est, n'aurait pu être menée à bien sans l'aide et les conseils éclairés de E. Deschler-Erb (université de Bâle) et de V. Brouquier-Reddé (CNRS), qu'ils reçoivent ici l'expression de notre gratitude.

48. Certains d'entre eux ont été reproduits dans le catalogue d'exposition : *Cent ans d'histoire de Paris*, 1998. Le reste du mobilier correspond, tant en quantité que dans sa composition, à l'inventaire domestique couramment attesté sur le site : manche de clef, balance portative, cuillère, épingle, fibule-broche ou à queue de paon, hameçon, navette, etc. (Eristov, Robin, 1998).

49. Notamment à Numance (Schulten, 1913), à Caceres el Viejo (Ulbert, 1984), Alésia (*Vercingétorix et Alésia*, 1994, p. 278, fig. 6, n°s 8-9), Dangstetten (Fingerlin, 1986, p. 244, F. 38, n° 3 ; p. 371, F. 402, 14) ou *Vindonissa* (Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 18, n°s 299-304). Les exemplaires « romains » issus des camps du *limes* sont plus longs que la plupart des exemplaires connus en milieu indigène.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

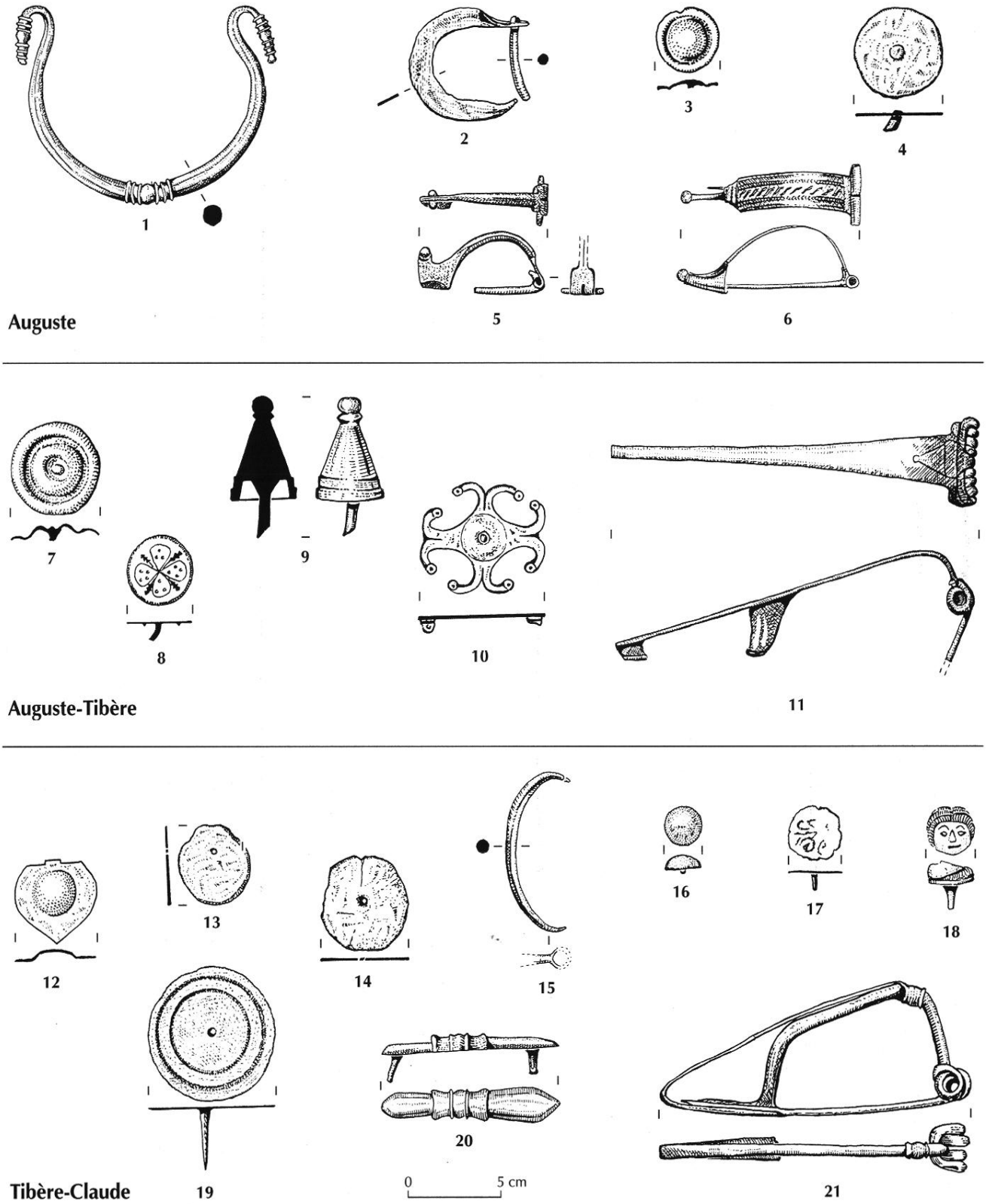

Fig. 14 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie : mobilier militaire précoce (dessins F. André, commission du Vieux-Paris).*

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

de la pointe, ainsi qu'un léger renflement perceptible à mi-hauteur de l'objet suggèrent néanmoins une autre fonction : les nombreux parallèles connus sur les camps précoces du *limes* permettent de l'identifier à un type de trait de baliste caractéristique de la fin de l'époque républicaine et du tout début du principat [50]. Encore plus massive et brisée dans sa partie proximale, une fiche en fer a pu revêtir une fonction similaire (fig. 15, n° 11). Si son origine militaire fait peu de doute, l'attribution de cette forme de trait aux corps légionnaires de l'armée n'est pas assurée ; d'après une autre interprétation, il pourrait également s'agir d'un type particulier d'arme de jet réservé à la cavalerie [51].

Une applique en bronze semi-circulaire en forme de *pelta*, pourvue d'une base large renflée dans sa partie médiane, s'apparente sur le plan constructif aux bouterolles de fourreaux de la fin de l'époque gauloise (fig. 15, n° 8). Son allure générale renvoie par contre à un type de bouterolle à décor pelté spécifique aux fourreaux de *spathae*, l'épée longue des corps de cavalerie auxiliaire de l'armée romaine [52]. Sa conception massive diffère, il est vrai, de la plupart des exemples connus à ce jour. La datation claudienne imposée par le contexte, en décalage avec les premières attestations du type, n'exclut pas l'existence d'une variante ancienne, inspirée de techniques gauloises [53].

Un fragment d'étui en bronze, composé de deux plaques maintenues par un tenon central, provient également de la partie terminale d'un fourreau, dont subsiste le départ de l'une des gouttières latérales (fig. 15, n° 12). Si sa silhouette générale et son décor mouluré à terminaison en bouton soutiennent la comparaison avec certains fourreaux de glaive de type Mainz ou Pompéi, le mode d'assemblage à l'aide de plaques rapportées apparaît plus original. Cette particularité et l'étroitesse de la pointe, vraisemblablement adaptée à une forme de lame effilée, constituent peut-être un critère de datation précoce, ce que l'absence de contexte ne permet pas de confirmer [54].

ARMEMENT DÉFENSIF

L'équipement défensif (éléments de casques et de protections corporelles) est mieux documenté. Un fragment de bandeau en bronze, malheureusement hors contexte, se rattache sans équivoque à cette catégorie (fig. 15, n° 13). Sa forme incurvée et son fin décor caractéristique, à côtes horizontales et motif en zigzag, permettent une attribution précise : identiques jusqu'au moindre détail, les exemplaires recueillis sur les camps du *limes* ont été identifiés depuis longtemps comme des appliques frontales de casques, du type dit de Weisenau, en usage de l'époque augustéenne au début du IIe s. après J.-C. Située dans la tradition des casques tardo-celtiques à calotte hémisphérique, cette forme constituait l'apanage des corps de cavalerie auxiliaire du Haut-Empire [55]. Retrouvée à même le paléosol augustéen, une poignée en bronze correspond, de par son profil et ses dimensions, à une forme typique de poignée fixée à l'arrière de certains casques légionnaires (fig. 14, n° 1) : une identification confortée par le décor mouluré des attaches et de l'arc, absolument identique à certaines poignées de casques du

50. Type II de Manning (1985, p. 170 *sqq.*), par opposition aux traits de plus petites dimensions, interprétés comme des pointes de flèches. La longueur de notre exemplaire et son poids important l'intègrent parfaitement dans cette catégorie d'armes lourdes (Deschler-Erb *et al.*, 1991, p. 13). Le catalogue de *Vindonissa* présente une large palette d'exemplaires caractérisés par un renflement médian plus ou moins marqué, voire inexistant : Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 24, nos 519-546 et p. 24-25 sur la datation précoce du type conique à douille d'emmanchement, attesté notamment à Numance (Schulten, 1912, pl. 34, nos 23-24, pl. 36, no 23 ; 1913, pl. 21, nos 29-31), à Alésia (*Vercingétorix et Alésia*, 1994, p. 284, fig. 8, 13), à Dangstetten (Fingerlin, 1986, p. 456, F. 567, n° 11 ; p. 266, F. 129, n° 9 ; p. 240, F. 28, n° 5 ; p. 275, F. 157, n° 1 ; p. 333, F. 321, n° 5 ; p. 363, F. 380, n° 2), à Rödgen (Simon, Schönberger, 1976, pl. 5, nos 45-46) ou à Augsburg-Oberhausen (Hübener, 1973, pl. 6, nos 9, 16-17).

51. Deschler-Erb *et al.*, 1991, p. 13. Leur ressemblance avec certains talons de lance – douilles à pointe circulaire formées d'une simple feuille de tôle ondulée, également utilisées comme arme d'appoint – soutient cette dernière interprétation (Junkelmann, 1989, p. 101, 49 fig. 56).

52. Feugère, 1993, p. 147-154. Sur ce type de bouterolle dit « en boîtier » : Dosenortband, voir Oldenstein, 1977, p. 117 *sq.*, 243 *sq.* nos 117-128, pl. 19 *sq.* avec liste de découvertes.

53. Un exemple précoce de la forme, réalisé à partir d'une simple feuille de tôle enroulée, est attesté sur le camp d'*Asciburgium* (Bechert, 1974, p. 86, fig. 65, n° 2), abandonné dès la fin du Ier s. après J.-C.

54. Voir, à titre de comparaison, certaines terminaisons de fourreaux non décorés issus des camps de Numance (Schulten, 1912, pl. 44, n° 23 ; 1913, pl. 42, nos 24-25). La typologie des fourreaux républicains repose sur très peu d'exemplaires (Feugère, 1993, p. 97-100). Sur le décor caractéristique à terminaison en bouton, voir par exemple Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 8-9, nos 125-148, 167 et 175 ; Strasbourg (Forrer, 1927, II, pl. LXXV, K).

55. Voir les bandeaux recueillis sur le camp de Rheingönheim (Ulbert, 1969, pl. 30, nos 7-9 et pl. 43, nos 12-21) ou sur le Magdalensberg (Deimel, 1987, pl. 71, nos 17-18 et pl. 72, nos 1-7) : type *Imperial Gallic* A-H de Robinson, 1975, p. 62 *sqq.* Sur l'attribution du type : Waurick, 1988, p. 354 *sq.*, 363 *sq.* et Feugère, 1994, p. 86-97. Identification E. Deschler-Erb, séminaire de Pré- et Protohistoire de l'université de Bâle.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

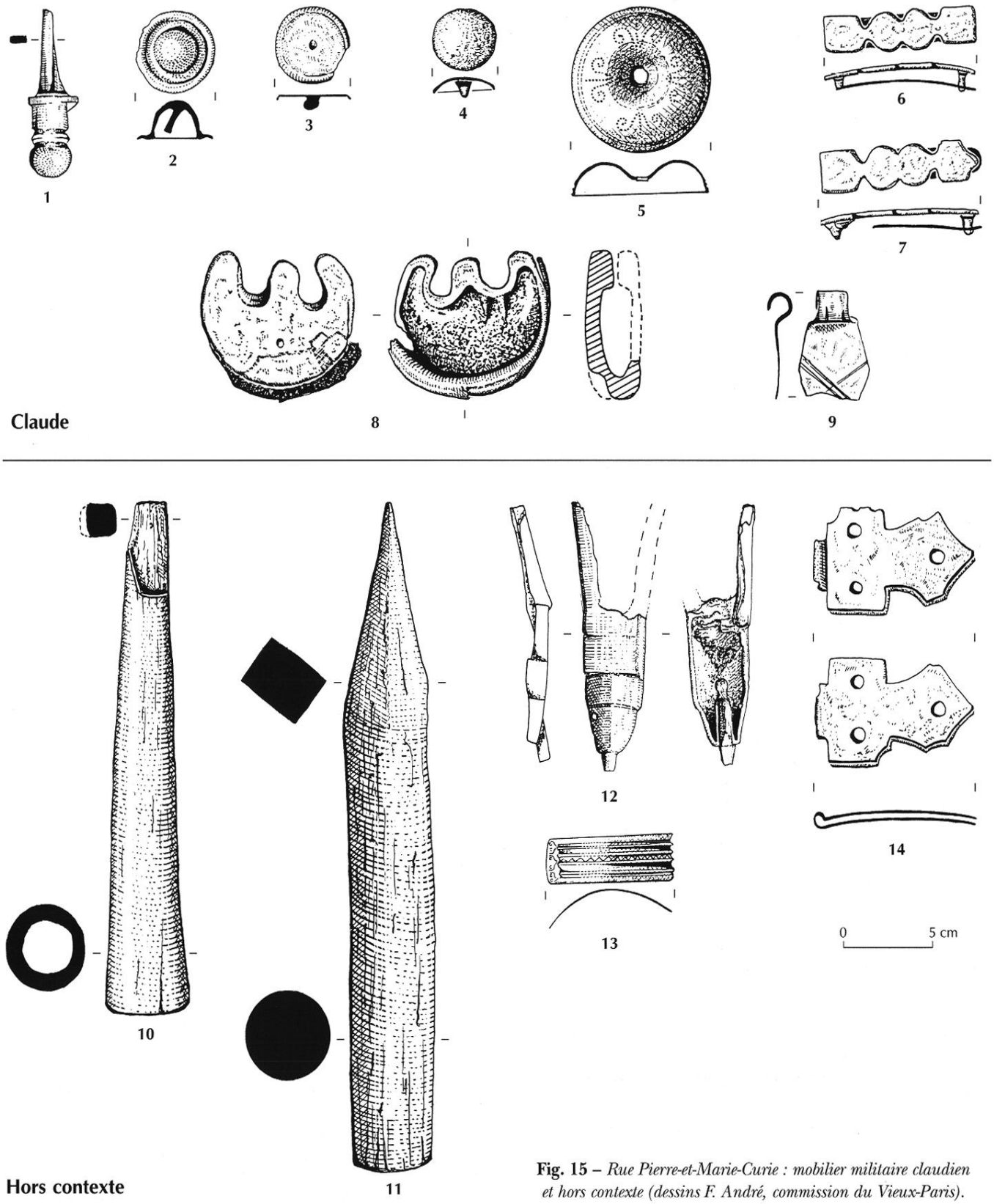

Fig. 15 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie : mobilier militaire claudien et hors contexte (dessins F. André, commission du Vieux-Paris).*

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

limes rhénan [56]. De même, le profil massif des boutons d'appliques (fig. 14, n° 9 et fig. 16, n° 14), fixés à l'origine à un support en fer, n'est pas sans évoquer celui de certains cimiers de casques [57].

Particulièrement caractéristique est un rivet à terminaison moulurée en bronze, emboîté sur une tige en fer de section quadrangulaire (fig. 15, n° 1). Le matériau et la longueur de la pointe, qui exclut une fixation sur un support en cuir, montrent qu'il s'intégrait à un dispositif en alliage ferreux. Ce type trouve un parallèle très proche à quelques dizaines de kilomètres de Paris, sur l'*oppidum* de Vernon (Eure). Plusieurs rivets pratiquement identiques, basés sur une même conception bimétallique, figurent parmi les restes oxydés d'une cotte de mailles retrouvée sur le site (fig. 21) ; type de protection d'origine gauloise notoirement réservé aux corps de cavalerie auxiliaire du Haut-Empire (Dechezleprêtre *et al.*, 1998, p. 24, fig. 27, 38). Ce rivet issu des niveaux claudiens de la fouille semble constituer l'ultime témoignage d'un type de protection dont les restes se dissimulent peut-être parmi l'abondant mobilier en fer en attente de restauration recueilli sur le site.

La même observation s'applique aux quelques éléments de cuirasse en bronze découverts sur la fouille. L'élément le plus caractéristique réside dans une charnière en bronze constituée de deux plaquettes presque jointives percées de trois perforations (fig. 15, n° 14). Ce type de charnière, bien attesté sur les camps du *limes*, servait à l'articulation des lanières en cuir reliant les plaques métalliques de la cuirasse segmentée (*lorica segmentata*). Relativement rare, cette forme trilobée à fixation triangulaire bénéficie de plusieurs parallèles, notamment sur le champ de bataille de Kalkriese, à Strasbourg ou à *Carnuntum* ; les deux premiers sites documentent l'apparition précoce d'un type de cuirasse segmentée en fer ou en cuir dont cette variante de charnière, rarement attestée aux époques postérieures, pourrait constituer un élément typique [58]. Une petite boucle en bronze, extraite d'une fosse augustéenne antérieure aux premiers habitats, se rattache peut-être au même type (fig. 14, n° 2). Sa petite taille et le profil aplati de l'arc permettent de l'inclure dans une série de boucles de cuirasses attestées en grand nombre sur le Titelberg ou à Dangstetten [59]. On a récemment proposé de considérer que ce type de protection, longtemps attribué aux seules troupes d'infanterie légionnaire, ait pu également équiper certains corps de cavalerie (Deschler-Erb, 1996, p. 84, note 665).

PARURE ET VÊTEMENT MILITAIRE

Certains éléments de parure constituent, au même titre que l'armement, des indicateurs fiables d'une présence militaire. C'est le cas d'une boucle (fig. 16, n° 1), caractéristique des ceinturons militaires du Haut-Empire (*cingulum militare*) : une datation tibéro-claudienne semble pouvoir être retenue pour cet exemplaire retrouvé hors contexte, dont les volutes peu prononcés évoquent une variante originale, inconnue à ce jour [60]. Si la fouille n'a livré aucune plaque de ceinturon, de

56. Robinson, 1975, p. 48, fig. 75-79 (en part. 79). Le camp tardo-républicain de Caceres el Viejo a livré plusieurs poignées identiques (Ulbert, 1984, pl. 17, n°s 103-108), *cf.* Augsburg-Oberhausen (Hübener, 1973, pl. 23, n° 28) et Oberstimm (Böhme, 1978, pl. 19, B65). Voir, à titre de comparaison, les poignées fixées sur le couvre-nuque des casques de type Haguenau, Weisenau ou Niederbiber (Bishop, Coulston, 1993, p. 94, fig. 58, n° 7 ; Feugère, 1993, p. 121). Une autre fonction – comme anse de coffret ou de vaisselle en bronze – ne saurait néanmoins être totalement exclue.

57. Comme en témoignent les traces d'oxyde de fer adhérant encore sur la pointe ; voir à titre de comparaison certains cimiers de casques de type Buggenum ou Haguenau (Waurick, 1988). La forme du n° 9 est bien attestée en contexte militaire, par exemple à Numance (Schulten, 1913, pl. 37, n° 19), à Strasbourg (Forrer, 1927, p. 538, fig. 396-399) ou à Aislingen (Ulbert, 1959, pl. 20, n° 13). Également présent en contexte civil, ce type d'applique semble inspiré d'un modèle italique (Deschler-Erb, 1996, p. 42, n° 76).

58. Mode d'articulation décrit par Robinson, 1975 ; Bishop, Coulston, 1993, p. 89, fig. 52, n° 21 (*hanging fitting belt*). Strasbourg : Forrer, 1927, II, pl. 77, n° 25 ; *Carnuntum* : Hölder, 1901, pl. XVIII, n° 44 et pl. XIX, n° 50 (avec deux rivets) ; Winterthour : Deschler-Erb, 1996, pl. 22, n° 312 ; Böhme, 1978, pl. 20, B91 ; Magdalensberg : Deimel, 1987, pl. 76, n° 15 (forme simple à un rivet). L'attribution de la forme aux armées orientales (Bishop, 1987, p. 120) est remise en question par Deschler-Erb (1996, p. 84).

59. Fingerlin, 1986, p. 276 F. 161, n° 1 ; p. 288 F. 188, n° 2 ; p. 327 F. 318, n°s 3-4 ; p. 344 F. 332, n° 2 ; p. 371 F. 402, n° 8 ; p. 375 F. 404, n° 7 ; p. 379 F. 424, n° 3 ; p. 389 F. 450, n°s 2-3 ; p. 416 F. 505, n° 1 ; p. 425 F. 529, n° 1 ; p. 431 F. 544, n° 13 ; p. 447 F. 552, n°s 4-5 ; p. 465 F. 594, n° 2 et Metzler, 1995, p. 356 et 358, fig. 191, n°s 1-20. Son module dépasse légèrement le critère de dimension retenu pour ce type de boucles (Deschler-Erb *et al.*, 1991, p. 16 note 57 : largeur inférieure à 2 cm).

60. Forme A de Deschler-Erb *et al.*, 1991, fig. 40, n°s 24-25, liste de parallèles p. 141, complétée dans Deschler-Erb, 1996, p. 87, note 679, attestée dès l'époque augustéenne sur le champ de bataille de Kalkriese (Franzius, 1995, p. 81, fig. 8, n°s 6-9). Des boucles semblables à volutes massives et peu développées figurent à Strasbourg (Forrer, 1927, p. 535, fig. 395, B-D), *Vindonissa* (Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 44, n°s 1 164-1 170), Risstissen, Aislingen (Ulbert, 1959, fig. 13, n° 7, pl. 17,

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

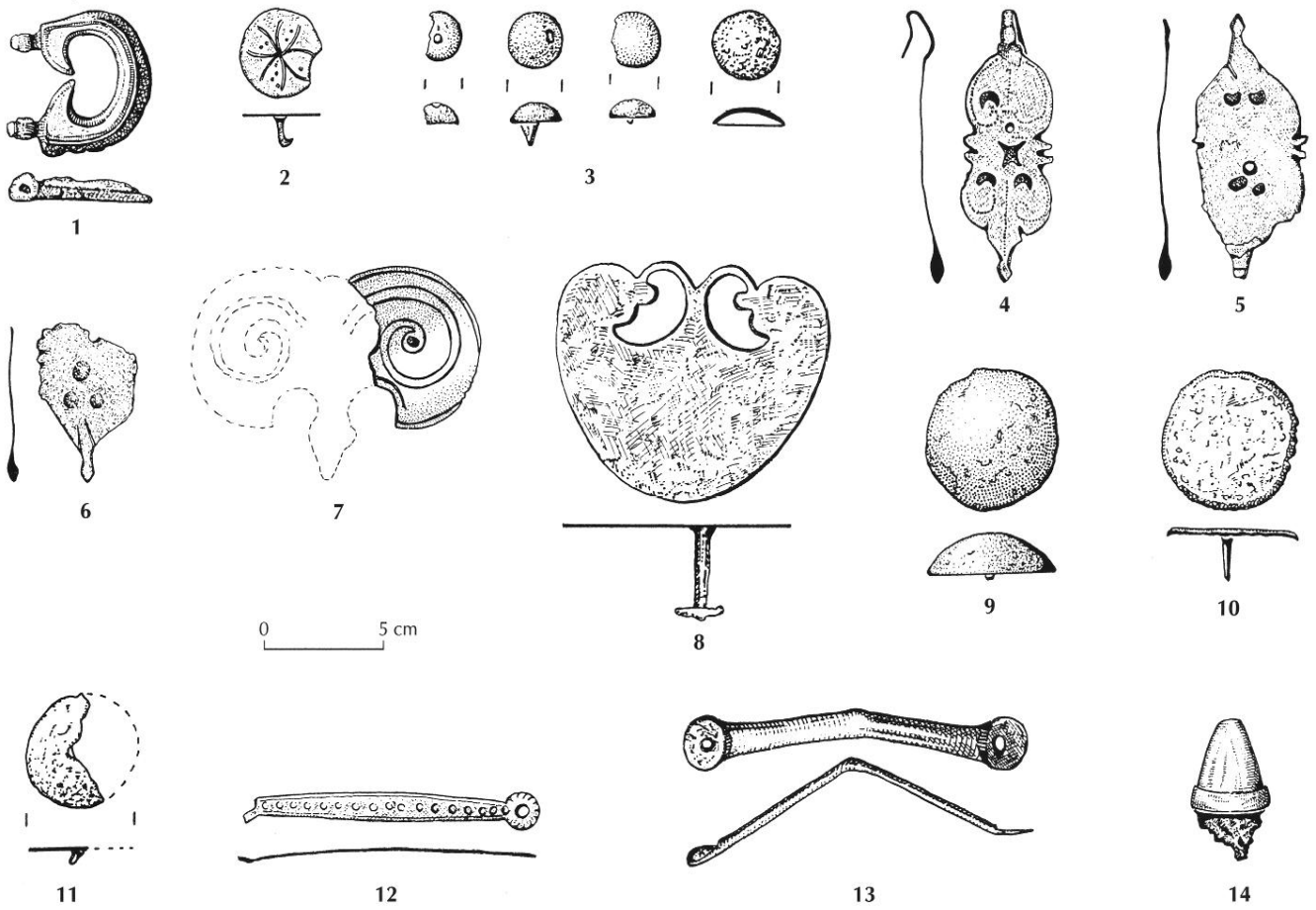

Fig. 16 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie : mobilier militaire hors contexte (dessins F. André, commission du Vieux-Paris).*

nombreux rivets ou cabochons issus du répertoire ornemental militaire ont pu revêtir une fonction analogue. Leur pointe recourbée, qui indique qu'ils étaient fixés à une lanière de cuir, leur petite taille et la finesse de certains décors les rattachent plutôt aux accessoires du vêtement qu'au harnachement.

Le décor végétal est caractéristique d'une série de cabochons attribués par Bishop et Coulston à l'ornementation des lanières du « tablier » légionnaire [61] (fig. 14, n°s 8, 17 et fig. 16, n° 2) ; le rivet à décor tréflé n° 8, issu des niveaux augustéens tardifs immédiatement antérieurs aux premiers habitats, possède son exact pendant sur les camps de *Vindonissa*, d'Hofheim et de Chelmsford (Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 73, n° 2 174 avec décor niellé ; Bishop, Coulston, 1993, fig. 60, n°s 6, 7 ; Coulston ed., 1988, p. 252, fig. 3). D'autres types de rivets à tête plate ou bombée, lisse ou ornée de cercles concentriques, sont abondamment représentés sur le site (fig. 14, n°s 3, 16 ; fig. 15, n°s 2-4 et fig. 16, n°s 3, 11). Le caractère groupé et la standardisation des parallèles recueillis sur les camps du *limes* suggèrent une fonction identique, comme décor de tablier ou de *cingulum* [62]. La silhouette cordiforme

n° 29), Rheingönheim (Ulbert, 1969, pl. 26, n° 1), Hofheim (Ritterling, 1913, n° 151), *Camulodunum* (Hawkes, Hull, 1947, pl. CII, n°s 20-21, 23), Cirencester (Wacher, Mc Whirr, 1982, p. 122, fig. 38).

61. Bishop, Coulston, 1993, p. 99, fig. 60, n°s 6, 7 ; Bishop, 1992, p. 95, fig. 14, n°s 16, 17. Ce type d'ornement, composé de huit lanières suspendues au ceinturon en guise de protection du bas-ventre et marque de statut, est attesté dès la période augustéenne, notamment à Kalkriese (Franzius, 1995, p. 81, fig. 8, n°s 1-5 ; Deschler-Erb, 1996, p. 100, note 789).

62. Le n° 2, fig. 15, caractérisé par un profil très bombé et un rebord mouluré, se rattache vraisemblablement à cette catégorie : Deimel, 1987, p. 101 (rivet de fixation des plaques de *cingulum* : interprétation rejetée par Deschler-Erb, 1996, p. 101, note 792). Cette forme de rivet

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

d'un petit pendentif (fig. 14, n° 12), issu des premiers habitats tibéro-claudiens, renvoie également à un type de pendant de tablier abondamment documenté sur les stèles funéraires du Haut-Empire [63].

Au rang de l'équipement militaire figurent également certains types de fibules spécifiques, à commencer par les fibules de type Aucissa ou dérivé, dont l'attribution au domaine militaire reste incontestée, au moins pour ce qui concerne la période augustéenne. Deux exemplaires ont été recueillis à même le paléosol, soit en contexte particulièrement précoce (fig. 14, n°s 5, 6). Apparenté au type dit d'Alésia, le profil du n° 5 correspond à une variante de transition particulièrement ancienne, dont la datation peut être située par recoupement dans les années 30-20 avant J.-C. [64]. Diffusée en Gaule septentrionale par l'intermédiaire des troupes romaines, ces deux formes peuvent être considérées, à aussi haute époque, comme des objets militaires à part entière [65]. À cet horizon précoce se rattachent plusieurs fibules « à plaquette » (Almgren 241, *cf.* fig. 14, n° 11), dont la fréquence sur les stations militaires augustéennes, signalée dès 1973 par E. Ettlinger, plaiderait également pour un type de parure réservé à l'armée [66] ; sa présence sur le site à hauteur d'au moins deux exemplaires, auxquels s'ajoutent deux autres fibules recueillies dans ce secteur (Bonnet *et al.*, 1989, n°s 102 et 109-110 ?, p. 427, pl. I n° 8) (fig. 19, n° 3), s'inscrit peut-être dans un contexte similaire. La même fonction pourrait échoir aux fibules filiformes de type « pseudo-La Tène II », modèle caractéristique du milieu du Ier s. après J.-C. dont la fabrication en série est attestée sur plusieurs camps du *limes* [67]. Une fibule (fig. 14, n° 10), issue de contextes augustéens tardifs, se rattache sur le plan constructif à la catégorie des fibules-broches du Haut-Empire. Sans équivalent parmi les variantes précoces du type recensées à ce jour, sa silhouette caractéristique renvoie directement à celle des charnières de cuirasses segmentées fabriquées à la même époque [68]. Cette parenté stylistique, dans la mesure où elle ne trahit pas une imitation consciente, plaide également pour une utilisation militaire.

HARNACHEMENT

Comme souvent, les éléments de harnachement (phalères, pendants et appliques de harnais) forment la majorité du lot. L'appartenance de cette catégorie d'accessoires décoratifs au domaine militaire est aujourd'hui bien assurée [69].

Le n° 5 (fig. 15) s'inscrit dans une série prestigieuse de phalères circulaires, à décor végétal finement incisé et incrusté d'argent ; de nombreux exemples de la forme, associés à diverses variantes de décor gravé, sont connus

est attestée dès la fin de l'époque républicaine à Caceres el Viejo (Ulbert, 1984, pl. 10, n°s 54-56). Nombreux parallèles à Oberstimm (Böhme, 1978, pl. 26, B273-B310) ou à Newstead (Curle, 1911, pl. XXV, n°s 1-33). Sur la datation et l'utilisation de ces diverses variantes de rivets à tête plate ou conique, surtout caractéristiques du Ier s. après J.-C., voir en dernier lieu Deschler-Erb, 1996, p. 100, notes 789-790.

63. Bishop, 1992, fig. 9-11. Exception faite de sa petite taille, une utilisation comme pendant de harnais apparaît tout aussi plausible.

64. La forme du pied, orné de deux boules latérales, renvoie au type d'Alésia dans sa version ultime (Metzler, 1995, type 21f, en fer), le profil filiforme de l'arc à certaines fibules d'Aucissa précoces (*ibid.*, type 23 : profil d'arc notamment attesté à Oberaden : Kühlborn, 1992, pl. 33, n°s 49-52). Il s'agit d'un type mixte apparemment absent des camps augustéens « classiques » du *limes*, où les fibules d'Alésia ne sont plus représentées qu'à hauteur de quelques exemplaires (par exemple à Dangstetten : Metzler, 1995, p. 231, fig. 119).

65. Sur l'usage exclusivement militaire du type à l'époque augustéenne, voir Ettlinger, 1973, p. 93, type 29 : les 445 exemplaires recensés sur le camp légionnaire de *Vindonissa* totalisent, à titre d'exemple, 39 % de l'effectif, 50 % à *Vetera*/Xanten et plus de 64 % à Haltern ! Voir en dernier lieu : Metzler, 1995, p. 235 ; Riha, 1994, p. 20-21 ; Rey-Vodoz, *in* : *Vitudurum...*, 1997, p. 45-46. C'est une fonction moins bien assurée pour les variantes plus tardives dites « dérivées d'Aucissa », attestées dès le deuxième quart du Ier s. après J.-C. tant sur les sites civils que militaires, dont le nombre relativement élevé sur le site (5 ex.) mérite néanmoins d'être signalé.

66. Ettlinger, 1973, p. 156, carte 6 ; Feugère, 1985, p. 264 (type 14a) ; Metzler, 1995, p. 221. Le seul camp de *Camulodunum* a livré plus de cent exemplaires de ce type par ailleurs relativement peu diffusé.

67. Notamment à *Vindonissa* (Ettlinger, 1973, p. 39). L'attribution du type au domaine militaire a été récemment confortée par E. Riha (1994, p. 22) sur la base des découvertes d'Augst. Une hypothèse nuancée par M. Feugère, 1985, p. 194, qui souligne sa fréquence sur la plupart des sites de Gaule occidentale.

68. Voir à titre de comparaison la forme de charnière pratiquement identique recueillie sur le camp de Hofheim : Ritterling, 1913, pl. 11, n° 6, et d'autres exemples dans Bishop, 1987, p. 121, fig. 7. L'existence des fibules-broches à l'époque augustéenne est aujourd'hui bien assurée : Riha, 1994, p. 154, *cf.* à titre de comparaison pl. 40, n°s 2 778-2 786 (variante 7.4, à décor plein ou ajouré).

69. Contrairement à une idée répandue, cette catégorie d'accessoires trouve peu d'applications dans la sphère civile. Apanage, dès l'époque gauloise, de l'aristocratie équestre, les décors de harnais restent liés après la conquête à l'équipement spécifique des troupes montées de l'armée romaine ; sur cette question, voir en détail Bishop, 1988, p. 112-116. Si leur présence isolée sur certains sites « civils » n'échappe pas à une certaine ambiguïté, l'attribution des découvertes groupées à une présence militaire n'est pas contestée (Deschler-Erb, 1996, p. 89 et 1998, p. 122 ; Feugère, 1983, p. 65-66).

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

sur le camp légionnaire de *Vindonissa* (Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 66, n°s 1 902-1 903, 1 905-1 906). Cette découverte hors contexte peut être rapprochée d'un petit rivet à tête anthropomorphe, issu des niveaux tibéro-claudiens de la maison 3 (fig. 14, n° 18) ; une pièce absolument identique, montée au centre d'une phalère de même type, figure parmi les collections du Vieil-Évreux (Fauduet, 1992, p. 112, n° 850 et photo de couverture). La catégorie la plus fréquente regroupe diverses formes de pendants de harnais, parfois dépourvus de décor (fig. 16, n°s 4-7) ; le fragment n° 7 se rattache sans équivoque au type à ailettes dit à tête de canidé, déjà attesté à Paris à travers un exemplaire recueilli au siècle dernier sur le site du jardin du Luxembourg (fig. 19, n° 2). Confortant l'origine militaire de la forme, une étude récente a permis de souligner sa datation étroitement limitée à l'époque tibéro-claudienne (Deschler-Erb, 1998, p. 118-122 ; Bishop, 1988, type 7g ou 9l : pendants). Une date légèrement plus tardive doit être retenue pour les pendentifs (fig. 16, n°s 4-6), dont la forme très standardisée trahit l'appartenance à un même décor de harnais. Ce type rarement attesté semble connaître une utilisation limitée du milieu à la fin du Ier s. après J.-C. [70].

Les appliques de harnais rassemblent une grande diversité de types. La forme la plus courante et la plus anciennement attestée réside dans un type d'applique discoïde, parfois ornée de plusieurs cercles concentriques obtenus par repoussage ou gravure : le n° 7 (fig. 14), inclus dans le sol des premiers habitats, trouve notamment plusieurs comparaisons sur le camp augustéen d'Oberaden (Kühlborn, 1992, pl. 34, n° 72). D'autres variantes du même type, dépourvues de décor ou ornées, sont attestées en contexte claudien (fig. 14, n° 19) et hors stratigraphie (fig. 16, n°s 9, 10). Si l'appartenance de ces appliques au répertoire ornemental militaire fait peu de doute, leur usage a pu recouvrir diverses fonctions : comme ornements de selle, de char ou appliques de ceinturon [71]. Le n° 8 (fig. 16) appartient à une série typique d'appliques à décor de peltes, largement diffusée sur les camps du *limes* ; cette forme très standardisée est surtout caractéristique de l'époque flavienne et du début du IIe s. après J.-C. [72]. Tout aussi typiques sont les deux garnitures de lanière, visiblement issues d'un même moule (fig. 15, n°s 6, 7). La présence de cette forme emblématique de l'équipement militaire du milieu du Ier s. après J.-C. s'accorde parfaitement avec le contexte [73]. Au même horizon se rattache vraisemblablement un moraillon de harnais (fig. 14, n° 20), apparenté à un autre groupe de garnitures d'époque claudienne [74]. Munis de deux trous de fixation, des bandeaux d'applique (fig. 16, n°s 12, 13), réhaussé pour le premier d'un fin décor incisé, ont pu revêtir une fonction identique [75]. Une boucle en bronze (fig. 15, n° 9) appartient à une catégorie d'accessoires de cavalerie encore mal définie, sans doute destinée à l'accrochage du harnais ; un indice de précocité réside dans son décor, absent des camps tibéro-claudiens du *limes*, attesté en revanche sur une pièce très semblable issue des niveaux augustéens du Titelberg, ainsi qu'à Haltern [76].

Contrairement aux découvertes isolées effectuées en contexte « civil », l'interprétation militaire de ces deux dernières catégories, d'abord déduite de leur forte représentation sur les camps, s'appuie ici sur leur association avec divers fragments d'armes et d'équipement. Le même raisonnement pourrait s'appliquer à d'autres

70. Parallèles : *Vindonissa* (Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 56, n°s 1 553-1 559), Augst (ville haute, renseignement E. Deschler-Erb). La rareté de la forme sur les camps du *limes* et la découverte de plusieurs exemplaires du type à Corseul et à Pont-Croix en Bretagne situent son origine en Gaule occidentale : R. Sanquer, informations archéologiques (circonscription de Bretagne), *Gallia*, 37, 2, 1979, p. 365 et 378.

71. Deschler-Erb, 1996, p. 98 ; Deschler-Erb *et al.*, 1991, p. 39, fig. 42. La longueur de la pointe du n° 19 (fig. 14) implique un support particulièrement massif : selle en cuir ou meuble en bois ?

72. Un exemplaire pratiquement identique figure cependant parmi le mobilier du camp tibéro-claudien d'Augst (Deschler-Erb *et al.*, 1991, fig. 50, n° 102). D'autres exemples sont datés sans plus de précision au sein du Ier s. après J.-C. à *Vindonissa* : Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 72, n°s 2 156-2 166 (avec liste de parallèles). M. Feugère, 1983, p. 52-54, distingue deux modules fabriqués selon des normes très précises. La production du type est notamment attestée à Alésia (Rabeisen, 1990, p. 88, fig. 12, n°s 6, 7, 9).

73. Type 6(g) de Bishop (1988 : *strap mounts*) attesté notamment à Hofheim (Ritterling, 1913, pl. XV, n° 88), Rheingönheim (Ulbert, 1969, pl. 28, n° 23), Risstissen (Ulbert, 1959, pl. 62, n° 8) et sur le Titelerg (Metzler, 1995, fig. 194, n° 8). Ce type de production semble caractéristique des ateliers d'Alésia (Rabeisen, 1990, p. 87, fig. 11, n°s 4, 7).

74. Type 4(d) de Bishop (1988 : *strap mounts*). Forme d'applique semblable attestée à *Vetera*/Xanten (Hanel, 1995, pl. 37, n° 202).

75. Plusieurs parallèles à *Vindonissa* (Unz, Deschler-Erb, 1997, pl. 64, n°s 1 819-1 823, pl. 75, n° 2 319).

76. Stieren, 1943, p. 105, fig. 21c ; Metzler, 1995, p. 359 et p. 362, fig. 193, n° 5, rejetant l'interprétation proposée par G. Fingerlin (1986, p. 384, F. 441 n° 1 et p. 442, F. 550 n° 5) comme boucles d'attache de fourreaux de glaive.

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

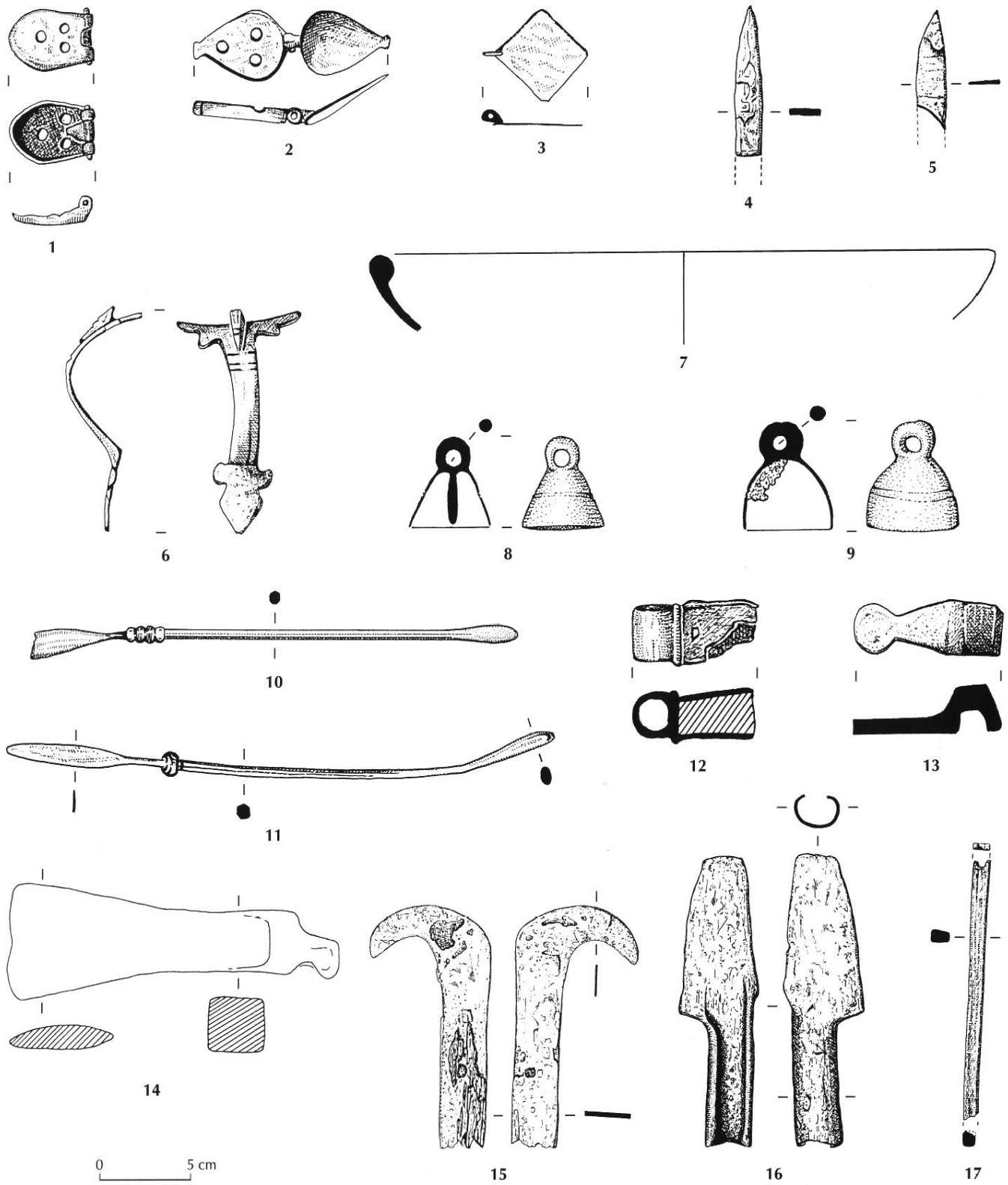

Fig. 17 – *Rue Pierre-et-Marie-Curie : mobilier en bronze (divers) et outils en fer (dessins F. André, commission du Vieux-Paris).*

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

catégories d'objets plus équivoques, notamment aux boîtes à sceaux, présentes sur la fouille à hauteur d'au moins trois exemplaires (fig. 17, n°s 1-3). Il est admis que dans les premiers temps de la romanisation, l'usage de l'écriture se limitait surtout à un cadre administratif et militaire, ce dont témoigne la concentration de ce type d'accessoires sur les camps du Haut-Empire (Feugère, 1995, p. 13). Bien que résiduel, le n° 1 (fig. 17) appartient précisément au type précoce dit en forme de bourse, en usage de la fin de l'époque républicaine au règne d'Auguste [77]. La vaisselle en bronze, importée dès la fin du IIe s. avant J.-C. par l'aristocratie indigène, représente également une composante privilégiée du paquetage légionnaire. Une anse d'œnochoé (fig. 17, n° 6), retrouvée à même le paléosol et le bord d'un bassin en bronze (fig. 17, n° 7) ne dénotent pas dans ce contexte (Stupperisch, 1991). De même l'utilisation de sondes (fig. 17, n°s 10, 11) répondait-elle à des besoins sanitaires aussi bien civils que militaires (Künzl, 1991). La même ambiguïté prévaut pour les sonnailles n°s 8 et 9 (fig. 17), ainsi que pour les outils en fer, représentés par une étonnante diversité de formes dont témoignent les quelques exemples restaurés à ce jour : un couteau à douille (fig. 17, n° 12), issu des niveaux antérieurs à l'habitat, une serpette (fig. 17, n° 15), un ciseau-burin (fig. 17, n° 13) et une tête d'herminette (?) (fig. 17, n° 14) constituent un assemblage qui, pour être bien attesté dans le domaine civil, n'est pas sans évoquer les trousses d'outils retrouvées sur les camps précoces du *limes* [78].

IDENTIFICATION, NATURE ET DURÉE DE LA PRÉSENCE MILITAIRE SUR LE SITE DE PARIS

Une telle accumulation d'accessoires liés au domaine militaire sur une surface de fouille aussi restreinte ne saurait être attribuée à une simple perte ou à une circulation secondaire d'objets militaires dans la sphère civile. Leur nombre et leur association étroite suffisent à les désigner comme la preuve tangible d'une présence militaire sur le site. Même peu nombreux, les vestiges directement imputables à l'armement – trait de baliste, fragments de fourreaux, de casques, de cottes de mailles et de cuirasses – sont assez caractéristiques pour écarter toute équivoque [79]. Le faible nombre d'objets en fer restaurés ne permet d'ailleurs pas de préjuger du nombre initial d'armes offensives, majoritairement forgées dans ce métal [80]. De la présence de militaires actifs sur le site témoigne d'ailleurs, dès l'origine de l'occupation, l'équipement pleinement opérationnel de l'homme du Sénat.

Cette évidence, relayée par de nombreuses pièces de harnachement ou de parure militaires, s'exprime également à travers d'autres catégories de mobilier remarquables, de par leur origine lointaine ou leur abondance : *unguentaria*, lampes à huile, vaisselle en bronze, sigillées italiques, parois fines, importations hispaniques et crustacés constituent, on l'a vu, l'inventaire quotidien des camps augustéens du *limes*.

Même en l'absence d'arguments stratigraphiques directs, il semble enfin difficile de ne pas rapprocher ces éléments de l'existence, dans le même secteur, d'un réseau de fossés inspirés de techniques militaires et de plans d'habitations très stéréotypés répondant à un type d'aménagement attesté sur les camps du *limes*. L'origine militaire des règles de construction et d'organisation spatiale mises en œuvre, postulée par les fouilleurs préalablement à toute étude de mobilier, s'assortit en l'occurrence – le fait est suffisamment rare pour être souligné – d'un faciès matériel bien caractérisé.

La preuve définitive d'une présence militaire sur le site dès l'époque tardo-républicaine nous est donnée par

77. Abauzit, Feugère, 1993. Le type figure dès 52 avant J.-C. dans les fossés d'Alésia (Brouquier-Reddé, 1999).

78. Pour le n° 12 (fig. 17) : Caceres el Viejo (Ulbert, 1984, pl. 27, n° 248), Dangstetten (Fingerlin, 1986, p. 334, F. 330 n° 1 et p. 454, F. 552 n° 5), Oberaden (Kühlborn, 1992, pl. 40 n° 125), Haltern (Stieren, 1943, p. 115, fig. 27a) ; pour le n° 15 (fig. 17) : Numance (Schulten, 1913, pl. 27, n° 5) ; Caceres el Viejo (Ulbert, 1984, pl. 27, n°s 231, 233-234), Augsburg-Oberhausen (Hübener, 1973, pl. 19, n°s 1-3, 11), Haltern (Stieren, 1943, p. 113, fig. 26e) ; pour le n° 13 (fig. 17) : Numance (Schulten, 1912, pl. 44, n° 16) Caceres el Viejo (Ulbert, 1984, pl. 30, n° 275).

79. La même situation a pu être observée dans la Loire, mais aussi sur nombre de camps militaires, où la parure et le harnachement sont largement surreprésentés (Feugère 1983, p. 65) : plus de 98 % d'éléments de harnais ou de *cingulum*, contre moins de 2 % d'objets attribuables à l'armement ; voir, à titre de comparaison, la composition du matériel recueilli sur le camp tibéro-claudien d'Augst (Deschler-Erb *et al.*, 1991, fig. 38-50).

80. Le fer est représenté sur la fouille à hauteur de plusieurs centaines de kilos de fragments corrodés difficilement interprétables en l'état. N'ont été sortis du lot, à titre provisoire, que les éléments les plus facilement identifiables malgré la corrosion. Le nombre important d'objets en bronze ressortant du domaine militaire laisse présager la découverte, après restauration, d'autres éléments plus significatifs.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

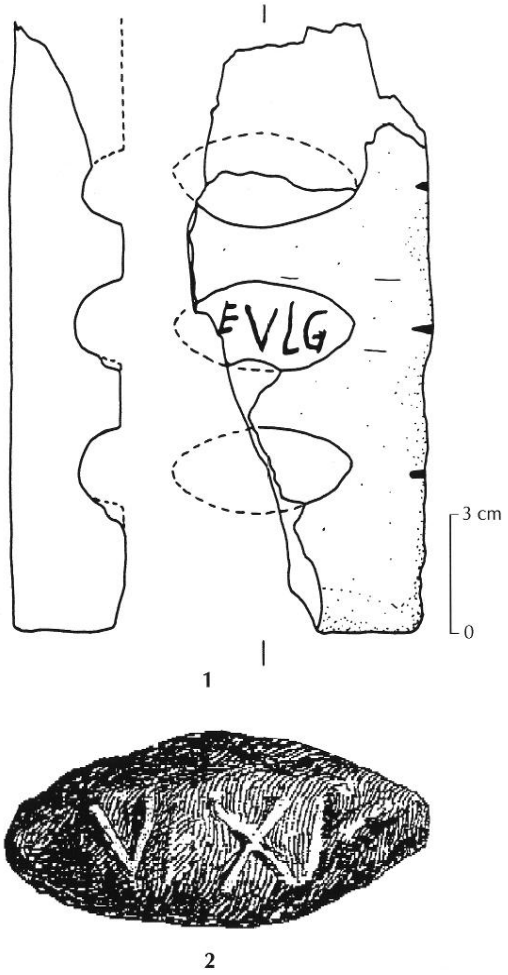

Fig. 18 – *Rue Saint-Martin : 1, moule à balles de fronde en plomb datant du milieu-3e quart du Ier s. avant J.-C. ; 2, balle de fronde en plomb découverte en 1898 place du Panthéon (dessins : 1, L. Guyard d'après Poux, Guyard, 1999 ; 2, d'après Poux, 2000).*

une autre découverte, publiée récemment : il s'agit d'un moule à balles de fronde en terre cuite, exhumé en 1991 rue Saint-Martin, muni de trois alvéoles destinées à accueillir le plomb en fusion (fig. 18, n° 1) (Poux, Guyard, 1999). On n'insistera pas sur le caractère exclusivement militaire de cet objet qui a normalement sa place dans les *fabricae* de la légion. Son intérêt est rehaussé par la présence, dans l'alvéole centrale, d'une inscription formée des quatre lettres capitales EVL(e)G évoquant, parmi d'autres hypothèses, le grade d'un sous-officier : celui d'un évocat de la légion (*evocatus legionis*), généralement affecté à l'intendance et à l'instruction des troupes. Les deux dernières lettres de l'inscription (L[e]G pour *Legio*) apportent, quoi qu'il en soit, la preuve par l'épigraphie des hypothèses formulées dans les pages qui précèdent. Un document d'autant plus précieux que la présence d'une estampille, comme la typologie des alvéoles, suggère une datation contemporaine du puits du Sénat, à la fin de l'époque républicaine. Il existe donc de fortes probabilités pour que cet objet ait été abandonné, entre le début de la guerre des Gaules et celui du règne d'Auguste, par les armées césariennes en campagne au nord des Alpes. Bien que découvert sur la rive droite de la Seine, il peut être rapproché de la mention de glands de fronde en plomb (fig. 18, n° 2) lors des fouilles anciennes de la rue d'Ulm-place du Panthéon [81].

La présence de l'élément militaire sur le site s'exprime enfin à travers une autre particularité propre à la sculpture monumentale parisienne du Haut-Empire : la thématique guerrière unissant des œuvres aussi diverses que la stèle au cavalier (fig. 20), le relief dit aux têtes coupées, orné de boucliers et de casques-visières, le pilier aux armes de Mars, la frise aux captifs enchaînés, divers fragments de blocs ornés de lances, de boucliers et de *peltae*, la représentation des nautes en armes et les vaisseaux chargés d'armes des thermes de Cluny (*cf. infra*, p. 35 et 39) participe d'une ambiance générale qui va bien au-delà d'un simple parti pris iconographique ; à ces documents s'ajoutent plusieurs épitaphes de soldats, dont le nombre élevé pour la région a très tôt retenu l'attention [82].

Si le problème de continuité soulevé précédemment doit inciter à la prudence, l'impossibilité d'établir un lien topographique et chronologique direct entre les découvertes du Sénat et de la montagne Sainte-Geneviève ne constitue pas un obstacle majeur. Le décès, vers le milieu du Ier s. avant J.-C., d'un probable auxiliaire de l'armée romaine et l'accumulation, dans le même secteur, de *militaria* rattachés aux mêmes corps quelques décennies plus tard n'évoquent pas une coïncidence (fig. 19) ; cette

81. Busson, 1998, p. 219 (site n° 294). Cette découverte est due à C. Magne, dont la réputation de faussaire n'est plus à démontrer : celle du moule de la rue Saint-Martin éclaire d'un jour nouveau la présence de ces objets très rares au nord des Alpes, qui n'auraient pas manqué d'éveiller des soupçons faute de données contextuelles plus précises. L'inscription VIXI (« j'ai vaincu ») établit, comme pour le moule, la datation tardo-républicaine de la balle reproduite (Poux, 2000).

82. Duval, 1961, p. 196-212 et 251-254 ; *Lutèce...*, 1984, p. 184-185, fig. 102, p. 280-281, fig. 169, p. 282-283, fig. 172-173, p. 315-318, fig. 196-201. Le nombre inhabituel de monuments militaires sur le site de Paris est souligné par Duval, 1960, p. 254, nos 19-22.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

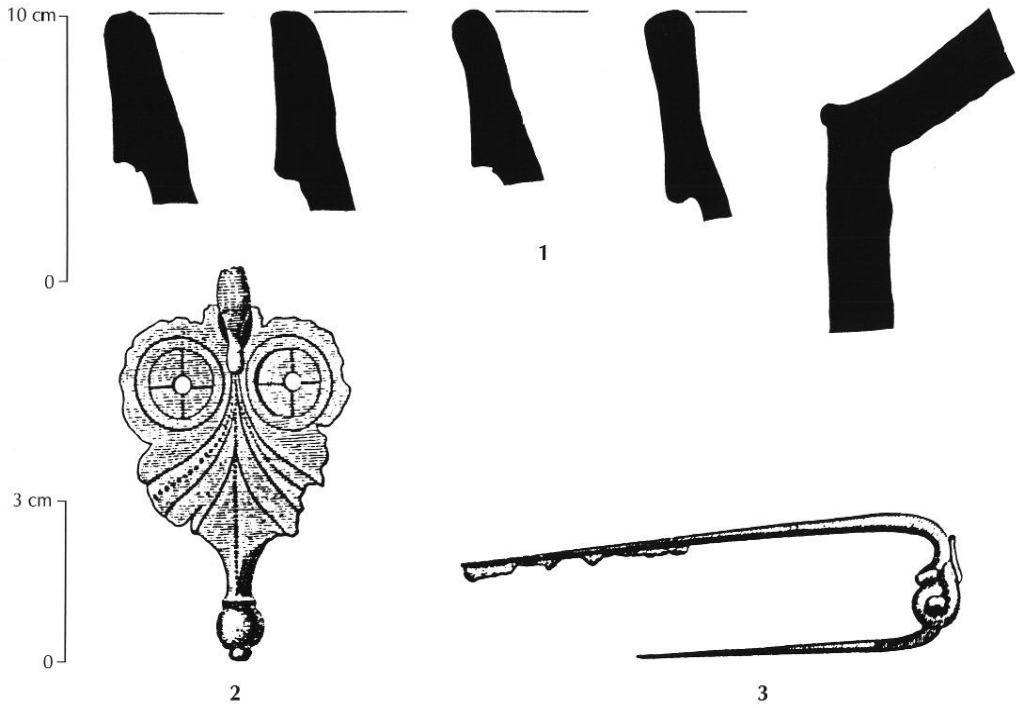

Fig. 19 – *Jardin du Luxembourg, mobilier épars : 1, amphores Dressel 1B ; 2, pendant de phalère ; 3, fibule précoce (dessins : 1, M. Poux ; 2, 3, P. Grivaud de la Vincelle).*

période intermédiaire, d'une à deux générations maximum, étant par ailleurs abondamment documentée par l'évolution des faciès numismatiques et céramiques. La typologie très précoce de certaines pièces d'équipement recueillies rue Pierre-et-Marie-Curie semble également plaider pour une continuité de l'occupation (fig. 14, n° 5 et fig. 15, n°s 9, 10, 12). Le fait qu'une majorité de *militaria* aient été découverts hors stratigraphie, associés à un matériel remanié datable du Ier s. avant J.-C. à la fin du Ier s. après J.-C., laisse la porte ouverte à toutes les hypothèses. Ce matériel mis à part, la répartition des objets s'échelonne en proportions à peu près équilibrées dans chaque niveau de la fouille, de sorte qu'il n'est pas possible, en dehors de leur typologie, de les rattacher dans leur totalité à l'un ou l'autre horizon [83]. Bien au contraire, la permanence de l'élément militaire dans les phases intermédiaires souligne le sentiment de continuité suggéré par la parenté typologique ou stylistique unissant certains objets ; en témoigne la double attestation, à quelques centaines de mètres de distance, d'un même type de boucle de ceinture pratiquement inconnu dans le reste de la Gaule (Toulouze, 1890 ; Poux *et al.*, 1999, fig. 71, n° 3 et fig. 76). Si la récolte de *militaria* peut sembler plus modeste en ce qui concerne les périodes anciennes, l'antériorité de la découverte du Sénat permet de les considérer comme l'empreinte d'une présence militaire déjà bien affirmée, pleinement perceptible aux époques postérieures.

Ce faisceau d'indices s'accorde, quoi qu'il en soit, avec une présence militaire régulière sinon durable sur le site, dans ce secteur de la rive gauche de la Seine. Perceptible dès le milieu du Ier s. avant J.-C., ce phénomène couvre en l'état des données l'ensemble de la période julio-claudienne, jusqu'au milieu du siècle suivant, marqué rue Pierre-et-Marie-Curie par la disparition des témoignages liés à la sphère militaire [84].

L'identification des corps d'arme représentés – infanterie légionnaire ou cavalerie auxiliaire – ne soulève quant à elle aucune difficulté. À commencer par l'équipement de l'homme du Sénat, tout comme certains types

83. Si certaines formes peuvent être considérées comme des innovations typiques de l'époque tibéro-claudienne (fig. 16, n°s 4-8), d'autres couvrent l'ensemble de la période julio-claudienne (fig. 15, n°s 10-14 et fig. 16, n°s 1, 2, 11-13). À noter, au passage, que si les seconds peuvent trahir la remontée résiduelle de mobiliers plus anciens, l'appartenance des premiers à l'époque augustéenne ne peut être mise en doute.

84. En dehors, peut-être, de l'applique fig. 16, n° 8 et des pendants de harnais fig. 16, n°s 4-6 (époque flavienne ?).

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

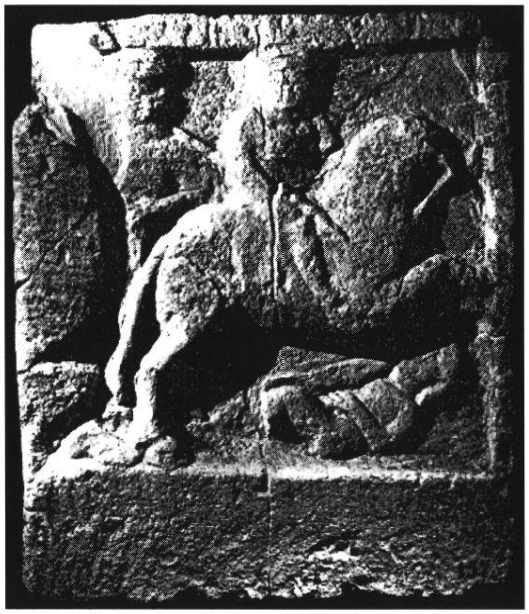

Fig. 20 – *Paris, boulevard Arago, stèle au cavalier : soldat auxiliaire terrassant un barbare (d'après Duval, 1961).*

d'armes ou de parure spécifiques (fourreau de *spatha*, casque de type Weisenau, boucles de ceinturons) et la nette prépondérance des éléments de harnachement, qui plaident sans équivoque pour des unités de cavalerie. En l'absence de pièces clairement attribuables à l'équipement fantassin, l'hypothèse de soldats issus d'*alae* ou de cohortes *equitatae* semble donc la plus probable. Deux monuments militaires datés de la même période, à savoir une stèle funéraire représentant un cavalier auxiliaire terrassant un barbare (fig. 20) et le bloc dit aux têtes coupées, identifiées à un type de casque-visière utilisé par les officiers de cavalerie au Ier s. de notre ère, vont également dans ce sens (*Lutèce...*, 1984, p. 84, fig. 12 et p. 318, fig. 200-201 ; *Masques de fer...*, 1992, p. 19-23). La proportion très élevée de monnaies gauloises sur le site et, en particulier, d'au moins sept petits bronzes à légende GERMANUS INDUTILLI L, monnayage peu fréquent destiné selon certains auteurs à la solde des troupes auxiliaires, est loin de contredire cette affirmation [85] (fig. 12, n° 3). Il en va de même pour les corps de frondeurs, dont la production est attestée rue Saint-Martin et qui se rattachent également aux troupes auxiliaires de l'armée républicaine (Feugère, 1993, p. 48). Le titre d'évocat, dans la mesure où sa lecture peut être retenue, est évoqué à plusieurs reprises en relation avec ces mêmes corps [86].

Il est évident que la nature et l'ampleur de cette « présence » militaire sur le site ne sauraient être précisées en l'état des découvertes. Si la configuration des vestiges, notamment des fossés observés en plusieurs points de la colline Sainte-Geneviève, n'apparaît évidemment pas incompatible avec une occupation durable, leur lien cadastral avec les structures d'habitat postérieures et la présence de pièces d'équipement militaire au cœur de l'habitat doivent inciter à la prudence : l'association de ces derniers avec une minorité d'objets liés à la sphère domestique (clef, balance, cuillère, épingles, fibules féminines, navette, etc.) suggérant une cohabitation étroite entre populations militaires et civiles.

Cet état de fait n'ôte rien à la proportion exceptionnellement élevée d'accessoires militaires recueillis sur une surface aussi restreinte que celle fouillée rue Pierre-et-Marie-Curie, qui ne représente à l'évidence qu'une partie du nombre initial. L'étude ne considère pas les découvertes isolées recueillies à Paris depuis le siècle dernier, dont la récurrence et la dispersion s'accordent avec un effectif dépassant probablement un ou deux individus [87]. Cette question amène inévitablement celle des nombreux motifs pouvant justifier une telle présence, allant des tâches d'administration, de contrôle, de police ou de construction, à l'installation de vétérans sur le site. Dans l'attente de nouvelles découvertes, la solution du problème ne peut s'appuyer que sur une approche plus globale du site de Paris dans son contexte historique et géographique.

85. Ce monnayage figure parmi les trois séries rapprochées par A. Furger-Gunti (1981, p. 236-237 et 239 carte 4) à la présence de contingents auxiliaires sur la frontière rhénane, reprenant la thèse de E. M. Wightman (1974), selon laquelle les dernières séries indigènes frappées sous Auguste auraient servi à payer les troupes jusqu'en 20 après J.-C. Le trésor de monnaies séquanes à légende Togirix exhumé en 1807 dans le jardin du Luxembourg, difficilement imputable à la circulation courante, pourrait constituer un autre argument dans ce sens (Duval, 1961, p. 95, note 34).

86. En particulier chez César (*B. G.*, VII, 65) et sur une inscription italique datée de la fin de la République (*CIL* X, 3886 et 6011), ils sont désignés comme éléments des troupes montées auxiliaires.

87. Notamment rue Le Goff, près du jardin du Luxembourg (fig. 19, n° 2), boulevard Saint-Michel ou à l'institut Curie, dans des contextes du Haut-Empire. Les collections du musée Carnavalet incluent diverses pièces de harnachement militaire en bronze ou en bois de cerf, boucles de ceinture, « casses-têtes », éléments de char ou de harnais, hippo-sandales, appliques diverses et pendentifs phalliques (Bonnet *et al.*, 1989). S'ils confirment l'importance du phénomène, tous ces objets constituent autant de trouvailles difficilement exploitables faute de données contextuelles plus détaillées.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

ENJEUX STRATÉGIQUES ET LOGISTIQUES DU SITE DE PARIS ET DE LA VOIE DE LA SEINE AU Ier SIÈCLE AVANT J.-C.

Les découvertes du Sénat, de la montagne Sainte-Geneviève et de la rue Saint-Martin, inscrites dans une mouvance postérieure à l'intrusion des légions romaines en Gaule du nord, coïncident *de facto* avec la première mention de Lutèce dans les sources écrites. L'implication tardive des *Parisii* dans la *Guerre des Gaules*, évoquée à trois reprises par César, offre d'emblée deux points d'ancrage.

Le transfert, au printemps 53 avant J.-C., du sixième conseil des Gaules d'Amiens à Lutèce, qui distingue le chef-lieu des *Parisii* comme base d'opération temporaire contre les Sénons (César, *B. G.*, VI, 3, 5). Le site de Paris s'ajoute à cette occasion à la liste des cités indigènes choisies par César pour ses *concilia* et *hiberna* à partir de la fin de l'année 53, choix dont il a été récemment démontré qu'il s'inscrivait dans une perspective urbanistique à plus long terme (Metzler, 1995, p. 599-602). L'absence de niveaux contemporains de la Lutèce gauloise ne s'oppose pas à une localisation de l'événement à Paris même, le récit ne précisant pas s'il a lieu au cœur de l'*oppidum* ; comme à d'autres occasions, le choix de son emplacement a pu se porter sur un lieu plus neutre et mieux défendu, situé à proximité de ce dernier, voire dans un camp militaire implanté à cet effet [88]. Si la montagne Sainte-Geneviève était théoriquement susceptible d'accueillir un tel rassemblement, il est peu probable qu'il ait été suivi d'un stationnement durable de troupes sur le site : en témoigne la participation des *Parisii* à la révolte de 52 avant J.-C., qui n'aurait pu avoir lieu sous contrôle militaire (César, *B. G.*, VII, 4). S'il y a unité de lieu entre le *concilium* de 53 et la Lutèce romaine, et que cette dernière coïncide ou non avec l'*oppidum* des *Parisii*, il ne pourrait s'agir que d'un recouvrement du site à une date ultérieure, après abandon temporaire ou durable de la place.

L'épisode de la bataille de Lutèce, véritable « morceau de bravoure » de l'archéologie parisienne, constitue une autre piste toujours tentante (César, *B. G.*, VII, 34, 57-62). La question de la localisation des combats sur les rives de la Seine, des positions adverses et de l'*oppidum* assiégé, a inspiré plusieurs exégèses savantes, auxquelles les découvertes présentes ne sauraient contribuer [89]. Là encore, l'hypothèse d'une garnison laissée sur place après la bataille ne saurait être retenue : le texte de César précise expressément que Labienus, la bataille achevée, s'en retourna à *Agedincum*/Sens pour rejoindre sa quatrième légion, laissée sur place « avec les bagages de toute l'armée » (César, *B. G.*, VII, 62) [90]. L'absence de troupes sur le site au lendemain des combats ressort d'ailleurs des mêmes faits que ceux évoqués précédemment : à savoir que les *Parisii* seront encore en mesure, quelques mois après leur défaite, d'envoyer un contingent de huit mille hommes à l'armée de secours de Vercingétorix, signe de leur insoumission à l'autorité militaire romaine (César, *B. G.*, VII, 75, 3).

Dans l'hypothèse où l'homme du Sénat aurait eu partie liée avec ces événements, son enfouissement n'aurait donc pu avoir lieu que dans l'urgence, dans le cadre d'un stationnement épisodique de troupes sur le site, au cours d'une offensive ou dans la retraite [91]. Même si le caractère très particulier de l'inhumation autorise toutes les spéculations, cette éventualité ne saurait être retenue. Le mode de dépôt en puits, qui s'inscrit visiblement aux origines d'une série de pratiques funéraires ou rituelles étroitement liées à ce secteur précis de la ville [92], n'évoque pas un fait historique ponctuel. L'hypothèse d'un individu isolé apparaît d'autant moins recevable que la présence de cavaliers auxiliaires est attestée dans cette même zone aux époques postérieures. Le lien chronologique unissant le puits du Sénat à d'autres puits

88. La formulation *concilium Luteciam Parisiorum* transfert (sans la préposition locative *in*) est suffisamment floue pour laisser libre champ à toutes les hypothèses. Citons à titre de comparaison la tenue, en 54 avant J.-C., du conseil d'Amiens/*Samarobriva* dans un camp militaire détaché de toute occupation, qui a vraisemblablement déterminé le choix du site (Bayard, Massy, 1983, p. 39-40).

89. Duval, 1961, p. 98, note 10. Une synthèse de ces diverses théories est présentée par D. Morel, *in* : *Lutèce...*, 1984, p. 75-79.

90. Comme le souligne P.-M. Duval (1960, p. 101), l'attitude de Labienus s'apparente plus à un repli stratégique qu'à un retour triomphal, marquant l'arrêt d'une campagne vers le nord initialement programmée par César et compromise par les difficultés rencontrées à Gergovie. Apparaît clairement, à cette occasion, le rôle de Sens comme base d'opérations dans ce secteur de la Seine, qui occultera celui de la capitale parisiaque au moins jusqu'à la fin de la guerre.

91. Bien qu'exceptionnels, des exemples de soldats enfouis « à la hâte », jetés dans une fosse avec leurs armes au terme d'un rituel sommaire, sont connus pour d'autres événements et à d'autres époques, par exemple à Lyon ou à Canterbury (Feugère, 1993, p. 147 et 149).

92. Sur les nombreuses interprétations possibles de ce groupe de structures, voir en dernier lieu : Busson, 1998, p. 72-73.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

du jardin du Luxembourg et aux découvertes de la montagne Sainte-Geneviève incite plutôt à y voir la trace d'une présence durable de militaires romains sur le site, consécutive aux événements de 52 avant J.-C. (Poux *et al.*, 1999, p. 129-132).

Cette date ne saurait être précisée sur la base des textes qui n'apportent aucun éclairage sur le demi-siècle séparant le récit de César et les premiers témoignages épigraphiques liés au site de Lutèce. L'estimation du laps de temps écoulé entre la fin des hostilités et la réoccupation du site doit néanmoins tenir compte de la datation précoce du puits du Sénat, qui ne saurait être très éloignée du milieu du siècle.

À défaut d'un fait historique précis, la présence de militaires à Paris au lendemain de la conquête peut se concevoir à la lumière d'un contexte géostratégique esquissé par J. Metzler pour le nord-est de la Gaule. À mi-chemin de la vision défendue au siècle dernier d'un quadrillage de camps retranchés couvrant tout le territoire, et de celle d'une Gaule immédiatement pacifiée, vierge de toute présence militaire [93], se précise désormais l'image d'une série de petites occupations ponctuelles, alignées sur les principaux axes de communication. Répondant d'abord à des besoins logistiques, l'installation à long terme de petits contingents dans certains *oppida* avait pour premier objectif le contrôle des voies terrestres et la mainmise sur les chefs-lieux politiques, couronnée par l'urbanisation du territoire sous Auguste (Metzler, 1995, p. 599-620, en particulier p. 602 et 620).

Située à l'écart du réseau routier initié dès 47 avant J.-C. par Agrippa, Lutèce ne figure généralement pas parmi la liste des points stratégiques occupés après la conquête. Le poids accordé au développement des voies terrestres ne doit cependant pas occulter l'importance des voies fluviales et leur rôle primordial dans l'acheminement de vivres et de matériel. Depuis la préhistoire, le site de Paris jouit d'une position privilégiée sur le moyen cours de la Seine, à la jonction de nombreux confluents (Aisne, Oise, Yonne, Èbre) et le long de la principale voie navigable menant à l'Île de Bretagne [94]. En témoignent, dès l'époque gauloise, l'importance du monnayage en or des *Parisii*, l'abondance des importations d'amphores vinaires sur la plupart des sites riverains et la puissance affirmée des nautes parisiaques au lendemain de la conquête [95].

Seule cité gauloise dont le territoire se partage équitablement entre le sud et le nord de la Seine, cette situation se double d'un atout stratégique essentiel. L'Île-de-France se distingue surtout comme le principal point de passage entre les territoires de la Gaule Belgique et Celtique ; là résidait même l'enjeu décisif de la bataille de Lutèce, qui visait avant tout à empêcher la liaison entre les tribus celtes du nord et du sud de la Gaule (Duval, 1961, p. 98, 103 et 107 ; Hatt, 1984, p. 82).

Plus encore qu'au cours de la guerre, cette constante stratégique se manifestera à diverses occasions après la conquête. Loin de signifier une pacification définitive de la région, la fin des années 50 avant J.-C. est marquée par de nombreuses révoltes impliquant la plupart des peuples voisins des deux rives de la Seine : Carnutes, Véliocasses, Bellovaques, Ambiens, Calètes, Bituriges, dont les tentatives de coalition continuent d'alimenter une menace permanente pour le contrôle du fleuve (Wightman, 1974 ; Goudineau, 1990, p. 213). Dans une région qui compte parmi les plus agitées après la conquête, le risque d'un ralliement des tribus du nord et du sud de la Seine resurgit périodiquement, et dans les mêmes termes qu'en 52.

Même si les *Parisii* ne sont pas cités à l'occasion de ces événements, leur implication est évidente ; on conçoit mal comment ces derniers, très précisément situés au cœur des conflits, auraient pu observer une neutralité totale. Sauf oubli, ce silence ne saurait être forcément interprété comme un gage de fidélité à l'égard de l'autorité romaine. L'attitude de non-ingérence adoptée par les *Parisii* au début de la guerre des Gaules, à l'origine de la confiance que leur accorde César en 53, se modifie en effet radicalement l'année suivante : la perte de tout contrôle sur ce peuple jusqu'alors peu hostile ressort, on l'a vu clairement, de sa participation réitérée

93. Conception appuyée sur la seule mention de Flavius Josèphe, *Jud.*, II, 371-373 décrivant une province sous la garde de deux cohortes seulement. La répression de plusieurs foyers de révolte montre que l'armée était bien présente sur le territoire, des désordres d'après-guerre à la rébellion de Sacrovir, en 21 après J.-C. (Wightman, 1974 ; Fichtl, 1994 et une synthèse récente des données archéologiques par M. Reddé, *in* : Trier ed., 1991, p. 41-48).

94. Sur l'importance de l'axe fluvial Rhône-Saône-Seine, voir Strabon, *Géographie*, IV, 1, 14.

95. Duval, 1961 ; Colbert de Beaulieu, 1970. Pour un premier bilan des importations d'amphores républicaines en Île-de-France, voir Poux *et al.*, 1999, p. 43-44.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

au soulèvement de 52 avant J.-C., qui n'a pu être interprétée que comme un acte de trahison [96]. Il est révélateur, à cet égard, d'observer que les *Parisii* ne figurent pas – contrairement à leurs voisins Carnutes ou Meldes – au rang des cités « libres » ou fédérées, auquel les prédestinait leur attitude modérée au début de la guerre [97].

Dans l'hypothèse où cette différence de statut trahit bien une mesure de rétorsion, il n'est pas impensable qu'elle se soit accompagnée de mesures sécuritaires plus concrètes. Destinée à prévenir toute nouvelle velléité de rébellion, la présence de soldats en poste sur le site de Paris après la conquête expliquerait l'absence de réaction des *Parisii* face à l'agitation ambiante. Le choix de la rive gauche et de la montagne Sainte-Geneviève, dans une zone apparemment vierge de toute construction, cumulait à cet égard plusieurs avantages : sa position légèrement surélevée et facilement défendable permettait d'assurer le contrôle à la fois des voies fluviales et terrestres, prédestinant la vocation commerciale de la Lutèce gallo-romaine. Initiée ou encadrée par l'armée romaine, la décision d'y fonder une ville « nouvelle » selon des normes romaines ne pouvait que marquer l'avènement d'une nouvelle donne politique et économique, au détriment de l'ancienne capitale. En ce sens, on peut également se demander si cette perspective n'avait pas déjà déterminé l'emplacement du *concilium* de 53 avant J.-C. L'hypothèse, comme à Amiens, d'une réoccupation du site par l'armée romaine au lendemain de la victoire d'Alésia apparaît donc plausible, quand bien même difficilement démontrable en l'état des sources.

Mesure répressive ou dissuasive, les motifs d'un maintien de forces militaires dans ce secteur au lendemain de la conquête ne manquent pas (Fichtl, 1994, p. 51). Pour s'en tenir aux sources, plusieurs foyers de révolte apparus en Belgique dans les années 30 avant J.-C., susceptibles de compromettre les plans d'invasion de Germanie, suscitent diverses interventions dans le nord de la Gaule, appuyées par l'édification de nouvelles positions sur la Somme, l'Aisne et l'Oise. Dans une Gaule plus ou moins pacifiée, le nouvel enjeu consiste désormais à assurer les coulisses de la bataille qui se livre plus au nord, au sein duquel la Seine conserve un rôle de premier plan.

La dispersion de petites unités militaires le long des voies fluviales figure au cœur du dispositif offensif augustéen aménagé sur le Rhin. On sait également que ce rôle de surveillance était principalement dévolu aux corps auxiliaires de l'armée, institutionnalisés dès les années 30 avant J.-C. [98]. Bien que reléguée en seconde ligne, l'importance logistique du réseau fluvial de Gaule intérieure lors des campagnes de Germanie transparaît clairement dans les sources [99]. L'existence d'une flotte tactique sur la Seine, dont témoigne l'épisode des navires réquisitionnés par Labienus à Melun en 52 avant J.-C., donne à penser que le ravitaillement du front septentrional en vivres, en matériel et en hommes a pu compter dès la conquête sur une infrastructure bien développée (César, *B. G.*, VII, 58). L'hypothèse d'une exploitation du fleuve à des fins militaires bénéficie même, à Paris, d'une illustration quasi photographique : comme observé depuis longtemps, ce ne sont pas des marchandises ordinaires qui figurent sur les proues de navires décorant les thermes de Cluny, mais bien des armes, dont la destination ne soulève aucune équivoque (Duval, 1961, p. 154-155, fig. 69-70 et p. 211-212, fig. 114-115).

Son rôle probable dans l'annone militaire, dont l'expérience avait montré qu'elle restait à la merci d'un revirement des tribus belges situées en limite nord du fleuve, a donc pu justifier un contrôle durable de Paris tout au long de la période julio-claudienne. Si ce choix s'accorde avec la vocation de capitale dévolue au site au

96. César, *B. G.*, VII, 4, 6 ; 75, 3. Les *Parisii* seront même parmi les premiers à répondre à l'appel du chef arverne, avant de récidiver quelques mois après sa défaite, en dépit des pertes sévères subies à cette occasion.

97. Metzler, 1995, p. 601 et Goudineau, 1990, p. 335-337 (cette politique ne répond pas toujours à une logique systématique). Les conséquences de ce revirement tardif ont bien été vues par Colbert de Beaulieu, 1970, p. 131, note 377.

98. Le souci d'assurer la communication des postes frontières entre les lignes de front et leur ravitaillement par voie d'eau figure au centre de la politique de défense fluviale de Drusus, dont l'une des premières mesures fut d'installer des *praesidia atque custodias* le long des fleuves, notamment le long du Rhin et de la Moselle (Florus, 2, 30). Sur le stationnement des corps de cavalerie auxiliaire sur le Rhin, signalé par Suétone, *Aug.*, 49,1, voir Furger-Gunti, 1979, p. 152 et, en dernier lieu, Wesch-Klein, 1991.

99. Voir sur ce point J.-J. Hatt (1984) qui souligne le fait que les campagnes de Germanicus se sont déroulées en grande partie par les voies fluviales et maritimes. Sur le devoir d'approvisionnement en armes et en chevaux exigé de la Gaule à cette occasion, voir Tacite, *Ann.*, I, 71, 2. Le rôle de la Saône comme voie militaire ressort clairement des découvertes archéologiques : M. Feugère et L. Bonnamour, Les armes romaines de la Saône, *in* : Reddé dir., 1996.

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

Ier s. après J.-C., sa pertinence ne peut pourtant se comprendre que dans un contexte géostratégique plus large. Pour en rester sur une base archéologique, d'autres indices d'une présence militaire contemporaine de la conquête ou légèrement postérieure sont d'ores et déjà attestés sur les berges de la Seine.

• L'existence, pendant la conquête, d'une importante occupation militaire à *Agedincum*-Sens, utilisée comme base d'opération par Labienus pour sa campagne de Lutèce, n'est connue qu'à travers le texte de César, ainsi que par quelques inscriptions [100]. Rappelons toutefois la découverte ancienne, passée curieusement inaperçue, d'une balle de fronde en plomb contemporaine du moule de la rue Saint-Martin et estampillée au nom de T. Labienus [101] ! La convergence de ces deux documents et leur coïncidence avec le texte de César constituent l'un des témoignages archéologiques les plus fiables d'une implication de la vallée de la Seine dans les événements de la guerre des Gaules.

• Des traces tout aussi substantielles d'une présence militaire dans ce secteur ont été mises en évidence plus en aval, sur le site de l'antique *Metlosedum*/Melun : des fouilles récentes y ont révélé les vestiges d'un vaste camp légionnaire, dont les fortifications caractéristiques, associées à plusieurs plans de *canabae*, couvrent une surface d'au moins 10 ha. Le rare mobilier rattaché à cette occupation – céramiques indigènes, vase à couverte micacée, fibule d'Aucissa – suggère une datation très précoce, située au plus tard à la fin du règne d'Auguste [102]. Hormis plusieurs lots de monnaies précoces, la ville proche de Melun a également livré un type de poignard légionnaire daté de la seconde moitié du Ier s. après J.-C. (*Melun...*, 1990, p. 44-45 et p. 54-55).

• Une importante occupation de la fin de La Tène finale, récemment fouillée à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) au confluent Seine-Yonne, n'a pas seulement livré de nombreuses armes gauloises (fourreaux, éperons, javelines) contemporaines du puits du Sénat. À l'inventaire figurait également un type de piquet de tente en fer spécifique à l'armée romaine, preuve concrète d'une installation sinon durable du moins temporaire de militaires sur le site dès le milieu du Ier s. avant J.-C. [103].

• Une ambiance similaire se dégage des fouilles récentes effectuées sur le site de Vernon (Eure), *oppidum* fortifié situé aux confins de la cité parisiaque. Le faciès mobilier recueilli, étroitement apparenté à celui du puits du Sénat, s'accorde avec une datation à La Tène D2, autour du milieu du siècle. Des niveaux adjacents à la fortification proviennent également de nombreux fragments d'armes gauloises et romaines d'époque républicaine (fourreau « à échelle », fragments d'épées, pointe de flèche, talons de lance et de javeline, élément de casque, fragments de boucliers, clous de *caligae*, fragments de cottes de mailles), témoignant de l'importance stratégique du site à l'époque de la conquête (Dechezleprêtre *et al.*, 1998). Cette coïncidence chronologique et la découverte en contexte de plusieurs pièces d'armement ou de parure analogues à celles équipant l'homme du Sénat trahissent peut-être son appartenance aux mêmes corps de troupe (fig. 21).

• Le site portuaire de Meulan/Les Mureaux (Yvelines), lié au contrôle d'un passage à gué, recelait également plusieurs fragments d'épées et de lances datés de la fin de l'époque gauloise, ainsi que divers objets susceptibles d'être rattachés au domaine militaire (fibule d'Alésia, boîte à sceau et pendentif phallique). La mise en évidence d'un faciès céramique et monétaire très proche de celui de Paris – *unguentarium*, sigillée italique, gobelets d'Aco et parois fines, amphores précoces et nombreuses monnaies augustéennes – témoigne du lien fonctionnel très précoce unissant les deux sites (Barat, 1990).

• La même remarque prévaut, dans une moindre mesure, pour le port fluvio-maritime de Rouen, qui puise également ses origines dans une première implantation augustéenne datée du dernier quart du Ier s. avant J.-C. et où quelques éléments de harnachement militaire sont également signalés (Halbout, 1981).

100. Sur les origines de la ville et la découverte récente d'une occupation gauloise antérieure à l'urbanisation voir, en dernier lieu, Perrugot, 1996. Sens se distingue comme la seule ville de la région, avec Paris, à avoir livré plusieurs stèles militaires, datables pour certaines du Haut-Empire (par exemple : *CIL* XIII, 2944, 2946-2948).

101. Mention ancienne mais bien assurée d'une balle conservée parmi les collections du musée de Sens, estampillée des lettres T.LAB, abréviation déjà attestée sur certaines balles d'Alésia (Bergk, 1876, p. 56).

102. *Bilan scientifique 1996*, Service régional de l'archéologie, DRAC Île-de-France, 1996 ; nous remercions J. Galbois pour les précisions qu'il nous a aimablement fournies.

103. Séguier *et al.*, 1996. Identification N. Ginoux. Nous remercions les auteurs qui nous ont autorisés à faire état de ces informations inédites. Sur la présence sporadique de « sardines » de tentes militaires en Gaule du Nord, par exemple sur le Titelberg, voir Metzler, 1995, p. 362.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

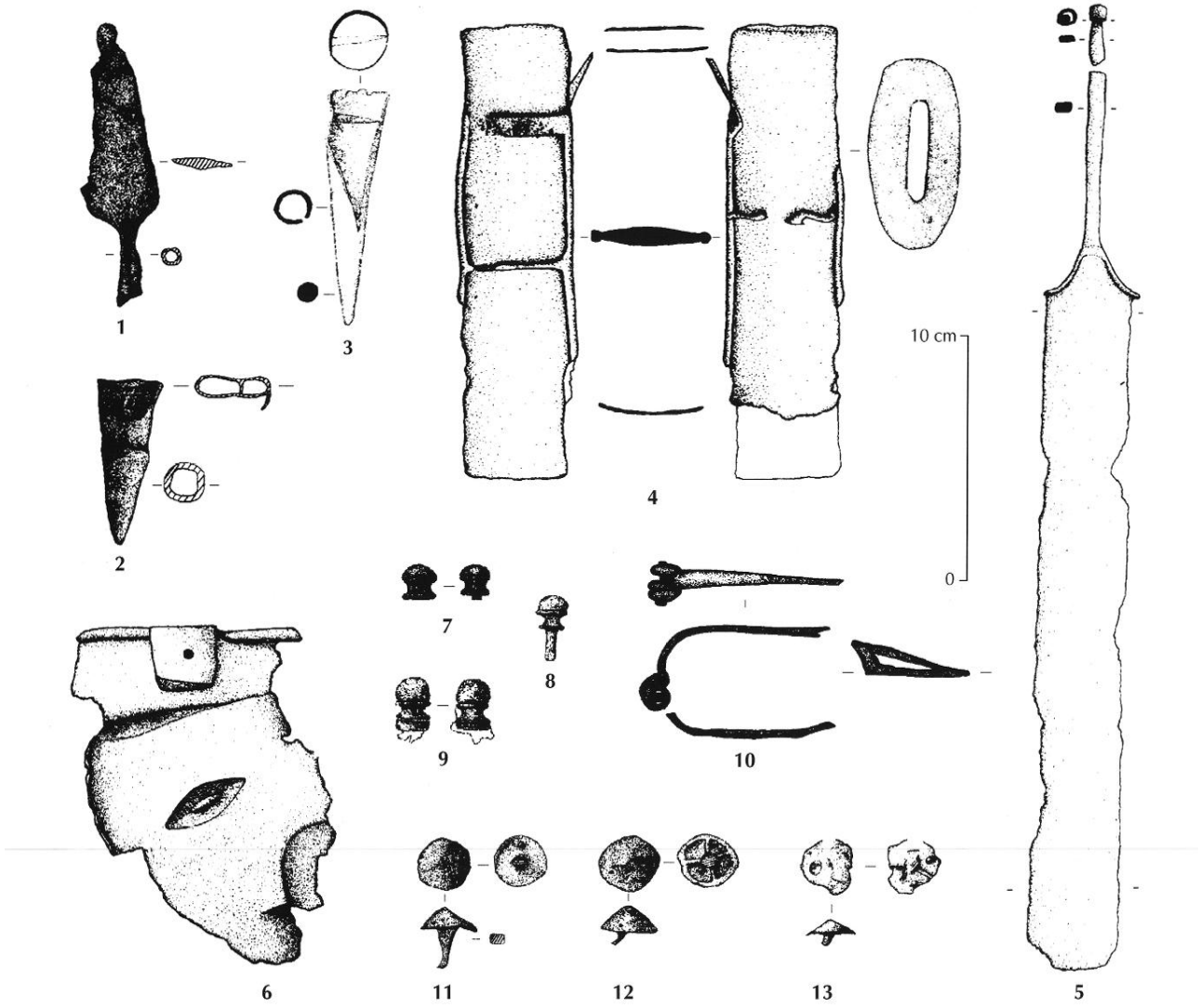

Fig. 21 – *Fragments d'armes et d'équipement gaulois et romain provenant de l'*oppidum *de Vernon (Eure), datant du milieu du Ier s. avant J.-C. (d'après Dechezleprêtre* et al., *1998). Échelle 1 : 3.*

Le fait que la plupart des stations énumérées plus haut coïncident, à La Tène finale, avec les principaux sites importateurs d'amphores vinaires souligne leur double vocation, commerciale et stratégique, liée à leur situation privilégiée sur les axes de communication (fig. 22) : en effet, cinq d'entre eux bénéficient d'une situation insulaire ou de confluence particulièrement propice au passage du fleuve et au contrôle des voies transversales. Ces enjeux logistiques et économiques éclairent sans doute la présence d'éléments militaires, bien assurée à Melun, Varennes-sur-Seine et Vernon, probable à Sens, Meulan et Rouen. Sans forcément mobiliser d'importants contingents, cette stratégie pouvait s'appuyer sur la dispersion le long du fleuve de petites unités de cavalerie auxiliaire vraisemblablement intégrées aux populations civiles, dont l'effectif pouvait ne pas excéder quelques hommes en poste [104].

104. Cette hypothèse s'accorde avec la découverte, sur ces mêmes sites, de nombreuses monnaies à légende Germanus Indutilli L, généralement liées à la présence de cavaliers auxiliaires (voir *supra*, note 36, p. 198) : à Paris (6 ex.), mais aussi à Melun (*Melun...*, 1990, p. 54 : 5 ex.), à Vernon (Scheers, 1977, p. 813, n° 23) et à Rouen (*id.*, p. 817, n° 65 : plusieurs ex.). Leur fréquence sur les sites de la Seine, en troisième position après la région trévire (lieu d'émission) et la vallée du Rhin, fait écho aux concentrations observées le long du *limes* (Furger-Gunti, 1981, p. 238 carte 3 et p. 241 carte 5b).

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

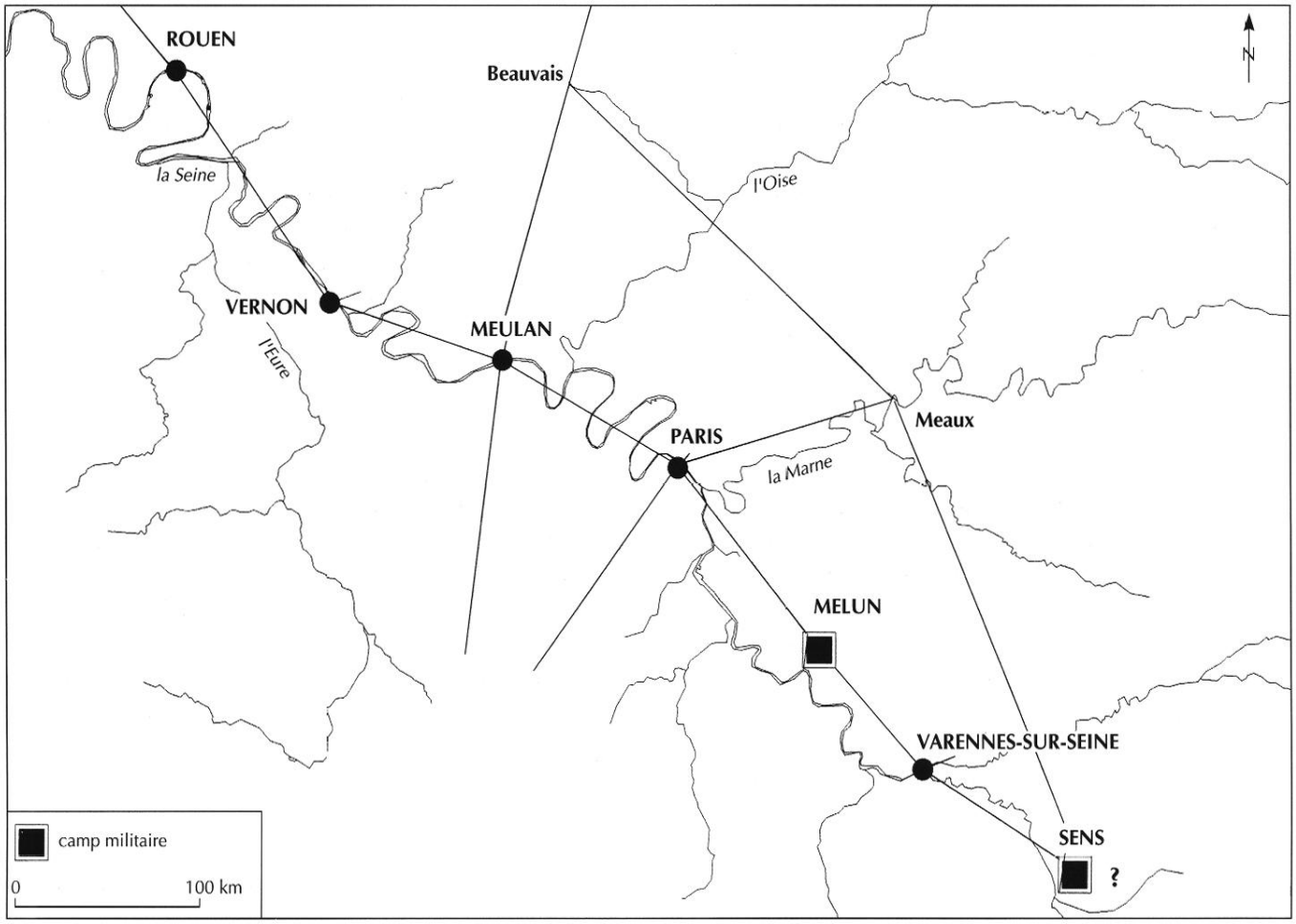

Fig. 22 – *Voies de communication, sites militaires et stations portuaires du milieu du Ier s. avant J.-C. au début du Ier s. après J.-C. dans la moyenne vallée de la Seine (carte M. Poux).*

RÔLE DE L'ÉLÉMENT MILITAIRE DANS LE DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LUTÈCE

Inscrite dans la continuité de mesures prises au lendemain de la conquête, la fondation de Lutèce a pu compter sur l'encadrement de forces militaires d'occupation attestées sur le site et dans ce secteur de la Seine dès le milieu du Ier s. avant J.-C. En l'absence de toute trace d'un établissement indigène antérieur et dans l'hypothèse où l'emplacement de la ville nouvelle répondait d'abord à un choix stratégique, on peut même se demander si l'armée n'a pas été un élément moteur de cette implantation. Interrogation d'autant plus justifiée que le phénomène militaire persiste visiblement sous Auguste et bien au-delà, jusqu'au milieu du Ier s. de notre ère : époque qui voit la mise en place du *cardo* et du quadrillage urbain, de l'implantation des premiers habitats sur la montagne Sainte-Geneviève, de l'édification du port de l'île de la Cité et du pilier des Nautes, qui participent d'un même phénomène d'urbanisation [105].

L'hypothèse d'une contribution active des troupes républicaines et impériales à l'édification de la ville peut être envisagée. Le détachement de troupes du génie (*vexillationes*), chargées de la construction de ponts ou d'édifices publics, est bien attesté pour d'autres villes, par exemple à Augst (Staehlin, 1948, p. 214-216). De même, l'implantation de nouveaux chefs-lieux de cités à partir

105. Robin, 1996 ; Busson, 1998, p. 73-75. Sur la contemporanéité des premiers états du port de l'île de la Cité et du pilier des nautes, voir Kruta, 1983.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

de camps militaires s'inscrit dans un programme commun à de nombreuses capitales de Gaule du Nord ; le cas d'Amiens et de ses origines militaires, dont la similitude avec Paris a été évoquée à maintes reprises, s'impose tout particulièrement (Fichtl, 1994, p. 116 et 120). Le lien unissant certains plans inscrits dans les premiers états d'occupation à l'architecture militaire du Haut-Empire, comme rue de l'Abbé-de-l'Épée, plaide clairement dans ce sens. Cette analogie troublante se reflète jusque dans certains modes de construction, notamment rue Pierre-et-Marie-Curie où le type de clayonnage très particulier utilisé pour les premiers états de construction trouve son meilleur équivalent dans le camp auxiliaire de Valkenburg (Eristov, Robin, 1998, p. 15, note 7). C'est bien évidemment dans les fossés de la montagne Sainte-Geneviève, dont l'orientation semble esquisser un parcellaire primitif, que ce lien trouve son expression la plus manifeste. De fonction purement symbolique ou véritablement défensive, ce réseau aligné sur l'urbanisme postérieur parle concrètement en faveur d'un schéma directeur d'inspiration militaire, partiellement repris par les trames urbaines du Haut-Empire.

La nature des vestiges exhumés sur la montagne Sainte-Geneviève s'accorde bien avec une forme d'occupation « pionnière » fondée sur la cohabitation de populations militaires et civiles, dont semble témoigner le mobilier issu de l'habitat. La pérennité de l'élément militaire tout au long de la phase d'édification de la ville, des premières traces d'une fréquentation du site à la mise en place définitive de l'urbanisme à la fin du règne d'Auguste, est loin de contredire une telle hypothèse : le temps nécessaire à une telle entreprise, à l'origine du décalage observé pour nombre d'implantations de type colonie entre occupation de l'espace et mise en œuvre de l'urbanisme, pouvant justifier un engagement à long terme.

Dans un contexte plus large, l'imbrication des intérêts stratégiques et commerciaux liés à la maîtrise du fleuve a certainement favorisé une étroite collaboration entre soldats et entrepreneurs privés, au premier rang desquels les nautes parisiaques, dont le domaine d'influence s'étendait à l'ensemble du cours navigable de la Seine et dont le fameux pilier érigé sous Tibère représente l'attestation la plus précoce connue à ce jour [106]. Dans le contexte fortement militarisé qui caractérise les origines de la ville, le fait que ces derniers soient représentés armés prend évidemment un relief tout particulier. Généralement interprétés comme un reliquat du temps de l'indépendance, ces attributs expriment vraisemblablement plus qu'un simple libéralisme des autorités romaines. Parmi les devoirs traditionnellement reconnus à cette corporation figuraient, on le sait, la surveillance des convois et leur contribution logistique à l'annone militaire (Duval, 1961, p. 253 ; Toutain, 1941). La représentation des nautes en armes, dont on ne saurait en réalité affirmer qu'elles sont de facture gauloise ou romaine [107], ne témoigne-t-elle que de missions occasionnelles ou d'un lien plus étroit avec l'armée romaine ? Suggérée dès le siècle dernier, l'assimilation des nautes parisiaques à un corps militaire (cohortes *nautae*) ne constitue pas un fait nouveau, ni même isolé [108]. La participation des élites guerrières indigènes au cadre administratif mis en place après la conquête n'impliquait-elle pas accessoirement, comme c'est ailleurs le cas [109], leur intégration directe dans les corps auxiliaires de l'armée ? Ou, plus précisément, dans une forme de corps fluvial à vocation civile et militaire issu de la flotte gauloise réquisitionnée par Labienus en 52 avant J.-C., dont l'un des premiers devoirs, en temps de guerre comme de paix, aurait été d'assurer le ravitaillement du front du nord en vivres, en armes et en troupes ? À cette obligation semble précisément faire écho le décor naval des consoles des thermes de Cluny, considérés comme le siège de la corporation dont les assemblées armées pourraient

106. Lavagne, 1984, p. 277 ; Duval, 1961, p. 251-253. Sur le rôle administratif des nautes et pour une synthèse des documents épigraphiques, voir en dernier lieu Martin-Kilcher, 1994, p. 530-531 et 536.

107. On sait aujourd'hui que les mêmes formes de boucliers et de lances équipaient la plupart des unités auxiliaires du Haut-Empire (Feugère, 1993, p. 92-96 et p. 110-117 ; Bishop, Coulston, 1993, p. 58-59).

108. Cette hypothèse est avancée par M. Vercoutre (1907, p. 31 *sqq.*) et rejetée par F.-G. de Pachtere et C. Jullian (1907, p. 263 *sqq.*) en raison de la typologie « indigène » de leurs armes. D'un tel statut témoigne une inscription trouvée à Ettlingen (D), qualifiant la corporation des nautes de l'Aar de *contubernium*, terme directement emprunté au jargon militaire (*CIL* XIII, 6324 ; Martin-Kilcher, 1994, p. 532-533, note 851), à rapprocher d'une inscription de Wroxester, Grande-Bretagne (*CIL* XVI, 82) évoquant l'*honesta missio* accordée aux émérites issus de divers corps auxiliaires, dont un énigmatique « *n[...]nautarum* ».

109. Nombreux sont les exemples de reconversion dans l'armée d'une aristocratie indigène aux premières lignes de la romanisation, grâce en particulier à leur rôle dans le commerce du vin (Poux *et al.*, 1999, p. 116 et 121-126 ; Metzler *et al.*, 1991, p. 172-174 ; Ferdière, Villard, 1993, p. 281-282).

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

éclairer la découverte d'objets militaires dans le cœur administratif de la Lutèce civile [110].

Cette question touche à celle, plus vaste, du statut des classes dirigeantes locales au lendemain de la conquête, dont les compétences militaires, navales et commerçantes représentaient autant de facteurs de développement. Elle est d'autant plus fondée que la récupération par l'armée des flottes indigènes pour la garde des territoires nouvellement conquis constituait l'un des piliers de la politique fluviale augustéenne, et que le commerce fluvial comptait parmi les principaux domaines de reconversion pour les vétérans parvenus au terme de leur service (Reddé, 1986 ; Wierchowski, 1982, p. 43-44). L'existence d'émérites parmi la population civile s'accorderait ici avec la présence de soldats auxiliaires sur le site, dont les études statistiques montrent qu'ils demeuraient la plupart du temps sur leur lieu de garnison. La découverte d'objets de parure militaire à l'intérieur même des habitations, ainsi que d'autres indices, comme la stèle funéraire au cavalier et certaines épitaphes d'époque plus tardive, pourraient témoigner d'un tel statut [111].

Forces d'occupation, troupes du génie, corps armés chargés du contrôle et de l'exploitation du fleuve ou vétérans reconvertis dans la vie civile sont autant de facteurs pouvant expliquer la présence d'éléments militaires aux origines de la Lutèce gallo-romaine, dans les années de l'après-conquête césarienne. Le rôle encore mal connu de l'armée dans l'administration civile du Haut-Empire autorise bien d'autres hypothèses. Aux forces d'occupation stationnées à l'arrière du *limes* incombaient diverses missions de ravitaillement ou de maintien de l'ordre : police ou milice urbaine, perception de péages ou de taxes (Campbell, 1994, p. 170 *sqq.* ; Pfahl, Reuter, 1996 ; Deschler-Erb, 1996, p. 133-135). Autant d'attributions civiles qui ne doivent pas faire oublier le rôle tactique indéfectiblement attaché à ce secteur de la Seine, qui reste d'actualité bien après la conquête. Dans une Gaule à peine romanisée, tentée jusqu'à la fin du Ier s. après J.-C. par diverses rébellions, l'Île-de-France n'a en effet rien perdu de son potentiel stratégique, lors de la révolte de 21 après J.-C. au cours de laquelle elle recouvre son rôle de zone tampon à la charnière des alliances entre cités du centre et du nord de la Gaule (Reddé dir., 1996, p. 177-210), ou encore lors de la conquête de la Bretagne sous Claude, pour laquelle le recours à la Seine pour l'acheminement de troupes et de matériel vers les ports de la Manche a pu justifier le retour d'effectifs importants dans la région [112].

Cette présence militaire perceptible à Lutèce pendant toute la période julio-claudienne est d'autant moins symbolique qu'elle semble s'interrompre de manière abrupte, rue Pierre-et-Marie-Curie, au tout début de l'époque flavienne. Simple lacune archéologique ou conséquence indirecte de la fortification du *limes* rhénan, quoi qu'il en soit cette rupture coïncide avec la mise en œuvre d'une nouvelle phase urbanistique liée à l'édification des principaux monuments du centre de la ville : symbole de ce changement, le pilier dit aux armes de Mars érigé à l'entrée du nouveau *forum* aménagé sur le flanc ouest de la montagne Sainte-Geneviève, dont le message pacifiste proclame l'avènement d'une nouvelle ère de sécurité, berceau de la prospérité économique de la Lutèce gallo-romaine [113].

Remerciements

Nous tenons à remercier M. Fleury, secrétaire de la commission du Vieux-Paris, Ph. Velay, conservateur au musée Carnavalet, ainsi que les illustrateurs de la commission, F. André, M. Colland et M. Paturange, qui ont réalisé la majorité des figures reproduites ici.

110. Duval, 1961, p. 155 note 23 ; Hatt, 1984, p. 83. Voir, à titre de comparaison, le local de réunion des émérites de Cimiez/*Cemelunum* (*Gallia*, XXII, 2, 1964, p. 606).

111. Mackensen, 1987, p. 158, note 18 ; Campbell, 1994, p. 210 *sqq.* ; Pfahl, Reuter, 1996, p. 132-134. Si certains accessoires liés au vêtement ou au harnachement peuvent être interprétés comme des décorations personnelles (*dona militaria*), conservées par les soldats au terme de leur service, ce seul aspect ne saurait expliquer la présence d'armes offensives sur le site.

112. À cet événement correspond vraisemblablement l'édification d'une voie le long de la rive droite de la Seine, reliant les villes de Paris-Rouen-Lillebonne (Duval, 1961, p. 241-243). Ce renouveau stratégique pourrait expliquer le nombre relativement important, rue Pierre-et-Marie-Curie, de *militaria* datés du milieu du Ier s. après J.-C., qui trahit peut-être un renforcement de la présence militaire sur le site.

113. Sur la date de construction du *forum* voir en dernier lieu Busson, 1998, p. 111. Sur l'interprétation du monument représentant le dieu de la guerre désarmé par des amours, et son attribution au *forum*, voir P. Sorel, *in* : *Lutèce...*, 1984.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

BIBLIOGRAPHIE

ABAUZIT P., FEUGÈRE M.
1993 : La correspondance au Ier s. apr. J.-C. Les boîtes à sceau en forme de bourse, *in* : Monteil (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, Bulletin de l'École antique de Nîmes, suppl. 1, p. 305-306.

BARAT Y.
1990 : *Un port de 2000 ans aux Mureaux. Des Gaulois à Charlemagne : le mobilier archéologique*, Catalogue d'exposition, Versailles 1990, p. 45-77.
1993 : Les importations de céramique en Île-de-France, *in* : *Trésors de terre, céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles 1993, p. 206-212.

BARRAL P., LUGINBÜHL T.
1995 : La vaisselle céramique, méthode d'étude, acquis et perspectives, *in* : Barral P. *et al.*, Les fouilles du Mont Beuvray, rapport biennal 1992-1993, *Revue archéologique de l'Est*, 46, 2, p. 259-270.

BAYARD D., MASSY J.-L.
1983 : Aux origines de Samarobriva, *in* : *Amiens romain, Samarobriva* Ambianorum, suppl. à la Revue archéologique de Picardie, p. 29-48.

BECHERT T.
1974 : *Asciburgium, Ausgrabungen in einem römischen Kastell am Niederrhein*, Duisburger Forschungen, 20, Duisburg.

BERGK T.
1876 : *Inschriften römischer Schleuderbleie nebst einem Vorwort über moderne Fälschungen*, Leipzig.

BISHOP M. C.
1987 : The evolution of certain features, *in* : Dawson M. (ed.), *Roman : the Accoutrements of War, Military Equipment*, BAR International Series, 392, p. 109-139.
1988 : Cavalry Equipment of the Roman Army in the first century A.D., *in* : Coulston J. C. N. (ed.), *Military Equipment and the Identity of Roman Soldiers*, BAR International Series, 394, p. 67-195.
1992 : The Early Imperial « Apron », *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 3, p. 81-104.

BISHOP M. C., COULSTON J. C. N.
1993 : *Roman Military Equipment from the Punic Wars to the Fall of Rome*, London, B. T. Batsford Ltd.

BÖHME A.
1978 : Metallfunde, *in* : Schönberger H. (ed.), *Kastell Oberstimm (1968-1971)*, Limesforschungen, 18, Berlin, p. 164-285.

BONNET J., CARBONNIÈRES P. DE, FORNI P.
1989 : Les bronzes antiques de Paris, *in* : Velay P. (dir.), *Les bronzes de Carnavalet*, Catalogue d'exposition, Paris, musée Carnavalet 1989, Paris-Musées, coll. du musée Carnavalet.

BOUTHIER A.
1984 : Traces d'occupation de La Tène finale III sur la montagne Sainte-Geneviève, *in* : *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Catalogue d'exposition du musée Carnavalet, 1984, Paris, Musée Carnavalet, p. 116-120.

BOUTHIER A., LEMOINE J.-M., SIMON P.
1971-1972 : Fouilles de sauvetage dans des fosses d'époque augustéenne rue Cujas, à Paris (5e), *Bulletin archéologique du Vexin français*, 6/7, p. 186-191.

BROUQUIER-REDDÉ V.
1999 : L'équipement militaire d'Alésia d'après les nouvelles recherches (prospections et fouilles), *in* : Feugère M. (dir.), L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe s.-Ier s. avant J.-C.), *Journal of Military Equipment Studies*, 8, p. 277-288.

BRUNAUX J.-L., FICHTL S., MARCHAND C.
1990 : Das Camp César » bei La Chaussée-Tirancourt (Somme), *Sallburg Jahrbuch*, 45, p. 5-45.

BUSSON D.
1996 : Le problème des origines gauloises de la Lutèce gallo-romaine : l'oppidum introuvable. Les villes de la Gaule Lyonnaise, *Caesarodunum*, XXX, p. 225-236.
1998 : Paris, *in* : Provost M. (dir.), *Carte archéologique de la Gaule 75*.

CAMPBELL B.
1994 : *The Roman Army 31 BC-AD 337*, A Sourcebook.

CENT ANS D'HISTOIRE DE PARIS...
1998 : *Cent ans d'histoire de Paris. L'œuvre de la commission du Vieux-Paris*, Catalogue d'exposition, Paris 1998, Paris, Commission du Vieux-Paris.

CIEZAR P., GONZALES V.
1994 : Les abords de Lutèce. Les témoins de l'occupation gallo-romaine et du haut Moyen Âge, *Dossiers d'archéologie et d'histoire*, 190, p. 189-191.

COLBERT DE BEAULIEU J.-B.
1970 : *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris, Imprimerie nationale.

COULSTON J. C. N. (ED.)
1988 : *Military Equipment and the Identity of Roman Soldiers*, BAR International Series, 394.

COXALL D., CHARAMOND C., SETHIAN E. avec la collab. DE RAVOIRE F., JOHNSON D., MARION S., DHÉNIN M., AMANDRY M.
1994 : *Chelles, site de l'ancienne abbaye royale. Fouilles 1991-1992*, Chelles.

CURLE J.
1911 : *A roman frontier postand its people.*

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

The fort of Newstead in the Parish of Melrose, Glasgow.

DECHEZLEPRÊTRE T. avec la collab. de AUGIER L., CACHAL S., VIAND A., BOUCHUT V.
1998 : *La fortification gauloise de Vernon. Recherches récentes sur un oppidum des Véliocasses*, Catalogue d'exposition, Vernon 1998, Vernon, Musée municipal.

DEIMEL M.
1987 : *Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg*, Kärntner Museumsschriften, 71, Klagenfurt.

DELESTRÉE L.-P.
1996 : *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris, éd. Errance.

DESBAT A.
1998 : L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule. Importations d'amphores en Gaule du Sud du règne d'Auguste à l'Antiquité tardive, *in : Actes du congrès de la Société française pour l'étude de la céramique en Gaule*, Istres 1998, p. 31-36.

DESBAT A., GENIN M., LASFARGUES J. (ÉDS)
1997 : Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1re partie : les ateliers précoces, *Gallia*, 53, 1996, p. 1-249.

DESCHLER-ERB E.
1996 : Die Kleinfunde aus Edelmetall. Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitudurum 7, *Ausgrabungen im Unteren Bühl*, Zurich, Egg, p. 13-139.
1998 : *Geflügelte » Pferdegeschirranhänger, in :* Mille Fiori, *Festschrift für L. Berger*, Forschungen in Augst, 25, p. 115-122.

DESCHLER-ERB E., FURGER A. R., PETER M., SCHIBLER J.
1991 : *Das frühkaiserzeitliche Militärlager in der Kaiseraugster Unterstadt*, Forschungen in Augst, 12.

DU BOUÊTIEZ E.
1993 : La céramique des Ier s. av. J.-C.-Ier s. apr. J.-C. de la rue Pierre-et-Marie-Curie, Paris 5e », *in : Actes du congrès de la Société française pour l'étude de la céramique en Gaule*, Versailles 1993, p. 137-149.

DURAND-LEFEBVRE M.
1963 : *Marques de potiers gallo-romains trouvées à Paris et conservées principalement au musée Carnavalet*, Paris, Imprimerie nationale.

DUVAL P.-M.
1960 : *Les inscriptions antiques de Paris*, Paris, Imprimerie nationale.
1961 : *Paris antique, des origines au troisième siècle*, Paris, éd. Hermann.

ERISTOV E., ROBIN S.
1998 : Un îlot d'habitation de Lutèce au Haut-Empire : le site de la rue Pierre-et-Marie-Curie, *Cahiers de la Rotonde*, 20, p. 5-55.

ETTLINGER E.
1973 : *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bâle.

FAUDUET I.
1992 : *Musée d'Évreux, collections archéologiques. Bronzes gallo-romains, Instrumentum*, Évreux, musée d'Évreux.

FERDIÈRE A., VILLARD A.
1993 : *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre)*, 7e suppl. à la Revue archéologique du Centre, Saint-Marcel.

FEUGÈRE M.
1983 : L'équipement militaire romain dans le département de la Loire, *Cahiers archéologiques de la Loire*, 3, p. 45-66.
1985 : *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête au Ve s. ap. J.-C.*, 12e suppl. à la Revue archéologique de Narbonnaise.
1993 : *Les armes des romains de la République à l'Antiquité tardive*, Paris, éd. Errance.
1994 : *Casques antiques. Les visages de la guerre, de Mycènes à la fin de l'Empire romain*, Paris, éd. Errance.
1995 : Écrire en Gaule romaine, *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, 15, p. 11-18.

FICHTL S.
1994 : *Les Gaulois du nord de la Gaule (150-20 av. J.-C.)*, Paris, éd. Errance.

FINGERLIN G.
1986 : *Dangstetten I, Katalog der Funde*, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 22.

FORRER R.
1927 : *Strasbourg-Argentorate II*, Strasbourg.

FRANZIUS G.
1995 : Die römischen Funde aus Kalkriese 1987-1995, *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 6, p. 69-88.

FURGER A., DESCHLER-ERB S.
1992 : *Das Fundmaterial aus der Schichtenfolge beim Augster Theater*, Forschungen in Augst, 15.

FURGER-GUNTI A.
1979 : *Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jh. v. Chr.)*, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 6, Soleure.
1981 : Frühe Auxilien am Rhein - Keltische Münzen in römischen Militärstationen, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 11, 3, p. 231-246.

GOETHERT-POLASCHECK K.
1984 : *Die früheste römische Keramik aus Trier. Trier, Augustusstadt der Treverer*, Catalogue d'exposition, Trèves 1984, musée de Trèves.

GOUDINEAU C.
1976 : Note sur la céramique à enduit rouge pompéien, *Mélanges des Écoles françaises de Rome et d'Athènes*, 82/1, p. 159-186.
1990 : *César et la Gaule*, Paris, éd. Errance.

GOUDINEAU C. (DIR.)
1989 : *Aux origines de Lyon*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

GOUDINEAU C., GUYARD L.
1998 : De Lutèce au quartier latin : les fouilles du Collège de France, *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, 35, p. 36-50.

GUADAGNIN R.
1983 : L'*aedificium* du Bois-Bouchard. Étude d'une exploitation agricole gauloise découverte au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), *in* : *Les Celtes dans le nord du Bassin parisien (6e-1er s. av. J.-C.)*, Actes du colloque de Senlis, suppl. 1 à la Revue archéologique de Picardie, p. 195-209.

GUICHARD V., PION P., MALACHER C., COLLIS J.
1993 : À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ier siècles av. J.-C., *Revue archéologique du Centre*, 32, p. 25-55.

GUYARD L.
1996 : Lutèce : la période proto-urbaine et l'installation du cardo. Les villes de la Gaule lyonnaise, *Caesarodunum*, XXX, p. 237-240.

HALBOUT P.
1981 : Archéologie urbaine à Caen et Rouen, *Annales de Normandie*, 31-4, p. 367-377.

HANEL N.
1995 : *Vetera I. Die Funde aus den römischen Lagern auf dem Fürstenberg bei Xanten*, Rheinische Ausgrabungen, 35.

HÄNGGI R. (ED.)
1994 : *Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach*, Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, XI.

HATT J.-J.
1984 : Lutèce, une vocation de capitale interrégionale sous Tibère, *in* : *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Catalogue d'exposition du musée Carnavalet, 1984, Paris, Musée Carnavalet, p. 81-84.

HAWKES C. F. C., HULL M. R.
1947 : Camulodunum, *Society of Antiquaries of London*, 14, Oxford.

HELMIG G.
1990 : « Hispaniensis Pugiunculus » ?, Technologische Aspekte und Anmerkungen zum Fund einer Militärdolchscheide aus Basel, *Archéologie suisse*, 13/4, p. 158-164.

HÖLDER A.
1901 : *Der Römische Limes in Österreich*, II, Vienne.

HÜBENER W.
1973 : *Die römischen Metallfunden von Augsburg-Oberhausen. Ein Katalog*, Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte, 28, ed. Kallmünz/Opf.

JOBELOT N.
1992 : Contribution à l'étude, en Île-de-France, de deux céramiques utilisant le mica comme couverte : la céramique de type Besançon et la céramique dorée au mica, *Bulletin archéologique du Vexin français*, 25, 1, p. 9-45.

JOBELOT N., ROBIN S.
1998 : La céramique augustéenne de Lutèce : les fosses de l'École des mines de Paris. La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, *in* : *Actes du colloque d'Arras 1996*, Nord-Ouest Archéologie, 9, p. 291-304.

JOBELOT N., VERMEERSCH D.
1991 : La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, *in* : *Actes du congrès de la Société française pour l'étude de la céramique en Gaule*, Cognac 1991, p. 291-302.

JUNKELMANN M.
1989 : *Römische Kavallerie : Equites Alae*, Kleine Schriften zur Kenntnis der römischen Besatzungsgeschichte Südwestdeutschlands, 42.

KRUTA V.
1983 : Le quai gallo-romain de l'île de la Cité de Paris, *Cahiers de la Rotonde*, 6, p. 6-34.

KÜHLBORN J.-S.
1992 : *Das Römerlager in Oberaden III*, Aschendorff.

KÜNZL E.
1991 : Die Medizinische Versorgung der römischen Armee zur Zeit des Kaisers Augustus und die Reaktion der Römer auf die Situation bei den Kelten und Germanen, *in* : Trier B. (ed.), *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Actes du colloque de Bergkamen, 1989, Münster, Aschendorff, p. 185-196.

LAVAGNE H.
1984 : Le pilier des nautes, *in* : *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Catalogue d'exposition du musée Carnavalet, 1984, Paris, Musée Carnavalet, p. 275-298.

LEIBUNDGUT A.
1977 : *Die römischen Lampen der Schweiz. Eine Kultur- und Handelsgeschichtliche Studie*, Berne.

LUTÈCE...
1984 : *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Catalogue d'exposition du musée Carnavalet, 1984, Paris, Musée Carnavalet.

MACKENSEN M.
1987 : *Frühkaiserzeitliche Kleinkastelle bei Nersingen und Burlafingen an der oberen Donau*, Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 41, Munich.

MANNING W. H.
1985 : *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, Dorchester.

MARQUIS P.
1984 : La fouille de la rue de la Bûcherie, *in* : *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Catalogue d'exposition du musée Carnavalet, 1984, Paris, Musée Carnavalet, p. 110-115.
1993 : La céramique sigillée de la rue Gay-Lussac, *Cahier de la Rotonde*, 14, p. 121-136.
1994 : Les peintures murales du 12, rue de l'Abbé-de-l'Épée, données archéologiques, *Cahier de la Rotonde*, 15, p. 57-64.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

MARTIN-KILCHER S.
1994 : *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst, 7/2.

MASQUES DE FER...
1992 : *Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula*, Catalogue d'exposition, Saint-Germain-en-Laye 1992, Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités nationales.

MAYET F.
1975 : *Les céramiques à parois fines dans la péninsule Ibérique*, Paris, Centre Pierre-Paris.

MELUN...
1990 : *Melun au temps de Rome*, Catalogue d'exposition, Melun 1990.

METZLER J.
1995 : *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, III, Luxembourg.

METZLER J., WARINGO R., BIS R., METZLER-ZENS N.
1991 : *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, I, Luxembourg.

OLDENSTEIN J.
1977 : Zur Ausrüsstung römischer Auxiliareinheiten, *Berichte der Römisch-Germanischen Kommission*, 57, 1976, p. 49 *sqq.*

PACHTERE F.-G. DE, JULLIAN C.
1907 : Le monument des Nautes parisiens, *Revue des études anciennes*, IX, p. 263.

PASQUIER I.
1997 : La céramique peinte d'un habitat de la Tène finale : les Guignons » à Nanterre (Hauts-de-Seine), *Revue archéologique du Centre*, 36, p. 23-37.

PAUNIER D., PARATTE C.-A., LUGINBÜHL T.
1995 : L'urbanisation dans le quartier résidentiel ouest de l'*oppidum*. La grande maison du Parc-aux-Chevaux » (PC1), *in* : Barral P. *et al.*, Les fouilles du Mont Beuvray, rapport biennal 1992-1993, *Revue archéologique de l'Est*, 46, 2, p. 247-258.

PERRUGOT D.
1996 : Sens, origine développement et repli du Ier siècle au début du Ve siècle. Aux origines de la ville antique, *Caesarodunum*, XXX, p. 263-278.

PFAHL S. F., REUTER M.
1996 : Waffen aus römischen Einzelsiedlungen rechts des Rheins, *Germania*, 74, 1, p. 119-167.

POUX M.
2000 : Les frondeurs de César, *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, 48, p. 44-46.

POUX M. avec la collab. de BOULESTIN B., BUSSON D., LEJARS T., MÉNIEL P., RIQUIER-BOUCLET C., ROBIN S.
1999 : *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain aux origines de Lutèce*, Collection Protohistoire européenne, 4, Montagnac, éd. M. Mergoil.

POUX M., GUYARD L.
1999 : Un moule à balles de fronde d'époque tardo-républicaine découvert à Paris (rue Saint-Martin), *Bulletin Instrumentum*, 9, juin 1999, p. 29-30.

POUX M., ROBIN L.
1999 : La naissance de Paris, *La Recherche*, 325, nov. 1999, p. 40-42.

POUX M., ROBIN L., GUYARD L.
À paraître : Paris et la question des origines gauloises de Lutèce, *in* : *Celtes et Romains en Île-de-France*, Actes de la table ronde de Nanterre 1999, Collection Protohistoire européenne, Montagnac, éd. M. Mergoil.

RABEISEN E.
1990 : La production d'équipement de cavalerie au Ier s. apr. J.-C. à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or), *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 1, p. 73-98.

REDDÉ M.
1986 : *Mare Nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain*, Paris-Rome, éd. De Boccard.

REDDÉ M. (DIR.)
1996 : *L'armée romaine en Gaule*, Paris, éd. Errance.

REINERT F.
1992 : Les débuts de la céramique gallo-belge en pays trévire : l'exemple des sépultures dites aristocratiques », *in* : Rivet L., *Actes du congrès de la Société française pour l'étude de la céramique en Gaule*, Tournai 1992, Marseille, p. 71-82.

RIHA E.
1994 : *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, Forschungen in Augst, 18.

RITTERLING E.
1913 : Das frührömische Lager bei Hofheim im Taunus, *Nassanische Annalen*, 40, 1912.

ROBIN S.
1993 : Découverte d'un vase à onguents dans un puits à Paris, *in* : *Actes du congrès de la Société française pour l'étude de la céramique en Gaule*, Versailles 1993, p. 150.
1996 : Les débuts de l'urbanisation de la Lutèce gallo-romaine, création de la ville de la rive gauche. Les villes de la Gaule lyonnaise, *Caesarodunum*, XXX, p. 241-262.

ROBINSON H. R.
1975 : *The armour of Imperial Rome*, Londres.

SCHEERS S.
1977 : *Traité de numismatique celtique* -II- *La Gaule Belgique*, Paris.

SCHULTEN A.
1912 : *Numantia : die Ergebnisse der Ausgrabungen 1910-1912* -III- *Die Lager des Scipio*, Munich.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001

1913 : *Numantia : die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912* -IV- *Die Lager bei Renieblas*, Munich.

SÉGUIER J.-M., LANG L., GINOUX N.
1996 : *Occupations préhistoriques et habitat groupé de La Tène finale à Varennes-sur-Seine Le Marais du Pont » (Seine-et-Marne)*, Document final de synthèse, Bazoches-les-Bray.

SIMON H. G.
1976 : *Die Funde aus den frühkaiserzeitlichen Lagern Rödgen, Friedberg und Bad-Nauheim*, Limesforschungen, 15, Berlin.

SIMON H. G., SCHÖNBERGER H.
1976 : *Römerlager Rödgen*, Limesforschungen, 15, Berlin.

STAEHLIN F.
1948 : *Die Schweiz in römischer Zeit.*

STIEREN A.
1943 : *Die Funde von Haltern seit 1925*, Bodenaltertümer Westfalens, VI, Münster.

STUPPERISCH R.
1991 : Frühkaiserzeitliche Bronzen im nordwestlichen Germanien. Ein Überblick, *in* : Trier B. (ed.), *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Actes du colloque de Bergkamen, 1989, Münster, Aschendorff, p. 167-175.

TOULOUZE E.
1890 : *Revue archéologique*, 3e série, vol. 15, p. 351-377.

TOUTAIN J.
1941 : Le monument des Nautes parisiens et le commerce fluvial sur la Seine au Ier siècle de l'ère chrétienne, *Mémoire de la Société du Vieil Argenteuil*, 13, p. 1-7.

TRENARD Y., BUSSON D., ROBIN S.
1993 : *Découvertes récentes dans l'île de la Cité à Paris*, Actes des journées d'archéologie d'Île-de-France, Mémoires du groupe archéologique de Seine-et-Marne, 1, p. 63-71.

TRIER B. (ED.)
1991 : *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Actes du colloque de Bergkamen, 1989, Münster, Aschendorff.

ULBERT G.
1959 : *Die römischen Donaukastelle Aislingen und Burghöfe*, Limesforschungen, I, Berlin.
1969 : *Das frührömische Kastell Rheingönheim*, Limesforschungen, 9, Berlin.
1984 : *Caceres el Viejo. Ein spätrepublikanisches Legionslager in Spanisch-Extramadura*, Madriger Beiträge, 11.

UNZ C., DESCHLER-ERB E.
1997 : *Katalog der Militaria aus Vindonissa*, Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, XIV.

VERCINGÉTORIX ET ALÉSIA
1994 : *Vercingétorix et Alésia*, Catalogue d'exposition, Saint-Germain-en-Laye 1994.

VERCOUTRE M.
1907 : Les bas-reliefs de l'autel des *Nautae Parisiaci*, *Revue archéologique*, 4e série, IX, p. 31-37.

VITUDURUM...
1997 : *Vitudurum 8, Ausgrabungen im Unteren Bühl*, Monographien der Kantonsarchäologie, 30.

VOGT E.
1948 : *Der Lindenhof in Zürich*, Zurich.

WACHER J., MC WHIRR A.
1982 : *Early Roman Occupation at Cirencester*, Cirencester Excavations, 1.

WAURICK G.
1988 : *Antike Helme. Handbuch mit Katalog*, Monographien des Römisch-Germanisches Zentral Museum, 14, Mainz.
1994 : Zur Rüstung der frühkaiserzeitlichen Hilfstruppen und Verbündeten der Römer, *Veröffentlichungen des Seminars Marburg*, Sonderband, 8, p. 1-25.

WESCH-KLEIN G.
1991 : Alen und Legionen in der Frühzeit des Prinzipats. Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus, *in* : Trier B. (ed.), *Die römische Okkupation nördlich der Alpen zur Zeit des Augustus*, Actes du colloque de Bergkamen, 1989, Münster, Aschendorff, p. 203-216.

WIERCHOWSKI L.
1982 : Soldaten und Veteranen der Prinzipatszeit im Handel und Transportgewerbe, *Münstersche Beiträge zur antiken Handelsgeschichte*, I, p. 31-48.

WIGHTMAN E. M.
1974 : La Gaule chevelue entre César et Auguste, *in* : *Actes du IXe congrès international d'études sur les frontières romaines*, Mamaïa, 6, p. 473 *sqq.*

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001